

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

Le parcours de sans chez-soi chez les jeunes

**Une enquête exploratoire par observations et
entretiens**

Auteur : Forgues—Charue Osias
Promoteur : Martin Wagener
Co-promoteur : Jean-Michel Chaumont
Lecteur : Abraham Franssen
Année académique : 2021-2022
Master en Sociologie

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Forgues—Charue Osias

Tables des matières

Avant-propos	5
Remerciements	6
Introduction	7
I. Conceptualisation	9
A. Pourquoi parler de jeunes sans chez-soi ?	9
1. Les jeunes.....	9
2. Questionnement du terme « jeunes en errance »	10
a) Le flou définitionnel comme possible sur-catégorisation	10
b) Le jeune présenté sans projet, comme possible pathologisation du phénomène	12
3. Appellation jeunes sans chez-soi	15
4. Pourquoi travailler sur ce phénomène ?	18
B. Positionnements théoriques.....	19
1. L'interactionnisme symbolique	19
2. La déviance	23
a) La déviance selon Becker.....	23
b) Ce que nous retenons de la déviance.....	25
II. Cadre méthodologique	29
A. Déroulement de l'enquête	29
1. Entretiens semi-directifs	30
2. L'observation à @Home	31
3. L'observation à Macadam.....	31
B. Retour réflexif sur la méthode.....	32
C. Positionnements méthodologiques	36
1. Le rapport à l'enquête	36
2. Le rapport à l'observation	38
3. Pour conclure sur le positionnement méthodologique.....	39
III. La carrière de jeune sans chez-soi.....	41
A. L'avant sans chez-soi	41
1. L'angle familial.....	41
2. L'angle structurel	46
3. L'angle institutionnel	47
B. La phase de sans chez-soi.....	49
1. Une difficulté à trouver un logement privé décent ou à s'y maintenir	49
2. Le rapport à la justice et la légalité	49
3. Le rapport avec le réseau institutionnel d'aide	50
a) Le lien avec les structures d'urgence	50
b) Le lien avec les travailleurs sociaux présenté comme particulièrement important	51
4. Un réseau informel d'aide instable	51

5.	L'angle personnel.....	52
a)	Des problèmes psychologiques ou psychiatriques	52
b)	L'importance du paraître	52
c)	Des jeunes fiers de leur passé.....	52
C.	Aspirations pour le futur	53
1.	Aspirations personnelles	53
2.	Aspirations collectives	56
D.	L'adaptation du concept de carrière déviante	58
1.	La première étape.....	59
2.	La deuxième étape	61
3.	La troisième étape	63
4.	Les jeunes étudiés, entre l'étape deux et l'étape trois ?	64
5.	Une possible étape 4 dans la carrière de sans chez-soi ?	66
IV.	Pistes de prévention et de prise en charge	68
A.	L'école.....	68
B.	Le logement en premier.....	70
C.	L'importance du revenu d'intégration sociale	72
D.	Le développement de structures pour jeunes	73
	Conclusion.....	75
	Bibliographie	78
	Livres.....	78
	Articles	78
	Rapports	80
	Mémoires.....	80
	Sites internet.....	80
	Définitions	81

Avant-propos

L'enquête présentée à la suite est l'aboutissement de mon parcours au sein du master de sociologie à l'UCLouvain.

Ce parcours fut, en étant tout à fait honnête ; particulièrement chaotique. De fait, par différents enchainements de facteurs environnementaux mais aussi personnels s'articulant de manière interconnectée, celui-ci a été parcouru d'embuches, de doutes, de crises et de réflexions.

C'est donc avec fierté que j'écris ces lignes. Après deux années particulièrement compliquées, cette dernière année a joué un rôle majeur dans un regain d'intérêt pour la recherche.

En effet, avoir décidé de prolonger d'une année supplémentaire le master est un choix qui me remplit de joie. À la suite de deux années marquées par le covid et ses restrictions, cette année m'a permis de mener mon enquête avec une méthodologie qui me tient particulièrement à cœur ; l'observation. De plus, avoir été intégré dans un laboratoire de recherche et avoir travaillé de manière collaborative avec d'autres chercheurs sur une enquête m'a permis de voir ce que pouvait être concrètement la recherche en pratique.

Concernant le choix de ce sujet, je peux dire ici que le questionnement des normes instituées par une société ou un groupe social me passionne depuis longtemps. C'est sans nul doute que ce questionnement est à l'origine de mon intérêt pour les phénomènes désignés comme déviants ; donc pour la sociologie de la déviance.

L'envie de travailler sur la thématique des personnes sans chez-soi est existante de longue date. Plus particulièrement en étant frappé depuis jeune par sa forme la plus visible qui est celle du sans-abrisme.

Il y a ici une volonté d'enrichir les connaissances sur le sujet, de chercher à comprendre et faire comprendre les individus étant dans ces situations ; mais aussi d'orienter des politiques publiques par l'approfondissement de ces connaissances et cette compréhension.

Je souhaite dédier ces lignes à mon grand-père Michel Charue, décédé en février dernier, qui représentait une figure paternelle pour moi, et à qui je dois beaucoup. En particulier ma curiosité et mon esprit critique acquis par son éducation, son savoir et de nombreuses discussions, débats mais aussi oppositions qui ont forgé la personne que je suis maintenant.

Remerciements

Je voudrais d'abord remercier Martin Wagener de m'avoir suivi et de m'avoir fait participer à une enquête collaborative sur la thématique « Youth Homelessness » par l'intégration au sein du labo du CIRTES et au sein de son équipe de recherche. A propos de cette équipe, merci à Josepha Moriau et Noémie Emmanuel de m'avoir donné un aperçu de ce que peut être le travail collaboratif.

Merci de nouveau à Noémie pour ces nombreuses propositions d'aide et certains conseils.

Je tiens à exprimer ma gratitude envers mon co-promoteur Jean-Michel Chaumont pour son accompagnement et pour son soutien lors de la période covid, merci d'avoir été une source de motivation. Je suis reconnaissant aussi envers Carole Bonnetier pour son soutien au cours de cette période.

Je voudrais aussi remercier les travailleurs sociaux qui m'ont permis l'accès au terrain. Merci à l'équipe d'@Home pour leur accueil et en particulier à Corentin Letocart pour sa manière d'être et sa confiance, qui m'a permis de mener une observation au sein de la structure et grâce à qui j'ai pu plus facilement mener des entretiens.

Merci aussi à Sébastien Godart du CEMO de m'avoir envoyé les contacts de personnes potentiellement intéressées pour faire un entretien, en prenant compte de ma demande de toucher un public de jeunes femmes.

Merci à toute l'équipe de Macadam pour le temps que j'ai pu passer avec eux et pour les personnes qu'ils sont. Merci à Fanny Laurent d'avoir été le relai me permettant d'entrer dans la structure.

Il me paraît nécessaire aussi de dire ici toute l'importance et le rôle à jouer qu'ont eus mes proches pour le déroulement de cette enquête. Par leur aide, par nos discussions, par leurs questions et leur esprit-critique ou juste par leur soutien ; ils m'ont permis de toujours pousser plus loin mon raisonnement, d'avoir de nouvelles idées, de voir les choses sous de nouvelles perspectives et de me remettre en question.

Enfin, et peut-être surtout, cette enquête n'aurait pas été possible sans que certains de ces jeunes se confient à moi, cherchent à établir le contact, cherchent à m'intégrer et/ou acceptent que je sois à leurs côtés le temps d'un instant. Ce fut un honneur et un plaisir d'avoir pu faire cette enquête avec et à propos d'eux.

Introduction

Le phénomène des jeunes sans chez-soi n'a que peu de visibilité dans l'espace public, en particulier sous sa forme médiatique.¹ Par conséquent, afin d'avoir un impact sur les politiques sociales ; nous considérons qu'il y existe une nécessaire visibilisation du phénomène qui peut être menée ou du moins mis en exergue par la communauté scientifique. C'est ici tout l'intérêt de cette recherche, de participer à la construction sociologique du phénomène ; en l'abordant du point de vue de la sociologie de la déviance.

Cette enquête part d'une volonté d'un travail ethnographique en tant qu'il a « *pour objet l'étude descriptive des populations* »². En l'occurrence ici, nous considérons les jeunes sans chez-soi comme un type de population pouvant être étudié, sous un aspect descriptif, sans pour autant mettre de côté la conceptualisation nécessaire à une compréhension du phénomène. Dans cette idée de volonté descriptive et de visibilisation du phénomène, nous donnerons une grande importance au discours des jeunes car ceux-ci semblent être relativement peu représentés et entendus dans la sphère publique ; mais aussi de manière générale dans la littérature scientifique. « *Ce terrain reste inexploité, les réponses alors inappropriées. Les méthodologies ethnographiques devraient davantage éclairer les praticiens et influencer les décisions politiques* »³

En revanche, nous nous plaçons ici dans l'idée de William Whyte, qui considère que le travail ethnographique d'observation, nécessite un temps long sur le terrain.⁴ C'est pour cette raison que nous ne nommons pas ici cette enquête comme ethnographique ; mais bien que nous parlons ici du « *Parcours de sans chez-soi chez les jeunes, une enquête exploratoire par observations et entretiens* ». En effet, du fait que l'observation ne dura pas plusieurs mois – pour des raisons évidentes de complexités contextuelles : études, mémoire, covid – nous considérons qu'il serait présomptueux que de revendiquer cette enquête comme tel.

Dans cet optique, cette recherche se veut être le début d'un travail de plus longue haleine sur le sujet. En cela, nous nous permettrons donc de mettre en discussion notre théorisation et méthodologie avec une volonté de les soumettre à la critique ; mais aussi d'exprimer le fait que des points avancés mériteraient un approfondissement impossible à réaliser dans le cadre d'un mémoire et que certains doutes peuvent exister. Ainsi, certains faits avancés pourront prendre

1 Voir L'Utile-Chevalier, J. (2020). *Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris* (Mémoire). Et De Muylder, B, &Wagener, M. (2020). *L'errance racontée par les jeunes*, Pauvreté, 26, 1.

2 Hovelacque, A. (1876). Ethnologie et ethnographie. Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 11(1), 299.

3 Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p112.

4 Whyte, W. F. (1967). *Street Corner Society* (First Edition). The University of Chicago Press.

la forme d'hypothèses (de questionnements) argumentées, plutôt qu'être émis sous l'aspect affirmatif.

Notre postulat principal était que lorsqu'un individu perd ses points d'accroche de manière complète ou partielle avec ses institutions primaires (famille, école) ; de nouvelles interactions se forment aux marges des normes instituées.

D'autres hypothèses ont été émises :

- Que la condition du jeune sans chez-soi est un obstacle à sa réinsertion au sein de la société normative par des causes matérielles – manque de moyens – mais aussi symboliques – étiquetage en tant que personne déviante -.
- Que les variables de genre, d'âge et/ou d'origine ont un impact sur la vie du jeune sans chez-soi
- Que les politiques publiques, et la représentation du jeune sans chez-soi sur elles ; ont aussi un impact sur le parcours de celui-ci.

Ces hypothèses ont été mises en place à l'état initial de la recherche, et comme nous le verrons ; bien qu'ayant cadré en partie l'axe de l'analyse, nous n'avons pas été restreints par elles.

Nous allons nous demander ici comment le processus de carrière de sans chez-soi chez les jeunes se crée, se perpétue ou à l'inverse tend vers la retraite au travers d'interactions ; et comment dès lors, envisager des pistes de prévention et de prise en charge de ce phénomène.

Afin de répondre à cette question, il nous sera dans un premier temps nécessaire de développer notre conceptualisation. Par conséquent, nous définirons d'abord la raison pour laquelle nous parlons de « jeunes sans chez-soi » en mettant cela en lien avec des concepts préexistants. Puis nous parlerons de notre positionnement théorique, en évoquant l'interactionnisme symbolique et la sociologie de la déviance tout en les reliant à notre sujet. Après cela nous parlerons de notre méthodologie, du retour réflexif que nous en faisons et de notre positionnement par rapport à celle-ci.

Dans un troisième temps ; nous parlerons de la carrière de jeune sans chez-soi. Tout d'abord en présentant l'avant sans chez-soi, puis en présentant la phase de sans chez-soi, en évoquant troisièmement leurs aspirations. Après cela nous relierons le processus présenté en le mettant en lien avec carrière déviante telle que développée par Becker.

Et enfin, nous émettrons des pistes de prévention et de prise en charge ayant pour but d'avoir un impact sur l'aspect processuel de cette carrière.

I. Conceptualisation

A. Pourquoi parler de jeunes sans chez-soi ?

1. Les jeunes

Pour commencer, définissons tout d’abord ce que nous entendons par jeunes, car il faut le dire, cela n’est pas chose aisée.

En France « *Il est devenu banal de dire que ces jeunes ont entre 16 et 25 ans* » car ils « *naviguent dans une sorte d’entre-deux : entre la fin de la scolarité obligatoire et le droit au RSA* »⁵ En effet, en France, l’individu ne peut pas toucher, sauf sous pour motifs particuliers, le Revenu de Solidarité Active avant ses 25 ans.⁶

En Belgique, pour parler des jeunes sans chez-soi ; nous nous basons aussi sur les critères d’âge de 16 et 25 ans au niveau du travail social.⁷ Cependant, cette démarcation est ici moins claire en lien avec la situation des jeunes sans chez-soi. En effet, la scolarité est légalement obligatoire jusqu’à 18 ans, et le Revenu d’Intégration Sociale est disponible à partir de 18 ans.

Nous pouvons dire en revanche, qu’à 16 ans, la majorité sexuelle est reconnue ; et qu’à l’âge de 25 ans le jeune ne peut plus dépendre légalement de son foyer familial, qui de fait ne peut plus en recevoir les allocations, mais aussi qu’un jeune étudiant ayant par exemple des avantages au niveau de la tarification dans les transports en commun, ne peut plus en profiter. Malgré le fait que la démarcation soit moins claire en lien avec notre sujet, nous y voyons bien pourtant un passage d’un statut légal à un autre. De plus, dans une volonté de travail sur le phénomène des jeunes sans chez-soi au niveau européen, nous considérons comme un besoin de réussir à produire une catégorisation et de fait à délimiter le groupe observable de manière similaire entre les pays. De la même manière, dans une optique de quantification du phénomène, alors une classification par âge est considérée comme nécessaire.

Cependant, en considérant cette catégorisation comme arbitraire – malgré l’intérêt évoqué ci-dessus à la maintenir – et en reconnaissant que le domaine du travail social est bien conscient que cette catégorisation n’est pas complètement exacte par rapport à la complexité et la variété des profils de ces jeunes sans chez-soi ; nous pouvons considérer ici que ce cadre des 16-25 ans n’est pas contraignant. Ce travail étant porté de manière qualitative sur les

5 Langlois, E. (2014). *De l’inconvénient de n’être le problème de personne : Cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance*. Pensée plurielle, 35(1), 83-99.

6 Pour plus d’informations, aller sur le site du service public français : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19775>

7 Jeunes en errance : *À la recherche d’une nouvelle réponse intersectorielle*. – Prospective Jeunesse. En accord avec le Forum Bruxelles contre les inégalités.

perceptions et situations des jeunes, nous pouvons nous permettre d'élargir ce critère au fait de connaître des situations similaires de situation de sans chez-soi en lien avec leur jeunesse ; nous plaçons donc ici plutôt dans l'angle de la jeunesse en tant que « *période de transition* » plutôt qu'en tant que « *classe d'âge* »⁸

Dans cette idée de transition nous pouvons citer J.Moriau, « *Là où certains peuvent se permettre de partir à l'étranger et de s'essayer à des projets divers, d'autres ont à se déterminer dès leur majorité.* »⁹ En considérant qu'ils peuvent être amenés à se déterminer bien avant leur majorité, ces jeunes sont projetés dans cette phase d'expérimentation de manière brutale et rapide. Ils ont moins le temps de l'expérimentation du fait de leur situation, moins le droit à l'erreur ; par conséquent, leur période de transition entre l'adolescence et l'âge adulte est plus complexe qu'elle ne peut l'être pour d'autres jeunes.

2. Questionnement du terme « jeunes en errance »

Cette partie se veut en accord avec le fait que la science se doit de réfléchir à l'attribution des noms et aux définitions qu'elle fabrique.¹⁰ En effet, la science et la sociologie peuvent elles-mêmes se faire garantes d'une normativité établie, source de stigmatisation¹¹ pour les individus, mais aussi de catégorisation à outrance.

a) Le flou définitionnel comme possible sur-catégorisation

Afin de commencer cette partie, nous pouvons dire qu'une majeure partie de la définition sociologique du phénomène « jeunes en errance » découle de l'enquête de Chobeaux¹² sur les villes festivières et la population qui les compose et que celle-ci a fortement contribué à la création de la catégorie d'analyse des jeunes en errance.¹³

« *Dans les travaux de F. Chobeaux déjà cités, les jeunes en errance sont décrits comme des zonards, âgés pour la plupart de seize à trente ans, souvent accompagnés de nombreux chiens, se déplaçant sans but et sans projet en petits groupes informels à la structuration éphémère, utilisant massivement l'alcool et des psychotropes divers, errant du printemps à l'automne au hasard des occasions et des rencontres.* »¹⁴

8 Pimor, T. (2013) Auto et exodéfinition des « zonards ». *Ethnologie Française*, 3(3), 515-524

9. J.Moriau est cité dans Briké, X., & Verbist, Y. (2013). *La majorité un passage redouté ?* p118 sans que la source ne soit donnée.

10 Pimor, T. (2013) Auto et exodéfinition des « zonards ». *Ethnologie Française*, 3(3), 515-524

11 Goffman, E. (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Minuit.

12 Chobeaux, F. (1996) *Les nomades du vide*, Arles, Actes Sud.

13 Pattegay, P. (2001). L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance: Analyse critique d'une catégorie d'action publique. *Déviance et Société*, 25, 258.

14 *Idem*

Chobeaux distingue bien « *les enfants de la rue, les clochards, les SDF, les mineurs fugueurs* »¹⁵ des jeunes en errance. Dans cette optique, ce qu'appelle Chobeaux « *jeunes en errance* » correspond plus facilement à la figure du « zonard » ou « *traveller* » de Tristana Pimor¹⁶.

Pourtant, et c'est le point qui nous pose problème ici, de nombreux jeunes sont réunis sous cette appellation dans la littérature scientifique ; différentes caractéristiques leur sont attribuées alors que celles-ci ne correspondent pas à la réalité de la diversité des profils et des parcours.¹⁷ Bien que cette diversité soit parfois évoquée, la littérature semble se porter principalement sur la forme d'errance « *zonarde* » en paraissant occulter ; du moins dans son développement argumenté ; le reste de la population sans-abris ou sans chez-soi, et ainsi le reléguer au second plan pour se concentrer sur la forme la plus extrême du phénomène ; mais nous reviendrons dessus plus tard. Nous pouvons parler par exemple, ici, du caractère revendiqué de leur parcours hors des normes, mais aussi de leur refus de l'insertion par le travail ou encore de leur rejet des institutions. Il y a ici une possible sur-catégorisation, une généralisation possiblement trop forte amenant à un flou définitionnel dans la littérature et le travail social.¹⁸

Le terme de jeunes en errance a probablement l'avantage de favoriser « *la mobilisation dans la mesure où il renvoie à des situations hétérogènes, permettant de concerter les acteurs les plus divers* »¹⁹ ; en revanche, par cette catégorisation sur des phénomènes hétérogènes, il crée aussi une méconnaissance de la diversité des situations et de l'interprétation que l'on peut faire de ces situations.

Sous cet aspect, il serait peut-être intéressant de dire – au vu des nombreuses définitions du terme ayant bouleversé le sens originel de Chobeaux – qu'un jeune en errance n'est pas un « *zonard* », mais qu'un zonard est un jeune en errance ; possiblement sous sa dernière forme, celle dont l'inscription dans le comportement déviant est la plus ancrée²⁰. Considérer qu'il n'existe pas de réciproque au théorème ; permettrait possiblement d'éviter cette sur-catégorisation, et d'éviter d'apposer des caractéristiques issues d'un travail sur un groupe social

15 Chobeaux, F. (2011). I. Les jeunes en errance, approche d'une définition. Dans : , F. Chobeaux, Les nomades du vide: Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil (pp. 33). Paris: La Découverte.

16 Pimor, T. (2013) Auto et exodéfinition des « zonards ». Ethnologie Française, 3(3), 515-524

17 Nous considérons que c'est le cas dans le texte de Rothé, C. (2018). Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, 143, 161-182. Mais aussi dans celui de Langlois, E. (2014). De l'inconvénient de n'être le problème de personne : Cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance. Pensée plurielle, 35(1), 83-99.

18 Il n'y a qu'à regarder les définitions données par la DAS en France, dans Pattegay, P. (2001). L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance: Analyse critique d'une catégorie d'action publique. Déviance et Société, 25

19 Pattegay, P. (2001). L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance: Analyse critique d'une catégorie d'action publique. Déviance et Société, 25, p267.

20 Nous en reparlerons plus tard.

en particulier ; à un groupe social plus large comprenant des situations et des représentations bien plus diverses.

Afin d'être bien sûr clair sur ce point, nous ne considérons pas que toute la littérature scientifique est concernée par cette critique ; mais bien qu'une clarification de ce terme soit nécessaire dans le domaine sociologique et du travail social.

Ainsi « *le parallélisme couramment établi entre personne sans-abri et errance mérite d'être questionné.* »²¹

Il est d'ailleurs intéressant, si l'on prend la perspective des acteurs en présence ; de noter que les personnes sans-abri ne se reconnaîtraient pas dans la définition proposée de « *population errante* »²²

De la même manière, au sein même de la population « *zonarde* » définie par Trista Pimor et avec laquelle la catégorisation de Chobeaux a le plus de liens ; le terme de jeune en errance serait insignifiant pour eux, y préférant d'autres termes.²³

b) Le jeune présenté sans projet, comme possible pathologisation du phénomène

Premièrement, afin de développer cette idée, nous allons nous baser sur la définition de de l'errance qui est soit « *l'action de marcher, de voyager sans cesse* » soit « *l'action de marcher sans but, au hasard* ». ²⁴

Bien que la première définition semble en partie être valable avec le caractère itinérant des jeunes sans chez-soi, se déplaçant de manière régulière sur un territoire donné ou sur plusieurs, elle paraît insuffisante pour définir la caractéristique principale du phénomène, qui est celle d'être sans chez-soi comme nous le verrons tout au long de cet écrit. Mais, de toute manière, ce n'est pas sur cette définition que nous allons nous pencher plus longuement.

Selon Pattegay, la notion de l'errance est « *pour le moment du moins, une notion peu chargée en stigmat* »²⁵. Le texte datant de 2001 ; nous pouvons considérer que désormais du moins, le terme est chargé en stigmat. En effet nous considérons que dans le sens commun, c'est la deuxième définition présentée qui est retenue.

Nous considérons ce terme comme normativement connoté. En effet, parler de personnes en errance implique qu'il y ait une forme d'insertion qui soit tracée, qu'il y ait un

21 Achard, C. (2016). *Sans-abrisme et errance : Entre causes et conséquences*. Le Sociographe, 53(1), 86.

22 Vanneuville, M.C. (2003) Femmes en errance, de la survie à l'existence, Paris, Chronique Sociale. In Achard, C. (2016). *Sans-abrisme et errance : Entre causes et conséquences*. Le Sociographe, 53(1), 86.

23 Pimor, T. (2013) Auto et exodéfinition des « zonards ». *Ethnologie Française*, 3(3), 515-524

24 Les deux définitions proviennent de Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

25 Pattegay, P. (2001). L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance: Analyse critique d'une catégorie d'action publique. *Déviance et Société*, 25, p271.

chemin unique, une voie à suivre afin de s'insérer dans la société. Or sous cet angle, nous pouvons donc nous demander d'ailleurs si bons nombres d'individus ne peuvent pas correspondre à cette caractéristique²⁶ sans pour autant être proches de la situation d'être sans chez-soi.

Dans la même idée, il est montré que les individus n'errant pas ; dans le sens qu'ils ne se déplacent pas au hasard. « *Rythme et espaces de vie sont judicieusement choisis. [...]* « *Loin d'être continu, le temps de la journée est minutieusement chronométré. Le rythme de la journée est en quelque sorte calqué sur celui du monde environnant : heures de tranquillité pendant lesquelles se reposer, horaires d'ouverture des services de jour (repas, douche...), horaires opportuns pour la mendicité... De même, les espaces de vie sont sélectionnés, rejetés ou (sur)investis de façon hautement stratégique : « territoire privé » reconstruit dans l'espace public, conditions de sécurité et de tranquillité, « confort » optimal, proximité des services... »²⁷. Tristana Pimor fait d'ailleurs la même remarque que la vie des zonards est organisée selon une forme d'emploi du temps ; au contraire de la conception d'une vie décousue.²⁸*

Le travail d'enquête réalisé nous place en accord avec cette conception. Sous l'aspect spatial ; nous pouvons dire que bien que l'individu soit limité dans ses choix en raison de son instabilité résidentiel, celui-ci sélectionne les endroits qu'il va occuper en fonction de différentes stratégies de débrouille et de ses représentations personnelles. De façon similaire, le temps bien qu'étant plus difficile à gérer faute de besoins primaires non-assouvis – sommeil, nourriture par exemple –, est bien réglé en fonction de nécessités administratives, en fonction des horaires de différentes structures, en fonction des activités de la personne – école, apprentissage, travail déclaré ou non, délinquance etc – mais aussi en fonction de préférences personnelles. Le fait que les individus ne se déplacent pas au hasard sera bien sûr illustré dans la seconde partie.

Les jeunes en errance, dans la continuité de l'idée de marcher sans but peuvent être présentés comme étant sans projets.²⁹. Ainsi Rothé présente les choses de la manière suivante : « *le désinvestissement de soi rythme les trajectoires de vie de ces jeunes et génère une absence de volonté d'entreprendre un quelconque projet. De ce fait au-delà du non-recours aux dispositifs d'aide et services existants, c'est la demande sociale qui est absente. Pourquoi*

26 Prenons l'exemple des jeunes étudiants de première année se réorientant plusieurs fois en recherche de la filière de leur choix.

27 Achard, C. (2016). Sans-abrisme et errance : Entre causes et conséquences. *Le Sociographe*, 53(1), 88-89.

28 Pimor, T. (2013) Auto et exodéfini des « zonards ». *Ethnologie Française*, 3(3), 515-524

29 Avec Chobeaux par exemple Chobeaux, F.(1996) Les nomades du vide, Arles, Actes Sud. Ou les rapports de la DAS in Pattegay, P. (2001). L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance: Analyse critique d'une catégorie d'action publique. *Déviance et Société*, 25.

vouloir accéder à un certain nombre de services ou d'aides permettant de sécuriser un avenir quand la vie est vécue dans l'instant, sans aucune anticipation ? »³⁰

De cette idée semble découler une forme de responsabilisation des individus, une forme de pathologisation de leur conduite. De cette manière, l'institution publique, le politique et les réseaux formels d'aide n'ont pas à se remettre en question, à changer ou créer de nouvelles pratiques ; car c'est ici la faute de l'individu si celui-ci n'a pas recours à certaines types d'aide : *« Le manque de compétences sociales pour une partie des jeunes errants les place en échec quand il s'agit de demander une aide ou de s'adresser à un professionnel »*³¹ Suivant le même raisonnement, en présentant le jeune sans projet ; sa situation lui incombe donc. Il est bien responsable du fait qu'il n'arrive pas à s'insérer dans la société ; particulièrement par le travail. L'individu fait ici figure de coupable.³² Même si les histoires personnelles difficiles peuvent être évoquées comme facteur sous-jacent à cela, parler des jeunes sans projet c'est oublier tout le contexte structurel – prix des logements, situation de l'emploi, inadaptations de certaines politiques publiques -, derrière ces situations de sans chez-soi. Mais nous reviendrons dessus plus tard.

En creusant plus profondément et en prenant la perspective des jeunes en question ; nous nous rendons compte en réalité que le projet est présent dans leur conception – comme nous le verrons dans la deuxième partie -. Celui-ci peut être simple, avoir un logement, un travail, une famille ; tout comme plus poussé avec un projet plus concret d'avenir. *« Ils confient leurs rêves et projections dans l'avenir. Se superposent souvent à cet idéal les déceptions, le quotidien à la rue, et les souffrances et les doutes. »*³³

Ce que nous cherchons à faire comprendre ici ; c'est qu'au lieu d'axer la théorisation sur l'absence de projet de ces jeunes, c'est sur le contexte d'instabilité comme frein à la capacité de projection sur lequel nous devons mettre l'accent. En effet, comme nous l'avons dit, les projets sont là ; mais c'est bien le fait de vivre *« au jour le jour sans se projeter dans des lendemains incertains »*³⁴ ; en raison du fait des conditions d'existence, de l'incertitude et des difficultés à résoudre des problèmes de besoins primaires qu'il *« est souvent difficile pour les*

30 Rothé, C. (2010). « Jeunes en errance ». Les effets pervers d'une prise en charge adaptée. *Agora débats/jeunesses*, 54(1), 93.

31 Langlois, E. (2014). De l'inconvénient de n'être le problème de personne : Cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance. *Pensée plurielle*, 35(1), 94.

32 Dans l'idée de Noblet : Noblet, P. (2015). *Maltraiter les sans-abri au nom de l'égalité*, Vie sociale et Traitements, 27, 27-32

33 L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p21

34 Dequiré, A.-F., & Jovelín, E. (2012). Les jeunes sans domicile fixe face aux dispositifs d'accompagnement. *Informations sociales*, 169(1), 130.

*jeunes de se projeter dans l'avenir. De nombreux jeunes expriment que, adolescents, durant leur parcours d'errance, leur vie ne se conjugue qu'au présent. »*³⁵

Prendre la question sous cet angle, permet d'envisager des pistes de réflexion au niveau des politiques publiques plutôt qu'à des niveaux plus psychologiques. Cela permet de mettre la question de la stabilité des individus au premier plan comme facteur possible d'affiliation sociale³⁶ : *« Avoir déjà un pied dans une structure d'hébergement convenable leur permettrait de se poser, de sortir progressivement de l'urgence au quotidien afin d'envisager avec plus de sérénité l'avenir »*³⁷

Nous aurions pu ici présenter aussi le fait que les jeunes « zonards » avec une marginalité revendiquée sont décrits comme étant sans projets³⁸ comme une imposition d'une normativité par le biais des sciences sociales, mais nous ne pouvons pas le développer ici.

La sociologie en tant que science se doit d'essayer d'éviter les jugements moraux sur les comportements des individus ; au risque de participer au phénomène d'étiquetage³⁹ des populations qu'elles étudient. Comme dans l'exemple final qui va suivre, avec une forme d'infantilisation des comportements de jeunes : *« Ce qui est remarquable c'est que, malgré le caractère urgent de la crise, les jeunes se rendent en priorité auprès des infirmiers travaillant dans les accueils de jour. Ils se tournent vers les personnes en qui ils ont confiance, avec qui ils ont créé un lien, comme un enfant va d'abord crier sa douleur à ses parents en cas de traumatisme important. »*⁴⁰

3. Appellation jeunes sans chez-soi

Du fait que nous avons décidé de ne pas utiliser l'appellation jeunes en errance en raison des arguments explicités dans la partie précédente, il nous est par conséquent nécessaire de définir un autre terme.

Nous avons décidé de sélectionner le terme de sans chez-soi. En effet ; celui-ci a l'avantage de prendre en considération des situations diverses de mal-logement, car comme nous le verrons dans la partie suivante, le fait de dormir en rue n'est pas une variable constante même si de nombreux jeunes l'ont connu ; et que le parcours du jeune sans chez-soi est ponctué de nombreuses phases de logement précaire au niveau du milieu de vie et instables dans la durée.

35 Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p116.

36 Castel R., « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », Face à l'exclusion. Le modèle français, J. DONZELOT (dir.), Paris, Ed. Esprit, 1991, p.137-168

37 De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, Pauvreté, 26, 1. P32-33.

38 Par Chobeaux : Chobeaux, F.(1996) Les nomades du vide, Arles, Actes Sud.

39 Becker, H. S. (1985). Outsiders. A.-M. Métaillé, Paris.

40 Rothé, C. (2010). « Jeunes en errance ». Les effets pervers d'une prise en charge adaptée. Agora débats/jeunesses, 54(1), 95.

C'est pour cette raison que nous n'utiliserons que peu l'appellation « sans-abris » sans pour autant la rejeter, mais en considérant qu'elle catégorise les cas les plus visibles, considérés comme les plus extrêmes en rue. Parler de jeunes sans chez-soi permet de révéler la variété des situations de logement que peuvent rencontrer les jeunes.

De plus nous considérons l'appellation « jeunes sans chez-soi » comme ayant une portée normative plus faible grâce à sa terminologie, à la différence de l'appellation jeunes en errance.

Nous nous basons donc ici sur la grille européenne Ethos développée par la FEANTSA

41

*« Cette définition est considérée en Belgique comme le cadre conceptuel du sans-abrisme, ainsi qu'en témoigne l'accord de coopération sur le sans-abrisme du 12 mai 2014 entre le Fédéral, les Communautés et les Régions. Ce cadre dérive de l'interprétation légale, physique et sociale de ce qu'est un « logement ». Ce ne sont pas les personnes qui sont classifiées, mais les situations de vie, réparties en quatre catégories : sans toit, sans chez-soi, en logement précaire, en logement inadéquat. »*⁴²

Ainsi, cette grille a l'avantage de parler du « « sans-abrisme caché » concerne les personnes qui ne sont pas à la rue ni ne fréquentent les services dédiés aux sans-abri, mais sont hébergées provisoirement chez des parents ou amis, ou dans des endroits non conventionnels (garage, voiture, abri de jardin, squat) »⁴³

Par conséquent, « Avoir un chez-soi peut dans cette typologie être compris comme : avoir une habitation (ou un espace) décente, appropriée pour répondre aux besoins de la personne et de sa famille (domaine physique); pouvoir jouir d'un espace privé et de relations sociales (domaine social) et en avoir la possession exclusive, la sécurité d'occupation et un titre légal (domaine légal). »⁴⁴

Le point que nous souhaitons développer de notre côté est celui de l'appropriation du logement par les représentations subjectives des individus ; le fait de se sentir chez-soi ; ce qui peut possiblement être inséré dans la catégorie du domaine social dont nous avons parlé juste au-dessus.

En effet, ce qu'il ressort de l'enquête effectuée ; c'est que les individus cherchent à avoir un logement qu'ils puissent considérer comme étant leur chez-soi ; et que ce n'est selon notre

41 La Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. Sa typologie est placée en annexe.

42 Project BR/154/A4/MEHOBEL. (2018). Measuring Homelessness in Belgium. p2.

43 Idem

44 Wagener, M. (2015). Les personnes sans-abri à Bruxelles – le logement comme point de départ et d'arrivée? p2.

hypothèse, dans la grande majorité des situations, pas le cas. En effet, ils ont « *tous connu très tôt ce sentiment de ne pas avoir de place.* »⁴⁵

Ceci est valable par exemple pour les structures d'hébergement, même quand celles-ci ne sont pas astreintes à un aspect limité dans le temps, en dehors de la notion d'âge à ne pas dépasser. « *T'es censé te sentir chez toi, tu vis quelque part pendant genre 1 an, pendant 6 mois, t'as pas besoin que ce soit en mode que travail* » (Gaël). « *Je veux partir d'ici le plus vite possible, avoir mon appart et tout* » (Hugo) [les deux parlant d'une structure d'hébergement pour jeunes]. A propos de cela, Grand nous dit d'ailleurs qu'une structure d'hébergement « *ne peut pas devenir un chez-soi à part entière, sinon il sort tout simplement du cadre du travail social* »⁴⁶

Mais aussi pour des logements de transits en communs avec d'autres jeunes dans des situations similaires : « *Le principal objectif c'est de se dire, je veux ça ! [...] Idéalement... Beh chez moi. Pas un truc en commun comme [nom d'une structure], chez moi ! Pouvoir être chez moi, avec ma copine, être bien...* » (Nabil).

Nous pouvons aussi parler des placements répétés dans des foyers ou familles d'accueil en étant mineurs qui « *provoquent que les jeunes se sentent plus chez eux nulle part, ils n'ont plus de lieux à habiter* »⁴⁷: « *Pasque j'aime pas, c'est pas ma famille.* [pour justifier une fugue] » (Aya). Mais aussi, pour finir au niveau des illustrations ; il est difficile de se sentir chez-soi lorsque l'on est « invité »⁴⁸ chez quelqu'un : « *En fait au début je me sentais très mal à l'aise là-bas mais après quand tu vis chez les gens c'est toujours euh... Pas très cool* » [...] « *Là-bas aussi non plus je me sentais très mal à l'aise en fait j'avais justement envie d'avoir mon appartement par ce que j'arrêtais pas de changer d'endroit et tout* » (Samantha).

Pour conclure « *Avoir un « chez-soi » ne se limite pas à avoir un toit. Si le logement abrite physiquement la personne, il doit également permettre à son occupant de « s'approprier » son lieu de vie pour façonner son identité sur le plan mental et symbolique. Le « chez-soi » devient alors un tremplin vers un épanouissement personnel et familial.* »⁴⁹

C'est de ce constat que naît l'analyse du fait que la mise en logement est l'une des premières étapes afin de pouvoir envisager une insertion par le travail et pas le social. C'est pour nous, mais nous l'argumenterons plus tard, un facteur nécessaire de projection dans l'avenir. La stabilité et l'appropriation de l'espace comme nécessité afin de mettre en place d'autres démarches d'insertion. Mais aussi que la mise en logement est une chose, mais qu'il est nécessaire de travailler le lien et le suivi de l'individu après cette mise en logement afin de permettre l'appropriation de l'espace.

45 Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p23.

46 Grand, D. (2015). Être chez soi en hébergement ? Les paradoxes de l'hébergement pour les personnes sans domicile. VST - Vie sociale et traitements, 128(4), 72.

47 Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p117.

48 De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, Pauvreté, 26, p11.

49 Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p94.

4. Pourquoi travailler sur ce phénomène ?

Il est selon nous nécessaire de travailler et d'approfondir les connaissances sur ce phénomène du fait qu'il semble y avoir un consensus dans la littérature scientifique sur le constat que le phénomène des jeunes sans-abris est en expansion.⁵⁰ Bien que ces textes soient relativement anciens nous pouvons de manière assez légitime émettre l'hypothèse que ce phénomène, ces situations de sans chez-soi chez les jeunes sont en expansion.

En effet, nous sommes dans un contexte où « *les 18/25 ans souffrent particulièrement de la dégradation du marché du travail, et donc d'une instabilité financière et résidentielle.* »⁵¹

Nous pouvons prendre l'exemple qu'en région Bruxelloise « *plus qu'un quart des personnes bénéficiant d'un RIS ont moins de 25 ans* »⁵² afin de montrer que les jeunes sont facilement victimes du marché du travail et donc d'une forme de précarité.

On constate qu'à Bruxelles « *ils sont plusieurs centaines de mineurs et de jeunes majeurs à se retrouver à la rue chaque année.* »⁵³

Nous pouvons aussi émettre l'hypothèse d'une augmentation des populations en statut de migration : « *Parmi ces jeunes, on note aussi une augmentation des jeunes MENA, demandeurs d'asile ou non, ou de jeunes adultes sans papiers.* »⁵⁴

Enfin, pour démontrer l'importance statistique du phénomène des jeunes sans chez-soi ou sans-abris, et d'exprimer la nécessité de mener des enquêtes sur ce phénomène, nous pouvons dire qu'environ 1 personne sur 5 en situation de sans chez-soi est en dessous de l'âge de 25 ans.⁵⁵

50 Voir Dequiré, A.-F., & Jovelín, E. (2012). Les jeunes sans domicile fixe face aux dispositifs d'accompagnement. Informations sociales, 169(1), 126. ; Chazy O. (1999). Les enfants et les jeunes à la rue en France, in Programme pour l'enfance. Groupe d'experts sur les enfants en errance, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 30-33. ; mais aussi : Avramov, D. et al. (1998). Les jeunes sans abri dans l'union européenne. Feantsa.

51 Dequiré, A.-F., & Jovelín, E. (2012). Les jeunes sans domicile fixe face aux dispositifs d'accompagnement. Informations sociales, 169(1), 126.

52 Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p11.

53 De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, Pauvreté, 26, abstract.

54 Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p11.

55 Pour les villes de Charleroi, Namur, la Zone de première ligne Bravio et le sud de la Flandre Occidentales selon le dénombrement de la Fondation Roi Baudouin. (2022, mars). Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi.

B. Positionnements théoriques

1. L'interactionnisme symbolique

Nous commençons donc cette partie par dire que nous nous plaçons dans la lignée de l'interactionnisme symbolique⁵⁶, lui-même placé dans le courant de pensée qui est celui de l'Ecole de Chicago. Afin de contextualiser rapidement « *l'École de Chicago a envisagé le rapport entre individu et société en tant que processus* »⁵⁷

C'est dans cette idée qu'Herbert Blumer va donc exprimer pour la première fois le terme d'interactionnisme symbolique⁵⁸ en 1937 et commencer à théoriser ce concept.

Celui-ci s'appuie sur le concept de définition de situation de Thomas qui considère que : « *les comportements particuliers et la personnalité totale sont majoritairement conditionnés par les types de situation et les cours d'expérience rencontrés par l'individu au cours de sa vie* »⁵⁹

C'est à dire que l'individu se construit avec son environnement ; mais aussi et surtout, via l'interprétation que tire l'individu des situations provenant de son environnement : « *si les hommes définissent une situation comme réelle, elle le sera dans ses conséquences* »⁶⁰

C'est dans cette perspective qu'il est important de récolter la parole des individus, et de leur donner de la valeur ; dans l'optique que la construction du sens d'une situation permet de comprendre les pratiques mis en œuvre.

Présentons donc les trois axes majeurs présentés par Blumer :

« *Premier point : « Les êtres humains agissent envers les choses sur la base du sens qu'elles ont pour eux. » Second point : « La signification de ces choses dérive et émerge de l'interaction avec autrui. » Troisième point : « Le sens est traité et modifié par un processus d'interprétation auquel a recours la personne qui a affaire à celles-ci. » Ce troisième point se dédouble en deux propositions : « D'abord l'acteur s'indique à lui-même les choses envers lesquelles il agit », ensuite, « en vertu de ce processus de communication avec soi-même, l'interprétation devient une affaire de traitement de sens. »* »⁶¹

56 Une majeure partie des informations à la suite provient de Lacaze, L. (2013). *L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité*. Sociétés, 121(3), 41-52.

57 A. Abbott, *Le concept de l'ordre social et la sociologie des processus de l'École de Chicago*, in Suzie Guth (dir.), *Modernité de Robert Ezra Park: les concepts de l'École de Chicago*, L'Harmattan, Paris, 2008, pp. 117-128 (p. 118). In Lacaze, L. (2013). *L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité*. Sociétés, 121(3), p43.

58 H. Blumer, *Social psychology*, in E. P. Schmidt (dir.), *Man and Society: A Substantive Introduction to the Social Science*, Prentice-Hall, New York, 1937, pp. 144-198 (p. 158).

59 . W. I. Thomas, *The behavior pattern and the situation*, Publications of the American Sociological Society, 22, 1928, pp. 1-13 (p. 1) In Lacaze, L. (2013). *L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité*. Sociétés, 121(3), p43.

60 W. I. Thomas & D. S. Thomas, *The Child in America*, Knopf, New York, 1928, p. 584. In Lacaze, L. (2013). *L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité*. Sociétés, 121(3), p43.

61 H. Blumer, *Symbolic Interaction: perspective, and method*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1969, p. 2. . In Lacaze, L. (2013). *L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité*. Sociétés, 121(3), p45.

Nous pouvons prendre ces choses, comme des objets ; c'est-à-dire toute chose qui peut être désignée par un mot ou par un geste, tout ce à quoi il peut être fait référence. Il y en aurait possiblement trois types : ceux physiques, concrets (comme une chaise, un arbre etc) ; ceux abstraits (comme des doctrines, des principes moraux) ; et sociaux dont le statut influence l'interaction (la mère, les étudiants, les sans chez-soi etc).

Donc, du fait que l'individu agit envers les choses sur la base du sens qu'elles ont pour eux ; nous pouvons considérer que la société – en tant que remplie d'une multitude de choses empreintes d'interprétations en situation par les individus – n'est pas donnée ; mais est bien construite. De la même manière alors, un problème social est bien quelque chose de construit par les individus ; par conséquent comme nous le verrons, la notion de déviance est bien aussi quelque chose de construit : « *le déviant ou le délinquant est un « construit social »* »⁶² En effet, la société résulte de l'action des gens « *Acting People* »⁶³ qui agissent tous en situation en fonction de la définition qu'ils lui donnent par un processus interprétatif.

Ce point nous semble particulièrement important dans notre conception de l'enquête et de la manière dont ce mémoire est articulé ; car pour changer la société, il y a besoin de changer l'action sociale, et donc de changer les définitions qui sont données aux situations. Cette idée d'acting people nous permet aussi de considérer que les individus agissent les uns sur les autres, par un processus d'apprentissage de techniques mais aussi de redéfinition de situations.⁶⁴ Ce processus de redéfinition pouvant être illimité.

*« L'interactionnisme symbolique postule que l'être humain est un organisme qui possède un soi (self), c'est-à-dire qu'il peut se voir, s'adresser à lui-même et agir envers lui-même de la même façon qu'il peut le faire envers autrui et ceci grâce à la « prise de rôle » (role-taking). Le soi est un processus et non une chose logée dans la tête, comme le pensent certains. C'est la constatation de ce fait premier qui a un caractère fondateur. Blumer reprend certes à Mead l'idée du « soi » (self) comme produit de la conversation intérieure. Mais il va au-delà de Mead pour qui la conversation, comme forme majeure de l'interaction sociale, est d'abord un dialogue avec soi-même comme un autre. En effet, Blumer avance que le monologue intérieur est un processus d'interaction symbolique où l'autre est toujours présent même s'il est physiquement absent ou imaginaire. »*⁶⁵

Le fait de voir le « soi », l'identité, comme un processus, comme une construction, nous intéresse ici particulièrement. En effet, c'est cela qui nous permettra de parler de la carrière de

62 MAYER R. & LAFOREST M., « Problème social : le concept et les principales écoles théoriques ». Service social, vol. 39, n°2, 1990, p 33. In De Brabanter, J. (2019) La mise en place d'une salle de consommation à moindre risque - Analyse comparative socio-politique entre Liège et Bruxelles. Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain. p8

63 H. Blumer, Symbolic Interaction: perspective, and method, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1969

64 Selon l'association différentielle de Sutherland : Cressey, D. R. (1960). The Theory of Differential Association : An Introduction. Social Problems, 8(1), 2-6. <https://doi.org/10.2307/798624>

65 Lacaze, L. (2013). *L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité*. Sociétés, 121(3), p44.

personne sans chez-soi. L'identité n'est pas quelque chose de donnée, mais évolue au cours de la vie, au cours des interactions en situation. Cette affirmation nous pousse à réfléchir à quelles situations – au travers du sens qu'en donne les individus – amènent à la modification du « soi » et ainsi à agir sur elles par la production de la connaissance.

Le fait que le « soi » se construise par interaction avec soi-même et avec autrui pouvant être généralisé⁶⁶ nous pousse à réfléchir au fait que l'individu se définisse par rapport aux conceptions que les autres, que la communauté peut avoir de lui. Cet autrui généralisé, en lui imposant un « statut »⁶⁷ va lui attribuer « un rôle »⁶⁸, qui définit la façon dont la personne doit se comporter pour être intégrée dans le groupe social auquel elle appartient ; et que celle-ci va pouvoir intérioriser.

Si l'individu ne correspond pas au comportement attendu ; alors il va se voir imposer un nouveau statut qui va l'affecter personnellement et affecter la valeur qu'on lui incombe.

Par rapport au sujet du sans chez-soi, cette idée nous pousse à considérer que par cette situation, ces individus se voient imposés un nouveau statut, et par conséquent un rôle avec des comportements qu'ils vont devoir tenir ; au risque d'être encore déclassé, rejeté par certains groupes sociaux, certaines institutions – une institution et son environnement interpersonnel vu comme un groupe social -.

De la même manière, nous pouvons supposer qu'un statut de déviant apposé sur eux ; peut les amener à l'intérioriser et à ensuite à adopter ce comportement de manière durable.

Enfin, pour conclure avec l'interactionnisme symbolique nous devons parler du « « caractère résistant de la réalité » (« *obdurate character of reality* ») »⁶⁹

« Cette idée, que l'on trouve surtout dans ses écrits ultimes, reconnaît que si les acteurs construisent leurs actions à travers un processus continu de définition et d'interprétation, la réalité peut agir sur eux indépendamment de cette définition de la situation. »⁷⁰

Par conséquent, dans cette idée, les individus interagissent avec l'environnement en le construisant par l'action ; mais de la même manière, l'environnement impose des conditions, impose des situations aux individus qui doivent ensuite composer avec.

66 Au sens de « Communauté organisée elle-même, dont l'individu intègre les rôles et qui donne l'unité du soi. C'est sous la forme de l'autrui généralisé que le processus social affecte le comportement des individus qui y sont engagés et que la communauté exerce son contrôle sur la conduite de ses membres » Définition cnrtl.

67 Au sens d'une position au sein d'un groupe qui définit les relations que l'individu entretient avec celles et ceux qui l'entourent, et qui se manifeste par un système d'attitudes et d'attentes de ces derniers à son égard : Thomas, W.I & F. Znaniecki, F. (1927) *The Polish Peasant in Europe and America*. Badger, Knopf, New York, 2e éd.

68 *Idem*

69 T. J. Morriane, "Persistence and change: Fundamental elements in Herbert Blumer's metatheoretical perspective", in Luigi Tomasi (dir.), *The Tradition of the Chicago School*, Ashgate, Aldershot, 1998, pp. 191-216 (notamment pp. 201-202). In Lacaze, L. (2013). *L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité*. Sociétés, 121(3), p48.

70 Lacaze, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité. Sociétés, 121(3), p48.

« Pour Morrione, « Blumer voit l'acteur et l'environnement sociophysique comme co-déterminants, chacun influençant et formant l'autre, les deux inextricablement liés l'un à l'autre dans l'interaction. » »⁷¹

C'est dans cette idée que nous pouvons donc faire joindre cette conception avec celle de la Théorie sociale de Thomas et Znaniecki.⁷² Nous considérons donc qu'il y a une modification réciproque entre l'individu et son environnement social. C'est-à-dire que bien que les individus aient un impact sur l'environnement ; l'environnement a aussi un impact sur eux et sur leurs conditions d'existence. En soi, sur les situations.

En étendant cela, nous pouvons nous demander si ce paradigme n'a donc pas l'avantage de concilier déterminisme et individualisme, en les relativisant tous les deux. Dans cette idée, nous pourrions chercher à continuer la réflexion dans un travail de plus grande ampleur avec la « *théorie de l'agir communicationnel* »⁷³ d'Habermas. Sa sociologie visant à combiner deux approches : celle par le monde vécu, dans une continuité de l'interactionnisme symbolique ; et celle par le système prenant en compte une causalité derrière le dos des acteurs.

Nous aurions pu ici parler d'autres positionnements théoriques tels que la sociologie compréhensive, le pragmatisme ou l'écologie humaine, dans lesquelles d'ailleurs les conceptions développées se placent sûrement ou ont des liens étroits. Mais dans un but de simplification évident et nécessaire, nous les considérons comme présentes de manière sous-jacente à l'enquête ; sans pour autant les détailler ici.

Nous aurions pu, de même, parler de la construction d'un problème publique à partir du travail de Blumer, mais nous avons choisi de le faire à partir de Becker ; qui se place dans même courant de pensée.

71 Morrione, T.J. *Idem*. In Lacaze, L. *Idem*

72 Thomas, W.I & F. Znaniecki, F. (1927) *The Polish Peasant in Europe and America*. Badger, Knopf, New York, 2e éd.

73 Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel Tome 1 : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société* (0 éd.). FAYARD.

2. La déviance

a) La déviance selon Becker

Tout d'abord, avant de parler de déviance ; il nous faut ici définir ce qu'est une norme ; car ce qui est déviant, est bien déviant par rapport à une norme.⁷⁴ Becker nous dit que : « *Les normes sociales définissent des situations et les modes de comportement appropriés à celles-ci ; certaines actions sont prescrites (ce qui est « bien ») et d'autres sont interdites (ce qui est « mal »)* » 75

Une conception jugée simpliste dans cette ouvrage est celle que la norme est constituée de valeurs et de comportements qui sont acceptés d'un commun accord par tous les membres de la société. Or, l'empirie démontre que les normes « *révèlent généralement des attitudes variables à l'égard de celles-ci* »⁷⁶, qu'il y a bien des conflits et désaccords à propos de celles-ci dans une société. En effet « *Tous les groupes sociaux instituent des normes et s'efforcent de les faire appliquer.* »⁷⁷ ; par conséquent il existe une multitude de normes par rapport à la multitude de groupes sociaux différents, il n'existe pas une norme communément acceptée par tous.

Les normes sont dérivées de valeurs, l'imposition de ces normes provient du fait que les valeurs sont larges, sont floues telles que des valeurs de liberté ou d'égalité et que celles-ci peuvent entrer en contradiction sur des sujets plus précis. De fait, afin de pouvoir être en mesure de régler des situations problématiques mettant en contradiction certaines valeurs et/ou la lecture de celles-ci « *Les groupes particularisent et précisent les valeurs sous forme de normes dans les situations problématiques de leur existence, dont les difficultés rencontrées exigent que des mesures soient prises.* »⁷⁸

L'imposition d'une norme peut se présenter sous deux formes. La première est celle de l'imposition d'une norme de force par un groupe social aux autres groupes sociaux se basant sur un pouvoir provenant d'une position sociale. La seconde ; celle de l'imposition d'une norme au sein d'un même groupe social du fait que « *les membres de ce groupe sont intéressés à l'élaboration et à la mise en application de certaines normes.* »⁷⁹

Afin de faire respecter cette norme, le groupe social peut mettre en place une unité institutionnalisée en charge du respect de cette norme – la police en est un exemple – et/ou bien le respect de cette norme incombe à tout le groupe social qui va s'en sentir responsable.

⁷⁴ Cette partie s'appuie principalement sur le texte de Becker, *Outsiders*. Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métaillé, Paris.

⁷⁵ Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métaillé, Paris. p25.

⁷⁶ *Idem*, p39.

⁷⁷ *Ibidem*

⁷⁸ *Ibidem*, p154.

⁷⁹ *Ibidem*, p40.

Ensuite qu'est-ce que la déviance ? Becker va tout d'abord rejeter des définitions de la déviance préalablement présentées.

C'est dans cette idée qu'il va décrire la première « *conception la plus simple de la déviance est essentiellement statistique : est déviant ce qui s'écarte trop de la moyenne.* ».⁸⁰ Il va justifier le fait que cette affirmation est une erreur par l'absurde en affirmant que selon cette conception les gauchers et les roux sont des personnes déviantes.

La seconde conception qu'il critique est celle présentant la déviance comme une pathologie individuelle. Becker montre que même dans le milieu médical il n'y a pas de définition qui fasse consensus à propos d'un comportement humain qui serait sain. C'est d'ailleurs dans cette conception pathologique que l'homosexualité a été décrite comme une maladie.

Après cela, il nous parle d'une autre conception de la déviance ; celle qui considère que la déviance est la résultante d'une désorganisation sociale. Il trouve cette théorie intéressante et ne la remet pas complètement en cause. Cependant il nous dit qu'il « *est difficile en pratique de déterminer ce qui est fonctionnel et ce qui est dysfonctionnel* »⁸¹ mais considère qu'elle a le mérite d'éclairer des situations problématiques au sein de la société.

Enfin, il nous parle d'une dernière conception de la déviance ; celle qui veut que la déviance soit le défaut d'obéissance aux normes. Il admet que cette conception est la plus proche de la sienne ; mais qu'en revanche, vu qu'il réfute qu'il n'y a qu'une seule norme, mais bien des normes propres à chaque groupe, et que l'individu appartient forcément à différents groupes sociaux ; alors l'individu transgressant les normes d'un de ces groupes peut se retrouver en adéquation avec les normes d'un autre de ces groupes.

Par conséquent, ensuite, Becker nous parle de sa définition de la déviance en tant qu'elle est la résultante de la création par les groupes sociaux « *en instituant ces normes à certains individus et en les étiquetant comme déviants.* »⁸²

La déviance n'est donc pas le résultat de l'action considérée comme déviant, mais existe bien par l'interaction avec l'environnement, par « *les réactions des gens à des types particuliers de comportements et par la désignation de ces comportements comme déviants.* ».⁸³ Le traitement d'un acte peut être différent d'une période à l'autre, ainsi un acte considéré comme déviant à une période peut ne pas l'être à une autre ; mais aussi, les réponses apportées à un acte défini comme déviant peuvent différer à travers les époques, traitées avec plus ou moins de tolérance ou de rigueur par exemple.

80 *Ibidem*, p29.

81 *Ibidem*, p31.

82 *Ibidem*, p32.

83 *Ibidem*, p41.

L'individu déviant va subir un processus d'étiquetage, c'est-à-dire qu'il y a un changement de l'identité de l'individu aux yeux des autres. Et que celui-ci va donc se voir imposer un statut dont on lui suppose différentes caractéristiques⁸⁴ qu'on lui suppose en raison de ce statut. L'individu subit donc par rapport à cela un processus d'exclusion, il devient donc un étranger, un « *Outsider* ».

b) Ce que nous retenons de la déviance

Nous nous positionnons donc en accord avec la définition explicitée juste au-dessus de Becker de ce qu'est la déviance.

Loin de vouloir remettre en cause cette approche, nous pensons cependant qu'il y a une limite par rapport à cela : qu'est-ce qu'un groupe social ? En effet Becker ne le définit pas. Cette notion pouvant être facilement utilisée dans les sciences sociales, sa définition semble cependant relativement floue⁸⁵; et de manière plus générale pour la sociologie il serait important de se pencher plus longuement sur elle.

Selon plusieurs définitions « *Un groupe social est un ensemble d'individus formant une unité sociale durable, caractérisé par des valeurs communes, des liens plus ou moins intenses, une situation sociale identique et/ou des activités communes, une conscience d'appartenir à ce groupe et par la reconnaissance, par d'autres groupes, de son existence.* »⁸⁶.

Quels sont les contours d'un groupe social ? En utilisant par exemple comme groupe social les médecins, les cadres, les élèves, les étudiants ou encore les sans chez-soi ; n'y a-t-il pas au sein de ces groupes sociaux alors des multitudes de sous-groupes sociaux – avec leurs propres normes de conduite - que nous pouvons alors multiplier possiblement à l'infini ? Les chrétiens sont-ils un groupe social ? Si oui alors qu'en est-il des catholiques, des protestants et des orthodoxes ? Au sein même des catholiques qu'en est-il des différents ordres religieux ? Il est possible de faire la même démonstration pour de nombreuses catégories instituées en tant que groupe social ; il y a bien par conséquent possiblement de nombreux groupes sociaux à l'intérieur même d'autres groupes sociaux. Cette définition du groupe social est-elle donc suffisante ? Ne serait-il pas pertinent de considérer qu'au sein d'un groupe social ces notions de valeurs communes, de situations sociales identiques, sans nécessairement l'invalider, sont à relativiser ? C'est bien cette définition d'une catégorie homogène, qui mène probablement parfois à des problèmes de généralisation possiblement trop forte au sein de la littérature

⁸⁴ Suivant l'idée des caractéristiques de Hughes : Hughes, E. C. (1945). Dilemmas and contradictions of status. *American Journal of Sociology*, p353-359.

⁸⁵ Il n'y a qu'à taper "Groupe social" sur Cairn ou à en chercher une définition sur internet pour le remarquer.

⁸⁶ Définition du terme : <https://ses.webclass.fr/notions/groupe-social/> Définition qui se retrouve dans d'autres sources numériques dont la teneur scientifique reste malheureusement faible, mais à défaut de mieux nous l'utilisons ici.

sociologique des situations et des représentations des individus classés dans l'appellation « jeunes en errance. ». Les normes peuvent être codifiées sous sa forme législative comme nous le dit Becker; mais alors quel(s) groupe(s) social(aux) impose(nt) ces normes ? Les politiques ? Les législateurs ? Les dominants sous un angle plus marxiste ? L'Etat⁸⁷ ?

Sans prétendre avoir la réponse à cette question, qui mériterait un approfondissement théorique et un travail de bien plus longue haleine, cette idée a le mérite de mettre sur la table de possibles biais dans des études sociologiques ; de chercher à complexifier la complexification déjà engagée par Becker ; mais surtout de développer la suite de la vision sociologique de la déviance.

Nous pouvons donc potentiellement considérer les habitants⁸⁸ de la société belge comme un groupe social (pertinent dans un cadre analytique) ; au sein duquel d'autres groupes sociaux sont représentés ; l'individu appartenant à divers groupes sociaux dans le même temps. Selon cette conception, nous pouvons donc reprendre la conception de la norme au sein des habitants de Belgique comme créée selon deux axes ; soit par l'axe d'un intérêt des membres effectifs à créer et mettre en application des normes de conduite ; soit par l'axe d'un ou de groupes sociaux mettant en place l'imposition de normes à propos desquelles d'autres groupes se doivent d'obéir.

Il nous paraît ici difficile de trancher entre les deux axes à propos du sans chez-soi ou du sans-abrisme comme déviance ; les deux étant possiblement d'ailleurs interconnectés si nous cherchons à pousser le raisonnement plus loin, ce que nous ne ferons pas ici. Nous allons donc nous concentrer sur le premier axe d'imposition de la norme, celui d'un intérêt des membres effectifs d'un groupe social à créer et mettre en application des normes de conduite.

Cette conception du groupe social a donc l'avantage de concilier la conception que la norme est constituée de valeurs et de comportements qui sont acceptés d'un commun accord par tous les membres de la société (ses habitants) avec celle de Becker. Pour cela il faut y ajouter la nuance que ce commun accord proviendrait de l'intérêt d'une majorité de personnes, ou en l'occurrence d'une majorité de groupes sociaux, à créer et faire appliquer cette norme ; tout en reconnaissant que la norme en question ne peut pas être reconnue comme légitime par tout groupe social et donc par tout individu ayant d'autres normes entrant en contradiction. Par conséquent la norme n'est pas admise par l'ensemble des habitants de la Belgique. Cette idée pourrait donc possiblement expliquer le premier axe d'imposition d'une norme. En effet, nous pouvons considérer que le sans chez-soi, et en particulier le sans-abrisme va à l'encontre des

87 L'Etat en tant que groupe normatif selon Sellin : Sellin, T. (2022). *Culture Conflict and Crime* (1st US Edition 1st Printing éd.). Social Science Research Coun.

88 Dans le sens d' « Occuper habituellement un lieu » selon la définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. CNRTL

valeurs communément admises des habitants de la société belge, basées sur des facteurs moraux ; pris sous l'angle des droits humains, ou alors des devoirs des individus.

Nous cherchons aussi à réhabiliter le facteur qui est le plus simple selon Becker de l'explication de la déviance comme statistique.

Il raisonne comme nous l'avons dit par l'absurde en disant que « *Selon cette conception, les gauchers et les roux sont déviants puisque la plupart des gens sont droitiers et châains* »⁸⁹ et en rajoutant que « *c'est une solution trop simpliste. Armée d'une telle définition, l'enquêteur rapportera un peu de tout : des obèses et des grêles, des meurtriers, des roux, des homosexuels et des conducteurs en infraction. Ce mélange contient des individus habituellement tenus pour déviants et d'autres qui n'ont pas transgressé la moindre norme. En bref, la définition statistique de la déviance est trop éloignée de l'idée de transgression qui est à l'origine de l'étude scientifique des déviants* »⁹⁰

Or, il est relativement aisé de montrer que tous ces individus sont ou ont été stigmatisés⁹¹ sur des critères physiques ou moraux et qu'en un sens ils transgressent ou ont transgressé des normes instituées, et qu'ils ont été ou sont considérés comme déviants.

Ainsi, le gaucher a subi une stigmatisation en raison de cet attribut, il n'y a qu'à se souvenir d'un temps où dans les écoles il était interdit d'écrire de sa main directrice⁹². Leur comportement transgressant la norme a donc bien été proscrit. De la même manière « être gauche » signifie être maladroit, malhabile avec comme synonymes potentiels « *balourd* » « *godiche* » « *gourde* » « *emporté* »⁹³; par conséquent nous leur avons bien prêté des attributs stéréotypés. Nous n'avons pas ici l'espace afin développer autant en profondeur les autres points, mais il est relativement facile de le faire.

Les roux ont pu ou peuvent subir des formes de harcèlement dans les écoles par exemple.

Les meurtriers, les homosexuels et les conducteurs en infraction sont ou ont bien été considérés comme déviants de manière codifiée par la loi.

Par conséquent, sans considérer que le facteur statistique soit le seul explicatif de la déviance, ce qui serait effectivement simpliste ; nous considérons ici que le fait d'être en minorité statistique amplifie les possibilités d'être un jour étiqueté comme déviant.

Nous pouvons montrer ici que l'absence de chez-soi ou le sans-abrisme dévie effectivement des moyennes statistiques. En effet nous pouvons dire qu'en fin 2021, à Charleroi, 1159 personnes

89 Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métaillé, Paris. p29.

90 Idem

91 Goffman, E. (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Minuit.

92 (2015, août 13). *On a tant contrarié les gauchers*. France Tv Info. https://www.francetvinfo.fr/societe/on-a-tant-contrarie-les-gauchers_1040617

93 Selon la définition du dictionnaire Larousse.

ont été reconnues en situation de sans chez-soi⁹⁴ pour une population approximative de 200000 personnes dans la zone urbaine.⁹⁵ A Namur, à la même période, 1146 personnes ont été estimées en tant qu'en situation de sans chez-soi⁹⁶ pour une population de 112000 personnes environ en 2022.⁹⁷

Nous rejetons nous aussi dans notre cadre conceptuel d'analyse la vision pathologique de la déviance ; non pas nécessairement dans son terme psychiatrique la reliant à une maladie ; mais dans sa conception « *qui concerne des troubles, des dérèglements d'ordre psychique, qui s'écarte de la normalité* ». ⁹⁸ Ainsi, incombant à la déviance, la personnalité des individus ; dans une forme de responsabilisation personnelle que nous avons parfois remarqué dans la littérature scientifique, et dont nous avons parlé auparavant.

Par conséquent, malgré quelques digressions assumées, le développement de la conception de la déviance permet d'affirmer qu'effectivement le phénomène des personnes en situation de sans chez-soi ou de sans-abrisme peut être analysé sous le prisme de la sociologie de la déviance.

Nous sommes cependant conscients qu'il serait nécessaire de poursuivre cette réflexion par le biais d'autres références. De la même façon, qu'il serait intéressant de poursuivre et approfondir cette idée, en particulier à propos de comment s'impose cette catégorisation en tant que personnes déviantes. Cependant, n'étant pas le corps même du travail, un développement plus approfondi ici nous est impossible.

94 Fondation Roi Baudoin. (2022, mars). *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi*. https://media.kbs-frb.be/fr/media/9229/2022_Denombrementsansabrisme2021_RapportGlobal

95 PopulationStat. (2022). *Charleroi, Belgium Population (2022) - Population Stat*. <https://populationstat.com/belgium/charleroi>

96 Fondation Roi Baudoin. (2022, mars). *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi*. https://media.kbs-frb.be/fr/media/9229/2022_Denombrementsansabrisme2021_RapportGlobal

97 Observatoire de Namur. (2022). *Namur Observatoire - Namur en chiffres — Namur - OpenData*. <https://data.namur.be/pages/namur-observatoire/>

98 Selon la définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. CNRTL

II. Cadre méthodologique

Il nous paraît ici important de bien expliciter la démarche sociologique mise à l'œuvre ; et dans quel cadre théorique celle-ci prend place. En effet « *Les résultats de l'enquête sont indissociables de l'analyse de son déroulement* »⁹⁹. De même « *L'analyse de la situation d'enquête est une condition nécessaire à l'intelligibilité des matériaux recueillis* »¹⁰⁰ Par conséquent nous allons essayer ici, dans les limites possibles des contraintes du mémoire, de développer la méthode et la théorisation sociologique à l'œuvre dans notre enquête.

A. Déroulement de l'enquête

Une revue de la littérature a été effectuée avant, pendant et après le terrain. Nous nous sommes concentrés avant l'entrée sur le terrain sur des lectures sur le sujet du sans chez-soi. En effet nous avons considéré¹⁰¹ qu'il était nécessaire d'avoir une contextualisation donnée par des lectures utiles tout en étant pas trop précise et en évitant des textes trop spécialisés ; afin de ne pas trop fermer le regard sociologique à certains phénomènes au cours de l'empirie. C'est après l'enquête que des textes plus spécialisés sur la thématique des jeunes sont venus éclairer nos observations et nos entretiens ; dans le but d'infirmer ou de confirmer des interprétations, mais aussi de mettre en discussion la littérature scientifique existante.

Nous nous plaçons ici plutôt dans une méthode relevant de l'induction, c'est-à-dire que nous cherchons à partir de cas particuliers à aller vers des conceptions plus générales. En effet, la comparaison de cas peut faire émerger une réflexion plus globale sur le fonctionnement de la société¹⁰²

En revanche « *Ces deux procédures de raisonnement sont des idéaux : aucune d'entre elles ne correspond à la réalité des pratiques scientifiques et des modalités de recherche en sociologie* »¹⁰³

« *La posture inductive accorde la primauté à l'enquête, à l'observation, voire à l'expérience et essaie d'en tirer des leçons plus générales, des constats universaux*¹⁰⁴ : le sociologue

99 Weber, F. (1989). *Le travail à-côté : Étude d'ethnographie ouvrière* (Studies in history and the social sciences) (French Edition). Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales. In Yohana, E. (1995). *Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue*. Genèses. Sciences sociales et histoire, 20(1), p126.

100 Mauger, G. (Décembre 1991) *Enquêter en milieu populaire*, Genèses, n°6 . In Yohana, E. (1995). *Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue*. Genèses. Sciences sociales et histoire, 20(1), p126.

101 En accord avec Florence Weber et Stéphane Beaud : Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain* (LA DECOUVERTE éd.). LA DECOUVERTE, p59-82.

102 Feryn, M. (2017). *Howard S. Becker, La Bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales*. Questions de communication, 31, p541-543.

103 Martin, O. *Induction-déduction*, in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p13-14

104 Sans chercher ici à faire des constats jugés universaux

cherche à établir quelques énoncés dont la validité dépasse le cadre de ses seules observations. La posture déductive accorde la primauté au cadre théorique, au corps des prémisses. Elle sera qualifiée d'hypothético-déductive si les énoncés ou résultats déduits dans ce cadre théorique sont soumis à une expérimentation expérimentale »¹⁰⁵.

Nous considérons donc avoir donné dans un premier temps la priorité au terrain par notre approche ; sans pour autant que cette démarche soit exempte de toute littérature au préalable. Des hypothèses assez larges ont aussi été émises en amont, en cela l'approche pourrait être qualifiée d'hypothético-déductive. Pourtant l'observation et la conduite des entretiens, par conséquent le cadre d'analyse n'a pas été restreint par elles. Nous pouvons dire ici que le cadre est donc hybride, et que cela démontre bien que les procédures de raisonnement sont des « idéaux »¹⁰⁶ qui permettent de cadrer notre méthodologie, sans pour autant totalement la restreindre.

Nous allons donc à la suite présenter trois entrées empiriques pour cette étude.

1. Entretiens semi-directifs

Une majeure partie des entretiens a été réalisé dans le cadre de l'enquête « *Youth Homelessness* » financée par la Fondation Roi Baudoin¹⁰⁷ : Présentons tout d'abord rapidement le contexte de cette enquête. Cette enquête était financée par la Fondation Roi Baudoin, l'objectif ici était de réaliser des entretiens – une trentaine - à propos de jeunes en errance aussi bien du côté francophone que néerlandophone, par conséquent une coopération a été faite entre l'UCLouvain¹⁰⁸, l'université de Ghent et la KuLeuven avec une douzaine de chercheurs au total; puis d'écrire un rapport provenant de ces entretiens. Ma tâche était de réaliser des entretiens sur la région Bruxelloise.

J'ai dans le cadre de cette enquête réalisée 7 entretiens, puis deux autres dans le cadre de ma seconde observation dans la structure nommée Macadam. Nous allons aussi ici utiliser 10 autres entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête « *Youth Homelessness* » avec l'accord de mon promoteur.

Un traitement analytique des entretiens a été réalisé afin de répartir les informations recueillies dans plusieurs catégories d'analyse.¹⁰⁹

105 Martin, O. *Induction-déduction*, in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p13-14

106 Idem

107 [Non publié] Roets, G et al. (2022) *Sans-abrisme et absence de chez-soi parmi les jeunes adultes : chiffres et expériences vécues*, Edition Fondation Roi Baudoin.

108 Représentée par le laboratoire du CIRTES.

109 Présent en annexe

2. L'observation à @Home

Nous allons ensuite détailler l'observation qui a été réalisée dans la structure d'@Home. Présentons tout d'abord de manière succincte l'organisation. C'est une structure d'hébergement située proche de la gare du Midi – dans le quartier de Forest - et créée en 2012 pour des jeunes de 18 à 24 ans – ayant des papiers en règle – et ayant des problèmes de logement. Cette structure prend la forme d'une organisation suivant une vie communautaire, les individus résidents ayant chacun des rôles répartis chaque semaine afin d'avoir un cadre de vie correcte pour tous. Le rôle d'@Home est « *d'apprendre aux jeunes à devenir autonome durablement, et à s'intégrer dans la vie sociale, par l'élaboration d'un projet de vie* »¹¹⁰

La direction de la structure a changé en 2018, et c'est désormais Corentin Letocart le directeur, qui est aussi la personne qui m'a permis l'entrée à l'intérieur de l'organisme.

Avant d'entrer sur le terrain, une lecture des différents rapports d'@home au cours des années a été effectuée afin d'avoir une forme de contextualisation et de saisir différents enjeux et problématiques du terrain.

L'observation eut lieu sur une période d'environ 3 semaines – de manière discontinue - , avec ma présence au sein de l'organisation les après-midis, aux soupers – les jeunes mangent ensemble dans la salle à manger – et aux soirs. J'ai dormi une nuit au sein de la structure au cours de cette observation. Deux sorties avec les jeunes des soirs de week-ends ont eu lieu, l'une dans le quartier Nord de Bruxelles et l'autre dans un parc proche de la structure ; même s'il m'est arrivé de les accompagner dans des sorties de plus courte durée aux abords du bâtiment.

3. L'observation à Macadam

Présentons dans un premier lieu la structure de manière brève. Macadam est une structure d'accueil de jour située à Anderlecht qui a ouverte dans le courant du mois de septembre 2021.¹¹¹ Celle-ci est une structure à bas seuil d'exigence, c'est-à-dire qu'il y a un aspect de conditionnalité faible à propos de l'aide apportée, les seules conditions étant d'être un.e jeune de moins de 26 ans ; et d'être dans une situation de sans chez-soi. Cette structure est ouverte en accès libre les matins et propose de répondre à des besoins primaires, tels que prendre des douches, manger un repas, laver ses vêtements mais aussi d'être dans une optique de création de liens avec les jeunes, par l'écoute et la discussion. Celle-ci propose aussi des activités certaines après-midi (sport, activités culturelles, accueil 100% filles).

110 Page de présentation d'@Home : <https://petitsriens.be/actions-sociales/home18-24/>

111 Page de présentation de Macadam : <https://pro.guidesocial.be/associations/macadam-asbl.222911.html>

Au niveau des jeunes fréquentant la structure, nous pouvons dire qu'une grande partie du public est composé de MENA (mineurs étrangers non-accompagnés) et de jeunes étrangers en demande d'asile ou en situation d'irrégularité.

J'ai été présent dans la structure durant 8 matinées et deux après-midi (pour un accueil sur rendez-vous et pour un accueil 100% filles) de manière discontinue afin de respecter le calendrier donné par la structure.

B. Retour réflexif sur la méthode

Avant de présenter les résultats de l'enquête, il y a ici un besoin d'être honnête sur les conditions de l'enquête. En effet : « *Il est désormais généralement admis que l'ethnologue ne peut faire l'économie d'une réflexion critique concernant son terrain de recherche. [...] l'analyse des relations entre enquêteurs et enquêtés et leur interprétation ne répondent pas seulement à un souci de rigueur méthodologique, mais participent aussi pleinement à la mise à jour des résultats du travail de recherche.* »¹¹²

Par conséquent, expliciter la démarche d'enquête, et émettre un retour réflexif sur elle, nous permet ici de présenter les avantages de la méthode ; mais aussi ses limites et potentiels biais. De plus, il y a aussi l'objectif de soumettre à la critique une méthode d'observation qui n'est pas tant codifiée de manière rigide dans le domaine sociologique.

Je dois dire ici qu'à l'intérieur de mon cursus universitaire, malgré une filière de socio-anthropologie en licence en France, ma formation à ces méthodes fut assez limitée par rapport à l'entraînement aux entretiens par exemple. De plus j'ai tendance à penser que la progression dans l'observation vient probablement surtout de la pratique, qu'il n'y a pas de guide parfait et rigide pour la conduite de cette méthode, à la différence encore une fois des entretiens ; et que par conséquent afin de se perfectionner, l'on passe nécessairement par un tâtonnement plus ou moins prolongé afin de développer personnellement au fur et à mesure du temps différents outils et manières de concevoir l'enquête pour la rendre appropriée

A l'instar de ce que j'ai dit auparavant, il est clair et net que ma méthode d'observation s'est améliorée entre mon observation à @Home et ma seconde observation dans une autre structure de Bruxelles que nous n'aborderons pas au cours de ce rapport. En tout premier lieu, ma prise de notes fût beaucoup plus imposante pour la seconde que la première, plus exhaustive. Cela vient du fait d'une nouvelle forme de rigueur dans la prise de notes ; au cours de l'observation à

112 Yohana, E. (1995). *Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue*. Genèses. Sciences sociales et histoire, 20(1), p126.

@Home j'ai commencé à réaliser l'importance de prendre ses notes juste après le retour de terrain de manière régulière, ce qui était parfois réalisé un peu plus en aval lors du début ; en effet la mémoire est bien plus fraîche lorsque les notes sont posées sur le papier directement. De la même manière j'ai commencé à y passer plus de temps, une observation de 4 heures par exemple nécessitant au minimum une heure de prise de notes à la suite. Celle-ci fut aussi plus ordonnée, avec une prise de notes sous forme de journal de bord au jour le jour plutôt que par un rangement initial par thématique qui ne m'a pas semblé optimal afin de retracer le parcours de l'observation et le cheminement des idées de manière processuel.

Ces notes ont d'ailleurs été impactées par une meilleure capacité au niveau de mon regard sociologique et du travail de ma mémoire. En effet je pense avoir progressé au sujet de ma capacité à noter certains détails et à enregistrer et restituer certaines situations alors que je le faisais plus difficilement au début. Afin de prendre en note un maximum d'informations, au moment de rédiger, j'ai commencé à mettre en place dans le but de faire travailler ma mémoire ; une sorte de visualisation de l'espace et plus particulièrement de mes déplacements durant l'observation ; m'arrêtant plus longtemps sur les situations méritant un intérêt plus fort – selon moi - jusqu'à mon départ du terrain.

Lorsque je dis « selon moi » dans la phrase juste auparavant, c'est bien par ce qu'ici rentre en jeu le concept de « *pertinence abstractive* »¹¹³ un processus de sélection des informations par le regard et l'attention du récepteur des signes ; signes au sens d'indices de compréhension d'une situation. Par rapport à ce point, le travail est encore grand, en effet ma capacité à faire une sélection au niveau des situations pertinentes d'intérêt est encore loin d'être optimale, ma prise de notes étant passée de trop légère au début de la première observation, à probablement trop conséquente au niveau de la seconde.

Une interconnexion a pris place entre observation et entretiens. C'est-à-dire que l'observation a permis de faciliter le contact avec les jeunes, qui pouvaient être parfois possiblement réticents au moment de mon entrée sur le terrain. En effet un jeune par exemple au début de la relation était assez distant, déclarant qu'il ne voulait pas être encore un sujet d'étude. Cependant au travers de contacts répétés, des discussions et une forme de création de liens, celui-ci devint par la suite possiblement l'un de mes meilleurs informateurs sur le terrain. Une autre jeune pensait au début que j'étais un policier, celle-ci était donc assez réticente et me posa rapidement la question un jour après mon arrivée. Une première explication rapide ne l'a pas convaincu dans un premier temps ; puis, après avoir pu lui expliquer le projet plus

113 Persyn-Vialard, S. (2011). La conception fonctionnelle du langage chez Karl Bühler. *La linguistique*, 47, p151-162.

longuement et me voyant de manière assez courante sur une période assez courte, celle-ci commença à plus facilement de livrer à moi. Les deux cas dont je parle ici ne sont pas les seuls, ce ne sont que des illustrations afin de montrer que l'observation m'a bien permis de recueillir des discours de manière informelle, mais aussi sous la forme la plus formelle : celle des entretiens.

L'observation a aussi permis de faire un lien entre discours et pratiques ; travailler sur la signification des situations des individus et sur leurs raisons d'agir. En effet, dans une perspective d'interactionnisme symbolique ; la représentation des individus sur une situation comme raison d'agir est primordiale.

De la même manière, en considérant qu'il n'y a pas de lien mécanique entre ce que disent et font les enquêtés, cette observation a pu aussi permettre de mettre en perspective les discours et les pratiques.

Mais, dans le sens inverse ; mener des entretiens a pu aussi me permettre de me rapprocher de certains individus et ainsi de mener plus loin l'observation ; en tissant un lien de confiance partielle possiblement plus fort qu'auparavant, et ainsi d'accéder à plus d'informations. En effet, accepter de faire un entretien, c'est accepter de se confier sur des moments intimes de sa vie, avec une propension à toucher à l'affectif ; aux sentiments de l'individu.

Il nous faut ici noter l'influence que peut avoir la position d'observateur sur le comportement des individus. Il a été nécessaire dans les deux observations de bien expliciter la raison de ma présence afin de dissiper certains doutes, et ainsi de faciliter l'accès au terrain et à certaines informations.

Au sein d'@home, bien que l'on m'ait demandé plusieurs fois si j'étais un ancien ou un nouveau résident de la structure ; on s'est surtout demandé si je n'étais pas un nouveau travailleur social. Lorsque je développais les raisons de ma présence, on me voyait plus facilement comme un psychologue, or les jeunes ayant dû répéter très régulièrement leur parcours ; ils pouvaient ne pas voir l'intérêt de me parler. C'est en accentuant le fait que je n'étais ni psychologue, ni travailleur social ; et que je n'étais pas là pour travailler sur leur comportement et leur personnalité, mais bien de simplement à chercher à comprendre des situations de manière comparative que l'intérêt devenait plus fort. En effet, c'est en expliquant que leur parcours individuels ne m'intéressait pas – au niveau sociologique - ; mais que celui-ci m'intéressait seulement dans la comparaison avec le parcours d'autres jeunes sans chez-soi que l'intérêt est né. De fait, l'impression de participer à quelque chose de plus grand que lui, de donner un espace de visibilisation et de compréhension de sa situation, faisait naître un intérêt plus grand au fait de parler. Les jeunes se prenaient au jeu, et cherchaient d'eux-mêmes à me faire voir des situations qu'ils pouvaient juger comme intéressante pour mon enquête.

A Macadam, la situation était légèrement plus complexe du fait d'une barrière de la langue ; en effet « *Avec la langue vient la compréhension* »¹¹⁴

Par conséquent il était plus difficile d'expliciter la démarche, dû moins de manière longuement développée ; et ainsi, la compréhension des raisons de ma présence était plus partielle. Du fait, que je n'étais pas dans une démarche d'aide – comme est le rôle des travailleurs sociaux -, ni dans l'optique d'être aidé ; mais que j'étais cependant là à observer les individus, des suspensions pouvaient plus facilement prendre place - sur le fait que je pouvais être un policier par exemple - avec des individus avec lesquels les contacts étaient plus faibles voire inexistants. En revanche, la curiosité était bien là, et même sans pouvoir rentrer dans les détails, il restait cependant possible d'expliquer que j'étais là pour observer et non pour punir ou juger, mais bien pour comprendre.

Cela fait donc écho avec cette phrase « *Je compris que mon acceptation dans le quartier dépendait bien plus des relations personnelles que je pouvais nouer que d'une quelconque explication de mes objectifs* »¹¹⁵. Dans le cas de notre enquête, il a bien fallu dans un premier temps, avec mes contacts privilégiés (comme d'ailleurs White avec Doc) expliciter plus longuement la démarche. Mais, en accord avec cette phrase, ce sont bien ensuite ces contacts privilégiés avec des individus qui ont ensuite facilité l'insertion dans le terrain. Certains jeunes ont cherché à m'intégrer, ont explicité d'eux-mêmes ma démarche avec la compréhension qu'ils en avaient (que ce soit à Macadam ou @Home), d'autres ont cherché à me faire participer à des activités et d'autres enfin m'ont simplement valorisé ; me facilitant donc l'observation. De manière plus simple, il suffit d'avoir une discussion avec une ou des personnes, pour que d'autres se joignent à la conversation et qu'un contact se crée sans explicitation de la démarche.

Dans la même idée, il y avait sur le terrain un processus d'observation réciproque entre enquêteur et enquêtés. Les jeunes mais aussi les travailleurs sociaux observaient régulièrement mes réactions. « *Ma présence en intruse dans ce milieu d'interconnaissance local met en route un processus d'observation réciproque. Par quelques questions mais aussi par l'observation et le déchiffrement de mes manières d'être, on cherche à m'identifier et à se situer par rapport à moi.* »¹¹⁶. Ce processus réciproque d'observation était une condition de mon acceptation sur le terrain, en effet, si dans une volonté d'observation participante, je provoquais l'indifférence totale des acteurs de mon terrain ; alors il m'aurait été plus difficile de m'insérer dans le milieu. Et en tant qu'observateur sans participation, et sans contact ; j'aurais eu plus de difficultés à observer certaines pratiques pouvant être intéressantes, sortant du cadre du règlement d'une structure par exemple.

114 Whyte, W. F. (1967). *Street Corner Society* (First Edition). The University of Chicago Press. p327.

115 *Idem*, p330.

116 Yohana, E. (1995). *Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue*. Genèses. Sciences sociales et histoire, 20(1). p127.

En revanche, avec une observation qui a été courte ; il est important de noter que la distance enquêteur/enquêté est restée forte – beaucoup moins à @Home qu’à Macadam – et que par conséquent, le comportement des individus pouvait être imprégné par la connaissance d’être observé.

C. Positionnements méthodologiques

1. Le rapport à l’enquête

Pour commencer ce point, nous pouvons exprimer qu’il y a ici une volonté de développer un savoir sur le champ propre à celui des jeunes sans chez-soi, en créant un mémoire avec une volonté d’orienter les politiques publiques, de mener à l’action correspondant en ce sens à la figure de « l’intellectuel spécifique » tel qu’a pu le théoriser Michel Foucault en 1976.¹¹⁷ Il y a ici l’idée que « jamais plus un individu ne pourra acquérir la certitude d’accomplir quelque chose de vraiment parfait dans le domaine de la science sans une spécialisation rigoureuse. ».¹¹⁸ C’est bien par un processus de spécialisation que le développement des connaissances et compétences sur un champ spécifique – et donc la maîtrise de celui-ci - peut permettre de mener à l’action concrète.

On peut aussi dire ici qu’il y a comme objectif de faire office de savant, en conduisant une recherche sur un sujet ; mais aussi de faire figure d’intellectuel au sens de Sartre¹¹⁹ ; en travaillant et en mettant en avant les problèmes/ contradictions que l’on peut trouver dans la structure sociétale influant sur les situations de ces jeunes.

Dans l’idée de Bourdieu que « *les sciences sociales se sont constituées en bastion central du camp des lumières [...] dans sa lutte politico-religieuse à propos de la vision de l’homme et de sa destinée* » et que « *la plupart des polémiques dont elles sont périodiquement la cible ne font qu’étendre à la vie intellectuelle la logique des luttes politiques* »¹²⁰ ; j’ai dans l’espoir que cette recherche se constitue elle aussi dans le bastion central du camp des Lumières, cette fois dans sa lutte politico-sociale, dans sa vision de l’Homme et de son futur. En effet j’ai ici dans la volonté que les récits récoltés, les données ethnographiques ne soient pas des illustrations locales, des images amenant à la compassion « *local color, prepackaged compassion* »¹²¹ mais bien qu’ils servent à façonner les correctifs pratiques « *practical*

117 Foucault, M. (1976). *La fonction politique de l’intellectuel*. Politique-Hebdo. p109-114.

118 Weber, M. (1919). Le métier et la vocation de savant. Dans *Le savant et le politique*. p56.

119 Dans son interview pour Radio-Canada, en 1967

120 Bourdieu, P. (1997). La connaissance par corps. Dans *Méditations pascalienne*. Seuil. p192.

121 Hopper, K. (2003). *Reckoning with Homelessness* (The anthropology of Contemporary Issues) (3e éd). Cornell University Press.

corrective »¹²² et les alternatives possibles à ce phénomène ; mais aussi en étant attentif à l'aspect de prévention de celui-ci – certaines de mes conclusions personnelles allant particulièrement dans ce sens -. Il y a ici bien une volonté d'engagement, « *an affirmative obligation of its members "to speak out publicly" on matters within their field of expertise* »¹²³ correspondant à la figure de l'intellectuel spécifique de Foucault menant une recherche dans le but de l'action politique sur un champ de connaissance bien spécifique.

Nous pouvons discuter ici de cette manière de voir les choses en mettant cela en perspective avec Luc Boltanski qui considère que « *les souffrances, les humiliations... sont en réalité peut audibles et ne déploient véritablement leur potentiel critique que quand, montant en généralité, elles sont collectivisées* », qu'elles détiennent au sein d'elles-mêmes un « *potentiel critique radical, susceptible de mettre en cause et de changer la réalité sociale* ». ¹²⁴ Dans la continuité de cette idée, il y a donc bien un intérêt à visibiliser certaines expériences vécues ; par le biais des entretiens afin de faire émettre une critique, qui est effectivement dans un premier temps de l'ordre normatif, de l'ordre de la dignité humaine ; mais qui peut ensuite amener à une forme de « *critique sociale* »¹²⁵ justement par l'aspect comparatif de ces expériences, par leurs similarités mais aussi par leurs différences.

Par l'analyse thématique créée pour les entretiens, il y a bien une volonté de travailler sur les causes structurelles du phénomène de sans chez-soi des jeunes ; mais aussi sur les réseaux informels des jeunes comme réseaux de solidarité, de leviers mais aussi parfois de blocages ; à contrario du constat de Hopper sur les limites de l'ethnographie sur le sans-abrisme du moment. Nous envisagerons ici des réformes défendables « *defendible reforms* »¹²⁶, pragmatiques et renseignées sur les données structurelles à l'œuvre afin d'avoir un impact sur les politiques publiques ; appelant à l'action politique.

Nous concluons ici avec Paugam : « *le sociologue ne peut rester dans sa tour d'ivoire et s'abstenir de discuter des questions sociales et politiques, surtout lorsque ces dernières portent directement sur les travaux qu'il vient de mener.* »¹²⁷

122 *Idem*

123 *Ibidem*

124 Boltanski cité dans Genard, J. L. (2011). Expliquer, comprendre, critiquer. *SociologieS*.

125 *Idem*

126 Hopper, K. (2003). *Reckoning with Homelessness* (The anthropology of Contemporary Issues) (3e éd). Cornell University Press.

127 Paugam, S. (2010). *La pratique de la sociologie*. Paris, Presses Universitaires de France. p.147-183.

2. Le rapport à l'observation

Tout d'abord l'observation m'a demandé de trouver une forme de continuum entre engagement et distanciation dans l'idée d'Elias¹²⁸ ; un bon équilibre entre les deux. L'observation étant participante, je ne pouvais pas ne pas être empreint d'empathie et donc d'une forme de subjectivité, provenant d'ailleurs de mes propres intérêts pour ce sujet d'enquête.

C'est d'ailleurs la distanciation qui m'a manqué dans un premier temps, n'ayant probablement pas assez pris le temps du recul réflexif par des lectures afin d'envisager les « configurations »¹²⁹ qui entrent en jeu. Je me suis laissé emmener par des considérations descriptives et dans un sens illustratives de la misère¹³⁰ plus que de considérations à l'action pratique, au changement social : « *such topics require framework as well as fieldwork* »¹³¹ ; je n'avais pas l'équipement et la connaissance requise que l'on trouve dans le monde scolaire. En effet bien que l'univers scolaire soit source de « séparation »¹³² il est aussi source de « *rupture libératrice* ». ¹³³ par conséquent « *les méthodes les plus participantes ne peuvent jamais se départir du moment du retrait objectivant* »¹³⁴

Si nous considérons que la sociologie est une science interprétative ; alors le recueil de la parole et de l'interprétation des acteurs – par les entretiens mais aussi l'observation –, en l'occurrence des jeunes est particulièrement important, il y a ici l'idée d'une concertation avec l'autre. L'on retrouve ici donc l'idée de l'importance du décentrement de Genard, la capacité lorsque l'on prend l'autre au sérieux qui nous amène à une « *compréhension possible des émotions, des indignations, des significations ou encore des raisons et des motifs* ». ¹³⁵ Bourdieu nous dit en revanche que « *« l'action n'est ni purement réactive » selon l'expression de Weber, ni purement consciente et calculée* »¹³⁶. En extrapolant cela et en faisant l'hypothèse que la pensée est une action en soi ; alors un recul réflexif sur la pensée des jeunes est en revanche nécessaire, par une lecture « symptomatologique »¹³⁷ des discours des acteurs : c'est-à-dire à une lecture « *qui procéderait à une compréhension des obstacles à la construction d'une vision critique par les acteurs de leur situation* »¹³⁸. De la même manière, en admettant

128 Elias, N. (1993). Les pêcheurs dans le Maelström. Dans *Engagement et distanciation*. Fayard

129 Idem. p122.

130 Dans l'idée d'Hopper. Hopper, K. (2003). *Reckoning with Homelessness* (The anthropology of Contemporary Issues) (3e éd). Cornell University Press.

131 Idem

132 Bourdieu, P. (1997). La connaissance par corps. Dans *Méditations pascalienne*. Seuil. p30.

133 Idem

134 Genard, J. L. (2011). Expliquer, comprendre, critiquer. *SociologieS*.

135 Idem

136 Weber cité dans Bourdieu, P. (1997). La connaissance par corps. Dans *Méditations pascalienne*. Seuil. p214.

137 Genard, J. L. (2011). Expliquer, comprendre, critiquer. *SociologieS*.

138 Idem

comme Weber, que la science et donc la sociologie a elle-même ses propres suppositions, alors un recul réflexif sur ma position en tant que chercheur et sur mon regard était nécessaire. Pour cela, je ne pouvais pas rentrer dans une disposition purement scolastique, le savoir théorique doit bien être mis à l'épreuve face aux réalités pratiques, dans l'idée de William James, le penseur doit être en contact face à la pratique comme épreuve imposée à la pensée.¹³⁹

Pour finir au niveau de la démarche de l'observation, disons simplement qu'il a fallu trouver un bon compromis entre les attentes et les règles fixées par l'institution d'accueil ; et le besoin de l'enquête sociologique sous l'angle de la socialisation des jeunes. De fait, si nous prenons en compte la vision du système de Luhmann¹⁴⁰ tout en la relativisant et en considérant que des systèmes peuvent cependant interagir ensemble ; la vision de l'enquête sociologique était différente entre l'institution d'accueil et ma pratique de la sociologie. En effet, vu que l'observation portait bien sur les jeunes sous un aspect interactionniste plus que sur l'institution et le travail social – même s'il est impossible ne pas en tenir compte – et bien l'enquête m'a mené à observer des comportements sortant des cadres établis par le règlement. Il a donc fallu réussir à trouver un bon compromis, afin de ne pas moi-même risquer de me mettre en défaut par rapport à l'institution d'accueil ; tout en étant capable d'observer des phénomènes sortant du cadre de celle-ci.

Je peux relativiser cela cependant, en disant ici que l'institution d'accueil était bien consciente que nous n'avions pas le même « habitus »¹⁴¹ pris ici au sens de dispositions à agir ; et que par conséquent ma marge de manœuvre était quand même relativement large, ce qui d'ailleurs amène à questionner la vision de la non-possibilité de communication et de compréhension entre différents systèmes de Luhmann.

3. Pour conclure sur le positionnement méthodologique

Pour finir ici, je pense qu'il a été montré comme possible l'articulation entre « *Expliquer, comprendre, critiquer* ».¹⁴² C'est-à-dire en prenant la position objectivante qui est celle d'expliquer en « il » par le fait de travailler – par les entretiens particulièrement et l'analyse thématique – sur des explications causales, systémiques et structuralistes du phénomène jeunes en errance. Mais aussi que nous pouvons rentrer dans l'approche compréhensive en « tu » en se mettant à la place des acteurs concernés – par les entretiens mais aussi particulièrement par l'observation - avec une empathie, avec un engagement ; tout en étant capable de faire preuve

139 James, W. (2014). *Pragmatism : A New Name For Some Old Ways Of Thinking*. CreateSpace Independent Publishing Platform.

140 Luhmann, N., & Schmutz, J. (1999). *Politique et complexité* (0 éd.). CERF.

141 Bourdieu, P. (1997). La connaissance par corps. Dans *Méditations pascalienne*. Seuil.

142 Genard, J. L. (2011). Expliquer, comprendre, critiquer. *SociologieS*.

comme nous l'avons dit d'une certaine distance nécessaire, d'un recul réflexif. Enfin, que les constats menés à la suite de ces deux postures et deux méthodes de faire ; amène à une position critique en « je », en étant capable de prendre position sur un champ spécifique par rapport à des connaissances produites empiriquement.

III. La carrière de jeune sans chez-soi

La situation de sans chez-soi ou de sans-abrisme est une situation que nous considérons comme évolutive ; en raison de divers facteurs. *« Les auteurs de différentes recherches retiennent plusieurs de ces facteurs, ils se situent à différents niveaux : structurel (mécanismes socio-économiques, migration, définition de la citoyenneté) ; institutionnel (disponibilité et procédure d'accès aux services, sorties d'institution, organisation structurelle du secteur, etc.) ; relationnel (situations familiales et relationnelles, séparations et ruptures, etc.) et personnel (positions socio-économiques, statut de citoyenneté, origine migratoire, santé mentale, dépendances, handicap, maladies, sexe, âge, etc.). Ces facteurs sont par ailleurs plus ou moins les mêmes que ceux qui renforcent les situations de pauvreté et l'exclusion sociale. »*¹⁴³

Comme nous le verrons dans le développement de cette partie, ces différents facteurs sont interconnectés, agissant parfois réciproquement l'un sur l'autre ; intervenant de manière diverse dans plusieurs étapes du processus de carrière de sans chez-soi ; vu en tant que carrière déviante.

A. L'avant sans chez-soi

1. L'angle familial

Nous pouvons dire que l'un des facteurs majeurs qui est apparu au travers des entretiens et des observations auprès des jeunes ; est celui de la dissolution des liens avec le milieu familial.

Bien souvent, c'est cette dissolution du lien avec le milieu familial qui est la première cause de l'entrée dans la carrière de sans chez-soi.¹⁴⁴ Le parcours d'instabilité résidentielle est lié à une forme de rupture plus ou moins engagée avec son milieu familial, cette rupture s'engageant par un départ forcé ou volontaire du foyer familial.¹⁴⁵

Ce décrochage du milieu familial mène à d'autres type de décrochages institutionnels ; avec en premier plan l'école dont nous parlerons plus longuement par la suite.

Bien que nous considérions que la situation de sans chez-soi ou de sans-abri peut toucher tout individu, il est nécessaire cependant de reconnaître que les classes populaires sont plus amènes d'être touchés par ce phénomène. *« En fonction des catégories sociales, on peut constater une vulnérabilité sociale plus ou moins prononcée. »*¹⁴⁶, *« Comme leurs homologues*

¹⁴³ Wagener, M. (2015). Les personnes sans-abri à Bruxelles – le logement comme point de départ et d'arrivée ? p1.

¹⁴⁴ Voir par exemple Langlois, E. (2014). De l'inconvénient de n'être le problème de personne : Cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance. *Pensée plurielle*, 35(1), 87.

¹⁴⁵ En accord avec De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, *Pauvreté*, 26, p8.

¹⁴⁶ Vulnérabilité sociale dans l'idée de Castel, R. (2003). L'insécurité sociale, Paris, Seuil. In Wagener, M. (2015). Les personnes sans-abri à Bruxelles – le logement comme point de départ et d'arrivée? p1.

masculins, les femmes sans domicile sont plutôt d'origine modeste »¹⁴⁷, « Pour l'essentiel, ils sont issus de milieux défavorisés. Avant de vivre cette période d'errance, nombre d'entre eux appartenaient à une famille monoparentale. Quinze des soixante jeunes rencontrés ne connaissent pas un de leurs parents »¹⁴⁸

Nous pourrions aussi parler de cela sous l'angle structurel ; nous avons cependant décidé de le relier sous l'aspect familial ; car considéré comme plus pertinent dans le contexte de rupture avec la famille.

Il est important de souligner que la vie du jeune dans le milieu familial est bien souvent instable, non pas de son fait semblerait-il mais bien de son milieu familial.

Nous allons ici développer différents exemples afin d'appuyer ces propos.

En revanche, il serait intéressant de travailler avec des familles dont le jeune est considéré comme sans chez-soi afin d'avoir une vision plus large du phénomène.

De manière assez, récurrente les jeunes nous disent avoir le sentiment d'avoir été délaissé durant leur enfance. *« Ma mère, pendant ce temps-là, elle enchaînait petit copain sur petit copain. Ma mère, elle a un problème avec ses petits copains, une fois qu'elle en a un, elle s'en fout de ses enfants, tu vois ? » (Gaël) « Ouais abandonnée, ouais. Parce que y a, même quand j'le faisais [en parlant de tentative de suicide], ma mère, elle (elle cherche mots) elle s'en foutait! elle disait "ben tu fais ça, ben t'es juste une conne à faire ça". une fois elle m'a dit ça, j'étais dans mon bain. Elle a vu plein de sang et tout sur moi et elle a fait (imite)"ouais t'es une vraie conne!" après elle a claqué la porte et voilà. Mais bon j'étais plus petite, hein. J'avais quoi 14 ans? 14 ans, 15 ans...et voilà. [...] ben surtout un manque parental, un manque d'amour surtout. Parce que ça aussi j'en veux un peu à ma mère, que elle m'a pas assez comprise dans mes actes et puis même dans mes paroles que y a des fois, j'lui disais tu m'as pas assez comprise et elle m'a pas fait. Elle m'a pas assez comprise et elle m'a pas assez donné d'amour. Genre l'amour que je devais avoir, j'en recevais pas. » (Elise)*

Ils sont parfois amenés à prendre des responsabilités de manière précoce du fait d'une maladie, d'une surcharge de travail d'un parent par exemple ; ce qui peut engendrer des conflits familiaux : *« "Pour faire simple, ma mère est handicapée donc elle ne peut pas faire grand-chose. Mon père est assez strict, mais ne faisant rien. Donc les prises de becs c'est pour aller faire les courses, faire à manger, ... Tous des trucs comme ça quoi !" », je revenais du travail, il n'y avait que des prises de becs. En fait, pour faire simple, je commençais à 4 heures du matin*

¹⁴⁷ Loison, M., & Perrier, G. (2019). Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : Entre vulnérabilité et protection. *Déviance et Société*, 43(1), 82.

¹⁴⁸ Dequiré, A.-F., & Jovelín, E. (2012). Les jeunes sans domicile fixe face aux dispositifs d'accompagnement. *Informations sociales*, 169(1), 126-133

et je finissais à 18 heures. C'étaient des grosses journées de travail. Je devais me débrouiller pour rentrer à la maison donc je rentrais vers 21 heures – 22 heures. De là, il fallait que je fasse à manger pour toute la famille, il fallait que je fasse le jour d'après, le ménage, le truc, le ça, ... J'ai dit à un moment « Toi, tu ne fais rien, je paie une partie du loyer, essaie quand même de faire un minimum. » comme aller faire des courses ou un truc comme ça. Puis ça n'a pas marché et pour ne pas arriver aux mains à ce moment-là, j'ai pris mes affaires, je suis allé dormir à la gare. » (Hugo)

Certains jeunes sont aussi obligés de subvenir à leurs propres besoins en étant dans le milieu familial par manque de moyens financiers. Ceux-ci ont donc recours à la débrouille (comme demander de l'argent à des proches) et parfois à la délinquance. : *« C'était très compliqué, j'ai toujours dû me débrouiller par moi-même pour trouver des solutions à chaque fois » « des vols qui me servaient à manger tu vois [...] C'était ptetre que deux jours de bouffe mais à chaque fois ça sauvait la situation » (Mike)*

La violence physique subie durant l'enfance est une composante qui ressort de manière assez forte dans les différents entretiens. : *« Bah tous ces mecs je mangeais blindé dans ma gueule quoi ! Ils étaient violents » (Gaël). « Du coup on est, on est revenu et même violence dès qu'on a, dès qu'on a mis le pied à Bruxelles il est redevenu violent. Il était là en mode, il voulait me frapper, il voulait frapper ma sœur parce qu'il était énervé sans raison. Et du coup heuuu j'sais pas. J'ai ré-eu le même sentiment de besoin de fuir » (Max)*

Les violences peuvent être aussi de type sexuel : *« j'ai porté plainte contre mon père pour abus pendant 8 ans. Mais je ne dis pas ce qu'il m'a fait parce que ça me fait mal d'en parler. » (Billel)* Elles peuvent être aussi de psychologiques et/ou verbales : *« La plupart du temps, quand mes frères sont partis, je me faisais rabaisser, insulter tout ça. Et puis bah la plupart du temps je me sentais seule chez eux, je me sentais mal, je me sentais déprimée et puis bah voilà j'ai décidé de partir » (Natacha) « Ce jour-là mon père m'a fait dormir dans la cave deux semaines » (Abdel)*

Les jeunes peuvent se retrouver expulsés de leur logement par la famille. Des beaux-pères peuvent ne pas vouloir de la présence du jeune dans le foyer familial ; ainsi, celui-ci se retrouve mis à la rue du jour au lendemain : *« quand on est revenu en Belgique, son mec ne voulait pas venir en Belgique, il lui a dit « Tu sais quoi ? Si je viens en Belgique, ton fils, il ne reste pas là ». Parce que lui, il ne voulait que ses enfants à lui chez lui. Même si c'est ma mère qui paie le loyer et tout ça. Un jour, je rentre de l'école... Je devais y aller à pattes, c'est 8-9 kilomètres... C'est pas énorme mais ça casse quand même les couilles. Un jour, je rentre de l'école, j'vois ma mère arriver avec mon beau-père, ils avaient un sac poubelle, « Tu prends tes clics et tes clacs, tu te casses » » (Gaël)*

Un autre jeune se retrouve expulsé de chez lui car il aurait cherché l'identité de son père biologique : *« En fait, le jour de mes 17 ans, c'est pas vraiment moi qui ai quitté si vous voulez. Le jour de mes 17 ans, mon beau-père est arrivé près de moi, il m'a dit « J'ai une surprise pour toi en bas, descend ». Donc le jour de mes 17 ans, à 7h au matin. Je trouvais ça bizarre parce qu'il ne m'a jamais... Depuis mes recherches sur mon identité, il n'a plus vraiment réussi à me saquer. Et là, il me dit, j'ai une surprise pour toi, ça m'a paru vraiment bizarre ! Du coup, moi je descends, un peu la tête dans le cul, désolé de l'expression ! Je dis bonjour à tout le monde, bizarrement, sans réponse. Dans le salon, je vois 2 sac à dos et une valise. Cool, je pars avec quelqu'un en voyage ! Mon beau-père me dit que je pars tout seul. « Ce sont tes affaires, prends-les, dégage ! ». » (Adrien)*

Ce que nous cherchons à montrer par ces deux longs exemples ; c'est que la manière détaillée dont les jeunes présentent la journée de leur expulsion du foyer familial, démontre bien un aspect traumatique de l'expérience.¹⁴⁹

Des adoptions peuvent être aussi sources de problèmes diverses, tel que de la maltraitance par exemple : *« forcément ça s'est mal passé parce qu'en fait la dame là-bas nous battait. Donc c'était une dame... Heu (Réflexion)... Limite, on était des esclaves en fait, genre vraiment ! " On devait faire nos devoirs, dès qu'on avait terminé nos devoirs, elle nous lavait, dès qu'elle nous lavait, on devait rester à genoux, à genoux devant la porte d'entrée, je m'en rappelle comme si c'était hier, devant la porte d'entrée jusque 23 heures, même des minuits et après on allait dormir... Rebelotte... Rebelotte... Pendant trois ans » (Eric)*

Le cadre de vie dans lequel le jeune a évolué peut-être aussi parfois remis en question : *« Ma mère vu que c'est un peu pour elle que j'suis parti de la maison quand elle est partie, parce que vu que mon père il la battait, il nous frappait moi et ma sœur et tout moi, j'ai bougé de là et surtout que j'ai vu que ma mère elle... Ma mère elle est comme elle est quoi. J'me disais que si elle restait près de moi, elle partirai pas dans toutes les bêtises qu'elle a l'habitude de faire. Mais bon heuuu elle aussi m'a rejeté parce que bah j'étais trop jeune j'sais pas quoi, du coup elle préfère rester avec ses gars." "Quand elle s'est installé avec son petit ami SDF dans un squat à Wépion, un hôtel qui est détruit là, qu'ils ont réussi un peu à réaménager pour qu'ils aient un peu d'eau courante, d'électricité et une chambre ou deux. Là je suis resté quand même quatre mois avec elle et son compagnon, entouré de tous les crackhead et les autres clodos et tous ceux qui se piquent à l'héroïne et tout ça là-bas. Mais après j'ai pété un câble j'ai dit « Wesh c'est pas pour moi ici » j'ai voulu, j'ai insulté le gars j'ai dit que s'il quittait pas ma*

¹⁴⁹ Dans l'idée de L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p19.

daronne j'allais tout faire pour le buter. Du coup il m'a tiré dessus avec son fusil à bille là, du coup j'ai dû me casser. » (Max)

La précarité peut aussi être un facteur d'instabilité au sein du foyer, avec l'exemple ici d'une saisie au domicile familial : *« le truc c'est que elle a plus su tout payer, donc euh y a un jour, ça, je m'en rappellerais toute ma vie, j'pense. C'est ... en fait, j'avais une playstation. J'avais genre tout, avant. Et vu que je suis une gameuse, genre un peu, j'me réveillais le matin, je jouais une partie comme d'habitude, je vais à l'école parce qu'à ce temps-là, j'allais à l'école. Et après ça, ben j'rentre, normal, toute souriante, heureuse de rejouer. Au final, je rentre et je vois. Y a quelque chose qui s'est passé. Déjà, la maison elle est pas comme d'habitude. Y a plus rien. j'ai regardé le salon, 'fin partout. et puis après le pire, c'est que j'ai été dans ma chambre et y avait plus de playstation, plus de lit, y avait plus rien. Et je suis tombée à terre et j'ai pleuré, en fait. Je me suis dit, c'est bon, c'est foutu, j'ai plus rien... Alors que avant, j'avais tout, en fait » (Elise)*

Il nous paraît aussi important de préciser que certains jeunes en étant encore en lien avec leur famille ont connu des parcours de sans chez-soi. En effet il est ressorti des entretiens qu'ils peuvent être amenés à dormir en rue ou en squat dû à la perte du logement pour différentes raisons.

Le parcours de sans chez-soi peut aussi trouver son origine dans le décès d'un proche. *« Moi avant, je vivais très très bien par ce que mon père il travaillait, on avait une maison, je manquais pas d'argent chaque mois, je vivais très très bien quoi, fin une vie normale quoi, t'as pas de loyer à payer, t'as pas de facture ; et on te...en fait on s'occupe de toi. C'étaitiiiiit la vie parfaite je dirais " " J'avais pas problème, j'avais pas de soucis d'argent. Ma vie ça se passait très très bien quand mon père il était là. » (Samantha)*

Il est relativement aisé de pouvoir faire la remarque que les jeunes ont des histoires faites de *« souffrance et d'expériences difficiles. »*¹⁵⁰

L'angle développé par l'Utile-Chevalier nous paraît ici pertinent comme cadre d'analyse. Nous considérons donc que bien souvent cette rupture *« est la conséquence de violences intrafamiliales »*¹⁵¹ pouvant se décliner de 4 manières : *« violences physiques » « violences sexuelles » « violences morales : rejet bannissement, comportements inadaptés » « violences de la grande précarité : difficulté matérielle des parents, violence du quotidien pour l'enfant »*¹⁵²

¹⁵⁰ Citation de Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p.18. Mais cette conception se retrouve dans la majeure partie de la littérature en présence.

¹⁵¹ L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p.19.

¹⁵² Idem. p.20.

Nous pouvons aborder l'angle familial aussi en parlant des jeunes migrants. Tout d'abord, le départ du pays peut parfois se faire sans l'accord des parents ; qui subissent la situation. « *Nan moi ma famille, pour dire la vérité, moi ma famille ils sont pas d'accord. [...] C'est moi qui a forcé la situation. C'est moi qui a dit à ma famille, comme je suis ici tout seul, dans la famille, vous êtes âgés, c'est moi qui va prendre des responsabilités* » (Ibrahim)

Mais aussi, que le départ du pays peut également « *parfois être le fruit de conflits familiaux* »¹⁵³. En effet nous avons été surpris, après avoir eu des discussions avec de jeunes migrants¹⁵⁴ lors de l'observation, de remarquer que cet aspect de conflit avec la famille était aussi particulièrement présent.

2. L'angle structurel

Nous pouvons rajouter à tout cela le contexte structurel qui rend la vie des individus plus difficile. « *Le développement du travail précaire et de la paupérisation, la diminution des emplois non-qualifiés, les difficultés croissantes à se loger dans ces conditions lorsque l'appui de la famille est impossible font partie des causes profondes des situations erratiques que peut connaître la jeunesse.* »¹⁵⁵ « *Les évolutions actuelles du marché de l'emploi rendent les conditions de leur insertion de plus en plus défavorables, et clivées par le diplôme.* »¹⁵⁶

Ainsi, le contexte actuel de l'économie fait que l'insertion par le travail devient plus compliquée.¹⁵⁷

Dans la même logique, l'accès au logement est lui aussi plus compliqué ; par une hausse des prix et des charges de manière constante durant ces dernières années.¹⁵⁸

N'oublions cependant pas les personnes en statut de migration. Ces personnes sont en recherche d'un avenir meilleur, d'un meilleur salaire, en somme d'une meilleure situation afin de bien régulièrement pouvoir aider leur famille, restée au pays.¹⁵⁹

¹⁵³ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p.97.

¹⁵⁴ En l'occurrence trois.

¹⁵⁵ Rothé, C. (2010). « Jeunes en errance ». Les effets pervers d'une prise en charge adaptée. *Agora débats/jeunesses*, 54(1), 88.

¹⁵⁶ Rothé, C. (2018). Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 143, 162.

¹⁵⁷ Langlois, E. (2014). De l'inconvénient de n'être le problème de personne : Cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance. *Pensée plurielle*, 35(1), 87. Voir aussi L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p.28.

¹⁵⁸ En accord avec Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p.118.

¹⁵⁹ En accord avec Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p.87.

Nous pouvons y voir ici l'idée d'une désorganisation sociale¹⁶⁰ dans le pays d'origine, amenant les jeunes à se tourner vers la migration afin de pallier les problèmes structurels du pays d'origine ; et de résoudre en partie cette désorganisation par l'envoi d'argent à la famille.

« Dans beaucoup de pays en voie de développement, l'ascension sociale ne semble possible, pour les jeunes adultes, qu'en accédant aux formes visibles de la mondialisation, et faisant fi des pratiques traditionnelles. »¹⁶¹ « nous on cherche le meilleur vie tu comprends ? Moi je mens pas. Quand tu vois que t'es ici, si son pays n'a pas de guerre il faut savoir qu'il cherche une meilleure vie, par ce que là-bas pour avoir 1000 euros, il doit travail, il doit travailler des années, tu comprends ? Mais ici pour trouver 100 euros tu peux travailler 2 semaines, 1 mois, tu trouves. Tu comprends ? C'est pour cela les gens courent pour venir ici » (Ibrahim)

3. L'angle institutionnel

De nombreux sans chez-soi ont été placés dans des foyers, familles d'accueil depuis la jeune enfance ; et/ou pris en charge par les services de l'aide à la jeunesse (SAJ)¹⁶² de manière parfois particulièrement longue.¹⁶³

Il est possible par exemple que le jeune ai été abandonné dans son enfance, puis ai subi une situation de violence au sein de son foyer : « Par ce que ma mère elle a dit elle va partir faire un voyage et elle a pas revenue. Et je restais avec mon oncle, mon oncle il nous frappait moi, et mes deux sœurs et alors on est parties en foyer pour agression famille » (Aya).

Ou alors que la famille soit jugée inapte pour garder l'enfant : « On n'a jamais su s'occuper de moi, donc on m'a placé. Des mes 2 à 11 ans on m'a placé. » (Jean)

Nous pouvons nous demander d'ailleurs si le fait d'être placé ne peut pas déjà mener à être considéré en tant que personne sans chez-soi ; en revanche, nous émettons l'hypothèse que la majeure partie des placements se font bien avant l'âge de 16 ans ; par conséquent pour cette raison nous voyons cette information comme un facteur explicatif possible d'une situation résidentielle problématique à la fin de l'adolescence.

Le parcours institutionnel peut lui aussi être source de rupture ; cette fois-ci avec le service d'aide à la jeunesse et les différentes situations résidentielles qui en découlent, mais aussi avec le réseau d'aide formel de manière plus général : « [souponne] Pasque moi j'ai fugué de foyer pour [...] et moi je voulais j'aimais pas rester en foyer, tout le monde... Mes amis de

¹⁶⁰ Thomas, W.I & F. Znaniecki, F. (1927) The Polish Peasant in Europe and America. Badger, Knopf, New York, 2e éd.

¹⁶¹ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p.76.

¹⁶² En accord avec Rothé, C. (2018). Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, 143, 164. Voir aussi Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p.18. Voir aussi L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p.18.

¹⁶³ En accord avec De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, Pauvreté, 26, p.20.

l'école ils sont avec sa famille tu vois ? Et... Sûrement pour ça je déteste le foyer, et après pour tous les problèmes que j'ai eu, j'ai rien fait moi, j'ai fumé c'est vrai, j'ai bu de l'alcool c'est vrai, j'avais, j'avais rien fait moi. J'étais agressive si mais quand j'ai entré en foyer j'ai demandé à une fille pourquoi t'es là bah elle m'a dit bah pasque j'ai essayé de tuer ma mère. Bah c'est pas... Je crois pas que c'est un foyer pour moi [rire]. » (Aya)

Il faut souligner cependant que le placement en structure n'est pas toujours perçu de manière négative par les jeunes : *« En fait, le foyer, c'est un endroit, c'est un genre de pensionnat, un genre d'internat, sauf qu'en internat, c'est souvent parce que tu as fait une connerie, donc les éducateurs sont assez sévères. Le foyer, c'est presque le même sauf que les éducateurs sont sympas, tu as des activités tous les jours » "Très bien ! Vraiment c'est top. Si je pouvais y retourner... J'y retournerais » (Adrien)*

La manière par laquelle les placements sont faits est d'ailleurs parfois remise en cause. Les jeunes considèrent n'avoir que *« peu leur mot à dire : ils ont non seulement l'impression de ne pas maîtriser les règles du jeu. »*¹⁶⁴ *« J'attendais la décision et il m'a dit que je serai placée en famille d'accueil, là j'ai paniqué et après il a fermé le dossier, il a même pas cherché à trouver une autre solution ou quoi. Parce que j'ai refusé ils ont tout fermé. Moi j'aurai voulu qu'ils cherchent, qu'ils trouvent d'autres solutions, qu'ils me laissent un peu de temps pour prendre une décision mais pas en un jour m'imposer d'aller dans une famille que je connais pas chez des personnes âgées dans une campagne très loin d'ici, une ville que je connais pas du tout, j'aurai dû changer d'école en fin d'année.. j'ai dit que je voulais pas ça le juge a pas compris, pour eux si je dis non c'est que j'ai pas besoin de leur solution, de leur aide etc.. " [...] Même la police était choquée de comment les procédures ont été faites et de m'avoir remis en famille avec tout ce qui s'est passé chez moi. » (Gabrielle)*

Nous pouvons aussi prendre l'exemple de placements loin de la famille par manque de places en structure. Un jeune déplore avoir été placé dans un foyer en France *« c'est vrai qu'à ce moment-là, j'en ai beaucoup pleuré, par ce qu'à ce moment-là, c'est vrai qu'à 5-6 ans, être séparé de ces parents c'est vraiment... » (Adrien)*

L'école est aussi parfois perçue de manière négative par les individus. En effet, ils peuvent être amenés à considérer qu'elle ne remplit pas correctement son rôle ou qu'elle ne les a pas suffisamment protégés ; voir qu'elle a même complexifié la situation qu'ils pouvaient

¹⁶⁴ De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, *Pauvreté*, 26, p20-21 ;

déjà avoir. Par conséquent, « *dans la majorité des cas, ils ont un faible niveau d'étude et ont vécu une situation d'échec scolaire* »¹⁶⁵

Et de fait, avoir un « *faible niveau d'instruction pénalise fortement l'accès au travail* »¹⁶⁶ dans un contexte où « *l'emploi peu qualifié est aujourd'hui rare et particulièrement précaire.* »¹⁶⁷

Mais nous parlerons de l'école plus longuement dans la dernière partie ; par conséquent nous développerons peu ce point ici.

B. La phase de sans chez-soi

1. Une difficulté à trouver un logement privé décent ou à s'y maintenir

Il est assez fréquent que le prix des loyers soit jugé trop élevé par les jeunes afin d'expliquer le fait de ne pas pouvoir se loger dans un appartement privé décent ou de s'y maintenir.

Leur situation de personne sans chez-soi, avec un réseau familial de soutien bien souvent faible ; fait qu'ils doivent se reposer soit sur le système d'aide, avec le revenu d'intégration sociale en particulier ; soit sur un travail afin de pouvoir se loger. Autrement, c'est un retour en situation de rue, d'hébergement d'urgence ou de logement par le réseau informel. « *J'ai habité dans un appartement qui était une location pendant 3 mois. Après, comme mon chômage a été coupé, je n'avais pas d'argent pour payer mon loyer. Du coup, la proprio m'a mis dehors du jour au lendemain.* » (Hugo)

Les jeunes sont aussi parfois logés dans des conditions illégales, soit par de l'insalubrité, soit par des conditions d'hébergement sans contrat de bail, favorisant leur instabilité de fait.

2. Le rapport à la justice et la légalité

De nombreux jeunes semblent avoir ou avoir eu un lien avec la justice. Que ce soit en étant mineurs ou majeurs. « *Certains jeunes ont, déjà à 18 ans, un casier judiciaire bien rempli...* »¹⁶⁸

Ils sont parfois amenés à participer à des activités délinquantes ou criminelles par l'interaction avec des pairs, que ce soit des amis ou de la famille.

¹⁶⁵ Rothé, C. (2018). Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, 143, 164. Voir aussi Loison, M., & Perrier, G. (2019). Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : Entre vulnérabilité et protection. Déviance et Société, 43(1), p82.

¹⁶⁶ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p.95.

¹⁶⁷ *Idem*

¹⁶⁸ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p19 ;

Par exemple, certains jeunes commencent à vendre des stupéfiants « [après avoir été mis à la rue par sa mère il reprend contact avec son père] Genre beh à ce moment-là tu vois, j'fréquente mon père que j'avais vu que en prison quand j'étais petit et tout. Et lui, il m'apprend vite fait le business. J'connaissais rien de la vie, rien de la drogue, il m'a mis sur un scooter, il me disait « Tiens, tu vas livrer ça et tout. » Je devais livrer de la beuh, des boulettes de C et tout. » (Gaël)

Dans la même logique certains peuvent être amenés à voler dans des magasins, faire des cambriolages ; en lien avec des amis. L'activité criminelle provient bien parfois de l'interaction avec autrui, parfois d'ailleurs envisagé dans un premier temps sous le ton de l'humour, ou alors dans une forme de respect, de reconnaissance envers des proches : « J'avais arrêté tout depuis deux ans, je ne faisais que de la stup. Mais mon ami avec qui j'avais fait les premiers et tout ça, il m'avait rendu pas mal de services. Il a fallu monter sur un coup-là. J'suis monté. Je ne pouvais pas lui dire non. Je ne pensais pas pouvoir lui dire non. " [coup = braquage] » (Gaël)

« En fait, je t'explique, le tout premier braquage qu'on a fait, c'était dans un stade de basket. Et tu connais le « Sunset » ? Beh on le voit en face. Avec mon pote, on dit pour déconner et on se dit en rigolant « putain, on se le ferait bien ? ». Beh une semaine après, on se le faisait. » (Gaël)

3. Le rapport avec le réseau institutionnel d'aide

a) Le lien avec les structures d'urgence

Les jeunes lorsqu'ils fréquentent les structures d'urgence sont confrontés au fait que celles-ci soient conditionnées dans le temps ; la durée du séjour est déterminée. « C'est des centres d'accueil d'urgence. On ne trouve pas de centre pour une durée qui n'est pas indéterminée. C'est déterminé. Point jeune, tu y vas juste le temps que le SAJ te trouve une place quelque part. Le CAU, t'as genre deux mois pour qu'ils te trouvent quelque chose. » (Gaël)

Le retour des jeunes sur un passage dans une structure d'hébergement semble relativement négatif. Les jeunes évoquent des vols, de la surpopulation au sein des structures, un manque d'hygiène, le fait de côtoyer des « clochards » (nous en reparlerons).

« Après, je suis allé dormir au Samu social. Ça, c'est la pire chose que tu peux avoir. " "Un grand gymnase avec des... Un peu comme des lits militaires superposés, par terre. Et tu dors à 200-300 là-dessus, avec des vols, des drogués, des trucs comme ça. On est quelques-uns à être passés là-dedans et on a tous la même expérience. " "On voyait souvent la police qui intervenait, les pompiers pour tout ce qui est overdose, ... Par exemple, tu as la drogue qui est très mal coupée, donc ça fait souvent des problèmes. Puis, il y a souvent des bagarres aussi. Les gens sont souvent agressifs. Par exemple, comme c'est un grand dortoir, tu as plusieurs nationalités qui sont mélangées. Un d'un groupe à l'autre, ils ne savent pas se blairer alors... ça se tape dessus. » (Hugo)

« *La première nuit en CHU est une expérience traumatisante pour ces jeunes* »¹⁶⁹. Nous émettons l'idée que ce n'est pas toujours le cas ; ayant eu des témoignages relativisant la vision négative des structures, sans pour autant qu'elle ne soit positive.

b) Le lien avec les travailleurs sociaux présenté comme particulièrement important

Les jeunes évoquent fréquemment que le rapport aux travailleurs est selon eux très important. Ils évoquent ce fait que ce soit de manière négative ou positive lorsqu'ils reviennent sur leur parcours de sans chez-soi.

De manière négative « *Il y a des éducateurs, ils sont juste là pour faire leur taf, ils s'ne battent les couilles quoi !* »

Plusieurs jeunes lorsqu'on leur pose la question des personnes les plus importantes pour eux, citent – parfois même exclusivement ou en premier lieu – des travailleurs sociaux les ayant accompagné.

4. Un réseau informel d'aide instable

De manière assez courante dans une période de sans chez-soi pour les jeunes, ceux-ci mobilisent leur réseau, amical, familial afin de trouver un logement.

Cependant, ce réseau est bien souvent instable pour différentes raisons.

Tout d'abord, la cohabitation peut être synonyme de frustration : « *Mais, là, j'faisais tous les jours de l'argent, c'est moi qui devais aller faire courses chez lui pendant qu'il claquait toutes ses thunes dans de la stup et tout. Du coup, j'en avais plein le cul. J'rentre, il n'y a rien à graille. J'vois, il ne s'est pas bougé le cul. Il n'y a pas le ménage qui est fait* » (Gaël)

Nous pouvons aussi dire, que lorsque des tensions peuvent se créer au sein du logement, que l'entente n'est plus bonne avec leurs amis ou leur famille ; on peut leur demander de manière assez courante de quitter le logement.

Il est aussi assez courant, que par un réseau lui-même dans des situations assez précaires ; ils ne peuvent pas être hébergé par celui-ci, ou alors, ils peuvent mettre en péril la situation des personnes l'hébergeant (des personnes dans un logement social du cpas par exemple) car ceux-ci n'ont pas le droit de le faire. Ainsi, par peur de possibles conséquences, le jeune ne peut pas rester de manière durable dans ce logement.

Le logement basé sur le réseau informel, bien que constituant une ressource non-négligeable pour les jeunes et leur évitant de dormir dans la rue ; représente cependant un caractère

¹⁶⁹ L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p18

éphémère, relativement court dans le temps. Les jeunes doivent par conséquent aller d'un endroit à un autre, en fonction des capacités qu'ils peuvent mobiliser à l'intérieur de leur réseau.

5. L'angle personnel

a) Des problèmes psychologiques ou psychiatriques

Nous devons faire la remarque que nombre de jeunes semblent avoir été suivis dans le cadre de problèmes psychologiques et psychiatriques.¹⁷⁰ Certains d'entre eux ont été sous médication, d'autres eurent parfois des séjours en hôpital psychiatrique, certains ont fait des tentatives de suicide.

Nous pouvons ici nous demander si cet état de fait ne provient pas d'un milieu instable dans la phase d'avant sans chez-soi ; qui est ensuite possiblement renforcé par la phase de sans chez-soi provoquant une forte instabilité. Dans le cadre de nos enquêtes, le facteur psychologique ne semble pas être l'une des causes de l'entrée en phase de sans chez-soi. Cependant nous n'écarterons pas du tout le fait que cela puisse être parfois le cas.

b) L'importance du paraître

Ce que nous avons pu remarquer, c'est que l'apparence des individus semble particulièrement importante pour leur bien-être.

Prenons ici l'exemple d'un jeune de macadam qui était allé chez le coiffeur ; celui-ci est revenu de particulièrement bonne humeur, tout sourire. Il n'était que très facile de remarquer que cet acte, pourtant banal pour certaines ; avait eu un grand impact sur ce jeune.

Nous pouvons aussi remarquer l'importance des vêtements pour les jeunes. Une forme d'étalement de richesse est parfois présente, les jeunes ayant des vêtements de marque, des téléphones d'une valeur conséquente, des montres de valeur. Nous pouvons y voir ici comme motif le « *sentiment de pouvoir que donner l'argent* »¹⁷¹ et « *le statut que confère la possession d'objets dans la société de consommation* »¹⁷². Nous pouvons aussi y voir une volonté de se conformer aux normes de consommation de notre société,¹⁷³ mais aussi de « *conserver des apparences de normalité* »¹⁷⁴

c) Des jeunes fiers de leur passé

¹⁷⁰ En accord avec L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire).

¹⁷¹ Grell, P. (2001). Sur les conditions d'existence des jeunes dans un monde précaire. *Sociétés*, 73(3), 102

¹⁷² *Idem*

¹⁷³ Dans l'idée de Grell, P. (2001). Sur les conditions d'existence des jeunes dans un monde précaire. *Sociétés*, 73(3), 104

¹⁷⁴ *Idem*, 105

Les jeunes de manière générale expriment une fierté assez forte par rapport à leurs expériences vécues. Ce passé que ce soit familial, de placement, mais aussi de parcours de sans chez-soi est envisagé comme formateur ; comme leur ayant donné une vision de la vie différentes, que ceux n'ayant pas connu des situations similaires aux leurs ne peuvent pas avoir. « Mais je ne regrette à aucun moment mon parcours-là. J'ai une manière de penser que je n'aurais pas eu avant. Avant, tu m'aurais vu dans la rue, tu m'aurais dit « Casse-toi, baisse les yeux », j'aurais baissé les yeux. Maintenant, j'vais tenir tête. Maintenant, j'connais des gens que je suis super heureux de le connaître. C'est pas forcément des gamins de merde. C'est des gens qui font des enroules mais, c'est des gens bien. » (Gaël)

C. Aspirations pour le futur

1. Aspirations personnelles

Nous en avons parlé précédemment, nous considérons que les jeunes ont effectivement des projets pour l'avenir ; malgré des conditions difficiles d'existence et une difficulté à se projeter que nous avons déjà évoquées. Les projets peuvent être particulièrement élaborés ; comme relativement approximatifs.

Nous considérons que ces projets d'avenir reposent principalement sur trois axes, le logement, le travail et la famille.

Avant de parler des projets, nous nous devons d'illustrer la difficulté qu'il y a parfois à se projeter ; tout en réaffirmant que lorsqu'on questionne les individus, des envies de s'insérer dans la société de manière durable sont bien présentes.

« Bah je suis, bah je pense pas trop. » « Il me reste 15, 14 jours pour faire 16 ans. Et deux ans pour faire... 18 ans. Pourquoi j'irais me casser la tête maintenant ? » « Moi je, je passe mon temps tu vois ? Il me reste deux ans et 14 jours encore. Quand je vais avoir 18 ans ma tête elle va changer tu vois ? » (Aya) ». Aya a cependant dans l'idée de faire un stage à ses 18 ans. « J'attends, mes 18, les 18 ans pour faire un stage » mais ne sait pas réellement dans quoi : « Je sais même pas wallah. Je sais pas ce que je veux faire moi. »

Lorsqu'on leur parle de leurs aspirations pour futur, avant le travail, c'est l'envie de trouver un logement, un chez-soi qui est exprimée.

« si je suis en formation pendant X temps, je serai bloqué par rapport aux recherches et tout ça. Je préfère avoir d'abord ma stabilité et après chercher. » (Hugo) « par ce que la première importance pour moi, c'est le logement d'abord. » (Ibrahim) « Si je trouve un toit, je serai heureux. Je me trouve une copine, je fais ce que j'ai à faire et puis c'est tout. "Je commence toutes mes démarches, mon domicile et tout. Je me remets droit sur les rails et puis je fais mes

courses et je mange. Je fais ce que j'ai à faire quoi » (Jean) « En vrai je sais pas, si au minimum j'arrive déjà à avoir mon appart ; en vrai je pense que ce serait déjà pas mal. Tu vois j'ai mon chez moi, je me sentirais largement mieux. Je sais bien que à partir de là je vais pouvoir commencer des vraies formations. Quelque chose de un peu plus solide tu vois. Ici c'est encore un peu plus bancal [en parlant d'une structure d'hébergement. » (Mike)

Le logement est ainsi vu comme un tremplin¹⁷⁵, une stabilité dans laquelle les jeunes vont pouvoir ensuite entamer de nouvelles démarches dans une logique d'insertion.

Il y a une volonté claire de s'insérer dans la société par le travail ; malgré les conditions difficiles du marché de l'emploi.

« j'ai mon diplôme de soudeur. Et c'est excessivement compliqué de trouver dedans, tu sais ? Donc là, j'ai abandonné et je suis en recherche de formation pour passer dans autre chose. " (Hugo) « Ouai je devrais trouver, si je trouve du travail, moi je peux, je peux prendre une maison, je peux travailler avec mon frère » (Ibrahim) « dans dix ans j'serai peut-être bah graphique designer qui sait, ouais peut être monter une entreprise ou j'aurai peut-être réussi à voir mes amis de base et enfin retourner dans notre collectif et monter notre propre label de sons. » (Max) « d'abord, d'abord, d'abord, d'abord, mon projet numéro numéro 1 c'est travailler avec les jeunes, les jeunes en difficulté. » (Samantha)

Mais aussi une volonté de pouvoir s'insérer par la formation, par l'école : *« Bah déjà réapprendre à faire des études, donc re-allier à l'école, en premier temps. Mais j'ai choisi d'abord le premier temps de 100% jeunes parce qu'eux ils peuvent encore plus m'aider qu'autre chose et après, quand j'ai fini ça, retourner à l'école peut-être. L'école du soir ou des trucs comme ça » (Paul)*

La famille semble occuper une place importante dans la conception du futur de ces jeunes, plusieurs jeunes évoquant le fait d'avoir une copine, et de pouvoir s'installer dans une forme de stabilité avec : *« Je sera dans une maison avec mon argent, et mariée, et voilà. » (Aya) « Comme j'ai le métier, je peux travailler, je peux gagner et puis tu comprends ? Je peux gagner une fille que j'ai tombé amoureux, je peux marier. Mais sans l'argent, sans le travail, tu vis dehors, comment tu peux acheter une fille » (Ibrahim)*

La vie choisie peut aller parfois à l'encontre des normes de sédentarité de notre société : *« Déjà là, je suis venu à @Home pour préparer. En mode, avoir une formation, un travail pendant 2-3 ans, mettre des sous de côté, passer le permis, la formation c'est au cas où, pour le truc que je vais t'expliquer après. Genre si je veux avoir cette vie-là. Une fois que j'ai travaillé 2-3 ans pour avoir des sous et commencer ma nouvelle vie tout le bordel, je m'achète*

¹⁷⁵ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p94.

un camion que j'aménage et je pars faire les vendanges en France, les p'tits boulots de saison. Je fais un peu tout le tour de la France. Et à un moment j'investis dans un truc à moi. J'pars dans un autre pays et je fais un peu le tour » (Gaël)

En revanche, un plan b est parfois envisagé, pour un retour à une vie plus normée, dans le sens d'une vie avec une notion d'itinérance moins forte : *« C'est pour ça que je voulais trouver une formation avant tout au cas où si j'veux arrêter de vivre en camion, si à un moment j'en ai plein le cul, beh je peux rentrer dans un pays, me poser et avoir un travail » (Gaël)*

C'est en suivant cette idée, que nous pouvons nous demander si Chobeaux n'émet pas une forme de jugement normatif lorsqu'il nous parle des « jeunes en errance », ces jeunes allant de festivals en festivals ; et étant qualifiés de « zonards ». Il présente leur comportement de déplacement comme venant d'une « fuite »¹⁷⁶ et n'émanant pas d'un réel choix, mais plutôt d'un choix subit. En l'occurrence ici, Gaël a bien la possibilité par une forme de stabilité plus forte à @Home de chercher à s'insérer de façon plus normée – par le travail par exemple – en revanche son choix principal est celui d'une vie en itinérance.

« Pour la majorité des jeunes zonards, cette vie n'est pas construite sur de réels projets de déplacements réfléchis, aux itinéraires et aux étapes prévus et organisés. Leurs réponses aux questions posées sur leurs intentions à court terme sont régulièrement contredites par la réalité du lendemain, où les projets ont été oubliés au profit d'une occasion ou d'un intérêt éphémère. La régularité de ces contradictions entre des intentions revendiquées, ou présentées comme telles, et la réalité, fait alors penser que ces projections dans le temps ont surtout pour les jeunes errants une fonction d'entretien de l'illusion d'une capacité de mobilisation personnelle, plutôt qu'une fonction réelle d'organisation malencontreusement contrecarrée par des aléas »¹⁷⁷

Dans la continuité de l'idée d'une possible analyse sous un angle normé ; nous pouvons légitimement nous demander si une plus faible planification de l'avenir ne peut pas en soit être un comportement rationnel choisi et non pas l'expression d'une vie marginale indicatrice d'une souffrance psychique et de rupture familiale¹⁷⁸. Que les impératifs provenant de la vie marginale peuvent effectivement venir contrecarrer des plans ; mais que l'imprévu fasse cependant partie du caractère revendiqué de cette vie marginale. Que c'est l'angle d'analyse projeté sur l'enquête qui fait paraître ce comportement comme relevant du caractère pathologique. De la même manière donc, qui émet l'idée qu'une vie marginale ne peut pas être l'expression d'un projet en elle-même.

¹⁷⁶ Chobeaux, F. (2011). I. Les jeunes en errance, approche d'une définition. Dans : , F. Chobeaux, Les nomades du vide: Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil. p56.

¹⁷⁷ *Ibid*

¹⁷⁸ Tristana Pimor et Patrice Pattegay font d'ailleurs la critique de cette vision présentée par certains auteurs Dans Pimor, T. (2013). Auto et exodéfinitions des « zonards ». Ethnologie française, 3(3), 515-524. Et Pattegay, P. (2001). L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance : Analyse critique d'une catégorie d'action publique. Déviance et Société, 25, 257-277

En revanche, n'ayant pas travaillé plus profondément sur la notion de marginalité revendiquée, n'ayant qu'une seule personne revendiquant un cadre de vie marginal ; nous ne nous permettons pas ici d'être purement affirmatifs, mais bien de poser des questions méritant d'être développées dans l'avenir.

2. Aspirations collectives

Les individus, en dehors de leur situation personnelle aspirent à des changements au niveau du collectif, au niveau de la communauté.

Il est parfois émis le souhait d'avoir des contacts plus privilégiés avec des éducateurs, dans les centres par exemple. Des personnes plus à l'écoute « des personnes qui sont pas là juste pour faire leur taff » (Gaël)

Mais aussi l'idée d'avoir des traitements plus individualisés, avec plus d'écoute, de compréhension et de prise en compte des situations des jeunes : « *Qui comprennent plus certains jeunes, que tous les jeunes ne sont pas les mêmes. Qu'il faut pas se baser sur le politiquement correct. Si y'en a qui suivent pas forcément les lignes c'est pas que c'est des gamins de merde, et là je te parle pas de vendre de la stup tout ça ; mais qui font pas les mêmes choses que toi, faut pas les juger. Ils ont juste choisi un, des autres vies* » (Gaël) « *Peut-être juste d'écouter les jeunes... Pouvoir discuter autour d'une table pour raconter chacun ce qu'il s'est passé et peut-être trouver des solutions* » (Hugo) « *essayer de trouver des solutions en collaboration avec les jeunes sans leur imposer des choses [...] qu'il y aura plus d'écoute, plus de soutien* » (Gabrielle)

Avec un soutien individuel sur le long terme avec une forte proximité avec le travailleur : « *Un genre de coach de vie parce qui serait présent assez régulièrement pour heu me soutenir [...] vraiment un coach qui est là pour t'apprendre [silence]. Pour t'apprendre les bases de la vie en autonomie et tout* » (Max)

Il est aussi évoqué d'avoir plus de soutien de la part d'organisations institutionnelles : « *les aider un maximum à faire leurs démarches, les faire comme il faut. Et surtout, qu'ils les soutiennent à du 200% parce que ça, c'est important.* » (Jean)

Nous pouvons aussi évoquer le fait qu'un jeune ne soit pas envoyé d'une personne à une autre : « *Mon conseil, c'est ne pas se donner la balle. C'est que quand un jeune vient les trouver, c'est au moins d'écouter ce qu'il a à dire. Parce qu'ici, une grande faiblesse qu'ils ont c'est que... Par exemple, Chloé va dire « Va dire ça à Steve », Steve va dire « Va voir Brigitte », tu vois ?* » (Adrien)

C'est ici la notion du développement des liens avec les travailleurs dont il est question.

Le thème d'une prise en charge psychologique différente pour les jeunes ayant des problèmes dans leur vie est évoqué.

« Peut-être avoir un meilleur suivi psychologique, peut-être. Une fois que ma mère a eu un accident, j'ai vu un psychiatre, fin un truc pour les enfants. Ça ne m'a pas spécialement aidé. Après, j'ai vu des autres psychologues avec le drame qui s'est passé. Ça n'a pas aidé non plus donc... Est-ce qu'ils font mal leur travail ou est-ce que c'est moi qui suis trop compliqué à comprendre ? C'est un peu les deux... » (Hugo)

L'idée de politiques au niveau du logement est aussi mise sur la table. *« Pour trouver une solution pour le logement des gens, par ce qu'il y a assez de maisons qui sont fermées. » « Même, les gens quand ils trouvent à la terre, il peut dormir à la terre, avec les, les, les couvertures, mais pas dehors. Moi je dis ça. Passer sous la pluie comme hier, il a plu toute la journée. Quelqu'un il arrive comme ça mon gars, même les animaux tu les vois pas ils souffrent comme ça. » « C'est le logement. Moi ce qui est important, le gouvernement il n'a qu'à occuper le logement pour les gens, qui vivent dehors. Ca c'est la première chose d'abord, avant que tu, tu, tu donnes quelqu'un, il faut le loger. Tu comprends ? Quand tu le loges, il dort tranquille, premièrement il doit être bien, mais quand il dort pas, tous les jours [tomber malade ?]. Tu comprends ? » (Ibrahim).*

Nous pouvons ainsi citer la priorité de la mise en logement pour les sans-abris de longue durée. *« Déjà faudrait arrêter de refuser certains trucs aux SDF [...] La seule aide qu'on pourrait faire, c'est leur donner carrément un petit studio pendant allez voir un an maximum. Le temps qu'eux ils trouvent un appartement où ils pourraient vivre normalement. » (Paul)*

A propos du logement, nous pouvons parler du souhait que les jeunes ne subissent pas de discrimination en raison de leur statut de personne disposant d'un revenu d'insertion sociale : *« il faudrait qu'ils [les propriétaires] soient plus laxistes, qu'ils soient plus compréhensibles. [...] C'est pas parce que tu as une situation comme ça que tous les gens qui bénéficient du CPAS vont payer en retard, faire les barakis ou salir ton truc tu vois. Les gens ont l'image que les gens du CPAS sont des barakis. CPAS rime avec barakis. Je trouve ça dommage car parfois t'as pas le choix en fait d'être au CPAS. Il y en a qui en profitent mais il y en a qui ont pas le choix, genre lui en l'occurrence il ne profite pas du CPAS. C'est ça moi qui me désole, qu'ils mettent une étiquette. » (petite amie d'une personne touchant le RIS)*

Nous pouvons aussi évoquer le fait d'avoir plus de protection au niveau des logements précaires, plus de contrôle sur les propriétaires : *« J'sais pas ça serait bah des, des gens vraiment spécialisés dans le confort en mode qui savent heu qui connaissent très très bien le minimum nécessaire pour avoir un confort convenable et pouvoir se mettre bien. Et qui seraient, et qui seraient là pour heu et pour réglementer en fait les propriétaires ça veut dire*

heu voilà que si avant que le propriétaire loue son logement il y a une police qui vient et qui décide si le logement il est apte ou pas à être loué comme ça il n'y a pas des arnaques qui se font et il n'y a pas de gens qui sont dans ma situation.» (Max)

Afin de conclure cette partie, nous pouvons dire que les individus semblent relativement peu critiques de l'aspect structurel de leur condition. À la différence d'un possible sens commun, les jeunes ne remettent pas en cause le système et la manière dont il est structuré. L'aspect familial est mis en avant afin d'expliquer leur condition ; et une forme de responsabilisation personnelle est intériorisée.

D. L'adaptation du concept de carrière déviante

Comme nous l'avons expliqué dans la première partie, nous pouvons considérer que le sans chez-soi peut être analysé sous le prisme de la déviance.

Envisager le sans chez-soi avec le concept de carrière déviante¹⁷⁹, nous permet de l'appréhender en terme de processus.¹⁸⁰

En effet, nous considérons qu'afin de comprendre « *la genèse du comportement* »¹⁸¹ nous devons mettre en place un « *modèle séquentiel de la déviance qui prend en compte les changements dans le temps.* »¹⁸²

Car nous pouvons dire ici que « *toutes les causes n'agissent pas au même moment ; il nous faut donc un modèle séquentiel qui prenne en compte le fait que les modes de comportement se développent selon une séquence ordonnée. [...] Chaque phase requiert une explication [...] L'explication de chaque phase constitue donc un élément de l'explication du comportement final.* »¹⁸³

Avant de commencer, nous devons d'abord préciser que le concept de carrière déviante étant un modèle de pensée, nous en dévierons légèrement parfois - en le notifiant quand c'est le cas - afin que ce modèle explicatif puisse s'appliquer à ce type spécifique de déviance. En effet, tout modèle explicatif ; bien que particulièrement pertinent et servant de cadre d'analyse, peut faire l'effet d'ajustements afin de pouvoir s'appliquer à une diversité de phénomènes pouvant être analysés sous son prisme.

¹⁷⁹ Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métaillé, Paris. P45.

¹⁸⁰ Voir Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p24. Voir aussi Wagener, M. (2015). Les personnes sans-abri à Bruxelles – le logement comme point de départ et d'arrivée? p1.

¹⁸¹ Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métaillé, Paris. P45.

¹⁸² *Idem*

¹⁸³ *Idem*, p46.

1. La première étape

La première phase de la carrière déviante est celle de la transgression de la norme par un acte « *non conforme à un système particulier de normes.* »¹⁸⁴ Cette transgression peut être de deux types.

Tout d'abord, elle peut être « *non intentionnelle* »¹⁸⁵. Selon Becker « *de tels actes reposent sur l'ignorance soit de l'existence soit de l'existence de la norme, soit du fait que celle-ci s'applique à ce cas ou à cette personne en particulier.* »

Dans le cas de la carrière de sans chez-soi, nous considérons que cette transgression est non-intentionnelle lorsque l'individu est forcé de quitter son cadre de vie (familial ou institutionnel) et ainsi de se retrouver en situation d'instabilité en terme de logement. En cela, l'acte ne vient pas d'une méconnaissance de la norme ; mais provient d'une imposition de cet acte par autrui du fait d'une interaction.¹⁸⁶

Mais cette transgression peut aussi être intentionnelle. Dans le cas du sans chez-soi ; nous parlons ici des départs volontaires du milieu de vie¹⁸⁷, départ du milieu familial, fugues de foyers, parcours de migration etc.

« *Sykes et Matza ont suggéré que les délinquants éprouvent en fait de fortes tentations de respecter la loi et composent avec celle-ci en employant des techniques de neutralisation, c'est-à-dire des « justifications » de la déviance que les délinquants estiment valables.* »¹⁸⁸

Nous affirmons que les jeunes ont pendant longtemps éprouvés le fait de vouloir respecter non pas la loi ; mais de respecter les normes de la société sédentarisée. Mais aussi plus simplement, d'essayer de rester dans les normes en restant dans leur foyer (familial ou institutionnel) le plus longtemps possible ; par respect, attachement pour leurs proches et environnement social mais aussi possiblement par peur de la situation de déviance que le départ peut engendrer. Il est assez clair que les jeunes sont partis dans un élan d'impulsivité, sur un coup de tête ; dans un « ras-le-bol », en considérant que la situation n'était plus tenable, que c'en était trop. Nous ne mettons bien sûr pas cette impulsivité sur un caractère psychologique pathologisant ; mais bien sur une accumulation, un trop plein qui amène l'individu à prendre un choix difficile. « *En fait, il y avait beaucoup trop de choses. Même à expliquer, c'est impossible parce qu'il y avait tellement de choses. Mais, il y a eu tous les faits qui s'accumulent et tout et comme je suis quelqu'un qui*

¹⁸⁴ *Ibidem*, p48.

¹⁸⁵ *Ibidem*, p48.

¹⁸⁶ Dans l'idée de Blumer. Lacaze, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité. *Sociétés*, 121(3), 41-52.

¹⁸⁷ Nous aurions pu d'ailleurs envisager cela sous l'angle de l'écologie humaine, ce comportement considéré comme un adaptation légitime au biotope. Mais nous ne le ferons pas ici.

¹⁸⁸ Sykes GM, Matza, D. (1995) *Techniques of neutralization : A theory of delinquency*. *American Sociological Review*. p667-669 In Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métailié, Paris. p51.

s'énervent pratiquement jamais, jusqu'au jour où ça explose. Et là, toutes les années qui repartent d'un coup quoi. C'est pour ça que je suis parti. » (Hugo)

En cela, « *Il peut parfois paraître nécessaire ou commode à une personne qui respecte habituellement les lois de ne pas s'y conformer dans des circonstances particulières. Lorsqu'une action est entreprise pour satisfaire des intérêts légitimes, elle devient, sinon tout à fait régulière, du moins pas tout à fait irrégulière.* »¹⁸⁹

En effet, par un retour réflexif sur leur départ, les jeunes considèrent de manière générale que celui-ci était nécessaire¹⁹⁰, donc satisfaisant des intérêts légitimes. Ce sont les circonstances particulières de vie, en particulier parfois un événement spécifique agissant comme déclencheur, pouvant faire déborder le vase, et ainsi pousser le jeune à ne pas se conformer à la norme.

*« Un des mécanismes qui conduisent de l'expérience occasionnelle à une forme d'activité déviante plus constante repose sur le développement de motifs et d'intérêts déviants. [...] c'est au cours d'interactions avec des déviants plus expérimentés qu'elle apprend à prendre conscience de nouveaux types d'expériences et à les considérer comme agréables. [...] En bref les individus apprennent à participer à une sous-culture organisée autour d'une activité déviante particulière. »*¹⁹¹

Bien que nous considérions que cette analyse est plus que valable, celle-ci n'est que peu ressortie de notre enquête.¹⁹² Les jeunes ne semblent avoir bien souvent pas ou peu côtoyé de groupes de sans chez-soi avant le départ de leur milieu de socialisation primaire¹⁹³ (la famille ou le foyer durant l'enfance). Cela nous semble d'ailleurs assez visible avec les jeunes en parcours de migration ; nous pouvons légitimement émettre l'idée que si les jeunes étaient rentrés en interaction forte avec d'autres jeunes au parcours de migration déjà engagé ils ne témoigneraient pas « *tous de méconnaissances réelles du contexte qui serait le leur en arrivant en Belgique, ou plutôt en Europe [...] Ils nous expriment êtres venus avec d'énormes espoirs et une perception faussée des réalités européennes. L'Eldorado imaginé avant de « quitter » se mon inaccessible une fois arrivés.* »¹⁹⁴

En revanche, l'idée qu'avant un parcours stable de déviance, de sans chez-soi ; il existe une possible entrée par l'occasionnel est ressortie. L'entrée dans un parcours stable de déviance est parfois le fait d'un environnement en lui-même déviant comme nous l'avons montré. En effet les jeunes peuvent parfois avoir déjà vécu en rue, en squat, en logement précaire, chez des amis

¹⁸⁹ Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métaillé, Paris. p52.

¹⁹⁰ En accord avec [Non publié] Roets, G et al. (2022) *Sans-abrisme et absence de chez-soi parmi les jeunes adultes : chiffres et expériences vécues*, Edition Fondation Roi Baudoin.

¹⁹¹ Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métaillé, Paris. p53-54.

¹⁹² Celle-ci est probablement en particulier valable pour les jeunes rejoignant des groupes de « zonards » au statut de marginal revendiqué. Nous considérons qu'une enquête sur un temps plus long ferait peut-être ressortir ce concept.

¹⁹³ Dans l'idée de la socialisation provenant de Durkheim, nous utilisons le terme sans utiliser la conceptualisation autour de celui-ci.

¹⁹⁴ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). *La majorité un passage redouté ?* p68.

ou avec leur famille de manière occasionnelle. Cet environnement peut aussi amener les jeunes périodiquement dans des épisodes d'instabilité au niveau du logement de manière courte ; en fuguant, en allant quelques jours « *chez des potes pour apaiser la tension* » (Mike) par exemple. Dans cette idée le comportement est donc parfois appris par interaction avec l'environnement ; sans pouvoir retenir dans le cadre de notre échantillon le fait que les individus apprennent à considérer ce type d'expériences comme agréables.

2. La deuxième étape

Nous allons parler ici de la deuxième étape, celle de la désignation, de la catégorisation en tant que personne déviante.

*« Être pris et publiquement désigné comme déviant constitue probablement l'une des phases les plus cruciales du processus de formulation d'un mode de comportement déviant stable. [...] le fait d'être pris et stigmatisé comme déviant entraîne des conséquences importantes sur la participation ultérieure à la vie sociale et sur l'évolution de l'image de soi de l'individu. La conséquence principale est un changement de l'identité aux yeux des autres. En raison de la faute commise et du caractère flagrant de celle-ci, il acquiert un nouveau statut. [...] Il sera donc étiqueté »*¹⁹⁵

Dans le cas des jeunes sans chez-soi, ils sont bien catégorisés comme tels de manière institutionnelle et relationnelle. Ils sont nommés « jeunes en errance » « SDF » « Clochards » « barakis » et subissent parfois des formes de stigmatisation comme nous en avons parlé. Il y a bien un changement de statut, et donc de rôle¹⁹⁶ attendu ; changement de l'identité de la personne aux yeux des autres. Ils sont donc étiquetés en tant que personne déviante.

Nous pouvons d'ailleurs remarquer que l'aide institutionnalisée a son rôle dans la catégorisation de ce phénomène : *« Il ne s'agit pas d'accuser les politiques d'aide sociale. Sans elles, le nombre de victimes serait encore plus grand. Mais leur action est paradoxale, et le restera tant qu'elle sera relayée, sur le plan symbolique, par des normes et des valeurs qui stigmatisent les perdants. Cette sorte de solidarité verticale est opératoire, mais elle porte en elle-même l'antidote de ses effets positifs : l'aide sociale aide à survivre, et peut même conduire à la réinsertion, mais, l'institutionnalisation du statut d'assisté est en elle-même un obstacle à l'élaboration de projets constructifs et à la réparation des identités blessées. Les systèmes d'aide sont à la fois un élément central pour favoriser la réinsertion et, en même temps, des dispositifs rejettent en partie ceux qui en auraient le plus besoin. Les institutions qui sont chargées de traiter les problèmes sont elles-mêmes productrices d'exclusion de ses membres*

¹⁹⁵ Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métaillé, Paris. p54-55

¹⁹⁶ Dans l'idée de Thomas, W.I & F. Znaniecki, F. (1927) *The Polish Peasant in Europe and America*. Badger, Knopf, New York, 2e éd.

*les plus précarisés. Trop de services sociaux, comme le montre l'immersion sur ce terrain, se donnent pour mission la gestion de l'exclusion plutôt que son combat. »*¹⁹⁷

Ce changement de statut touche à l'image de soi. Son rapport au Self¹⁹⁸ est touché par le regard d'autrui, ce qui amène certains jeunes à se percevoir de manière négative ; l'individu subit un processus de disqualification.¹⁹⁹

Le fait d'être sans chez-soi devient la caractéristique principale des individus. Auquel on ajoute des caractéristiques accessoires supposées.²⁰⁰ Ainsi, le jeune va facilement être considéré comme étant sans projet dans la littérature scientifique voire parfois sans volonté²⁰¹ ; comme irresponsable, comme un assisté ou alors comme ayant des problèmes relevant du pathologique. Tout cela risque de lui faire subir des formes de discriminations dans la société, dans l'accès au logement ou au travail par exemple.

*« Ainsi se mettent en branle divers mécanismes qui concourent à modeler la personne sur l'image qu'en ont les autres. D'abord la participation à des groupes plus respectueux des normes conventionnelles tend à devenir impossible. [...] Dans de telles situations, il est difficile pour un individu de se conformer aux autres normes, qu'il ne comptait ni ne souhaitait transgresser : il se retrouve nécessairement déviant même dans ses autres aspects. [...] Quand le déviant se fait prendre, il est traité selon le diagnostic porté par le sens commun sur les raisons de sa conduite, et ce traitement lui-même peut en outre contribuer à amplifier sa déviance. »*²⁰²

Ainsi par exemple, dans le cas des personnes en situation d'irrégularité dans le pays ; leur statut de personne déviante les empêche de s'insérer, de se conformer à certaines normes. En conséquence, en raison d'une impossibilité à rentrer dans le milieu du travail légal ; celui-ci va donc avoir tendance par nécessité à rentrer dans le monde du travail par le travail au noir. Mais encore à avoir tendance à recourir à des formes de crimes ou de délinquance.

Cela est aussi valable pour les jeunes avec papiers, pouvant subir des discriminations selon les caractéristiques qui leur sont attribuées, en rajoutant ici le fait de bien souvent ne pas avoir de diplôme ; les amenant à mettre en place différentes stratégies de débrouille.²⁰³ Plusieurs jeunes m'ont expliqué aussi au cours de l'observation qu'il leur était difficile de trouver un logement en raison de leur statut de personne sous cpas ; et n'ayant pas de garant parental.

¹⁹⁷ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p107.

¹⁹⁸ Lacaze, L. (2013). L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité. Sociétés, 121(3), p44.

¹⁹⁹ Paugam, S. (2009). La disqualification sociale: Essai sur la nouvelle pauvreté. Presses Universitaires de France

²⁰⁰ Hughes, E. C. (1945). Dilemmas and contradictions of status. American Journal of Sociology, p353 359.

²⁰¹ A l'instar des personnes considérées comme toxicomanes. Becker, H. S. (1985). Outsiders. A.-M. Métailié, Paris. p57.

²⁰² Idem

²⁰³ Nous précisons ici que nous sommes conscients que ce n'est pas le seul cadre d'analyse possible ; le marché structurel de l'emploi en est un autre par exemple.

Pour résumé, en raison de formes de stigmatisations provenant de leur statut, les jeunes ont une marge de manœuvre plus limitée, leurs options sont faibles et ils doivent faire face à de nombreuses épreuves afin de pouvoir se réinsérer au sein de la société normative ; ce qui est pourtant leur souhait. « Avant j'étais con quoi... J'étais vraiment con, mais, j'ai tout compris, j'ai conscientisé tout ce qui s'est passé et tout... Pourquoi j'suis arrivé là, pourquoi j'suis en arrivé là et voilà... ça me saoule et ça m'énerve parce que maintenant je me sens restreint par la société donc ce qui fait que... J'attends... » (Eric)

3. La troisième étape

La dernière étape est celle de la déviance durable, revendiquée et organisée.

« La dernière étape d'une carrière déviante consiste à entrer dans un groupe déviant organisé. Les démarches précises qu'accomplit une personne pour entrer dans un groupe organisé, ou la prise de conscience et l'acceptation du fait qu'elle y est déjà entrée, influence fortement la conception qu'elle a d'elle-même [...] La conscience de partager un même destin et de rencontrer les mêmes problèmes engendre une sous-culture déviante, c'est-à-dire un ensemble d'idée et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activité routinières fondées sur ces points de vue. L'appartenance à un tel groupe cristallise une identité déviante. »

Certains jeunes rencontrés appartiennent bien ou ont appartenu à un groupe déviant de sans chez-soi organisé ; avec une forme de conscience de partager le même destin engendrant une sous culture déviante ; avec des points de vue potentiellement relativement similaires sur le monde et sur le fait de s'y adapter. C'est le cas de façon assez visible pour les personnes en migrations – basé assez fortement sur un aspect ethnique – mais pas seulement. Les jeunes se sont parfois aussi insérés dans des groupes de sans chez-soi ; avec au sein de ces groupes, des personnes expérimentées, avec un parcours de sans chez-soi parfois long.

En raison de l'appartenance à un groupe déviant les jeunes peuvent y apprendre à « mener à bien les activités déviantes avec un minimum d'ennuis. [...] Tout groupe déviant possède un vaste lot de traditions en la matière, et les nouvelles recrues les assimilent rapidement. »²⁰⁴

L'observation a bien soulevé cela, des jeunes semblent avoir des pratiques similaires, par exemple avec une technique qui semble commune afin de voler ; donc probablement apprise par l'interaction avec des pairs au sein du groupe. Mais aussi, par l'interaction ils s'entraident, en se donnant des informations, des combines, des indications sur des lieux d'accueil etc.

²⁰⁴ Becker, H. S. (1985). Outsiders. A.-M. Métaillé, Paris. p61-62

Enfin, et ce point sera crucial pour nous : « *La plupart des groupes déviants ont un système d'autojustification (une « idéologie ») [...] ils fournissent des raisons solides, à ses yeux, de maintenir la ligne de conduite dans laquelle il est engagé.* »²⁰⁵

« *Les systèmes de justification des groupes déviants comportent tendanciellement une récusation globale des normes morales conventionnelles, des institutions officielles et plus généralement de tout l'univers des conventions ordinaires* »²⁰⁶

Cela implique qu'on entre ici dans une déviance stable ; l'individu ne cherche plus nécessairement à s'insérer dans la société de manière normée de par des justifications de leur pratique déviante les incitant à continuer dans cette voie. La marginalité est donc revendiquée ; parfois construite en totale opposition avec les normes fixées.

4. Les jeunes étudiés, entre l'étape deux et l'étape trois ?

Toute l'explication de la carrière développée de Becker nous permet d'émettre l'hypothèse probable que les jeunes sur lesquels j'ai enquêté sont entre l'étape deux et l'étape trois de la carrière déviante. En effet, comme nous l'avons dit ; ils sont étiquetés en tant que déviant avec les conséquences que cela entraîne, en cela nous les considérons dans l'étape deux du processus.

De la même manière, certains jeunes appartiennent bien à des groupes déviants organisés avec un sentiment de commune appartenance et une transmission par les interactions des pratiques, correspondant à l'étape trois

En revanche, et c'est le point qui nous intéresse ici ; nous ne considérons pas que les jeunes sont dans une forme de revendication de leur statut et que ceux-ci ne cherchent plus à s'insérer dans la société de manière normée. Au contraire, comme nous l'avons montré ; il y a bien des projets d'insertion par le logement, le travail et la famille.

Ils n'ont pas intériorisé ou repris à leur compte certaines appellations qu'on a pu leur apposer. Ils ne se considèrent bien souvent pas comme des personnes sans-abris ; et en particulier, rejettent catégoriquement l'appellation et la vision des « clochards »²⁰⁷ (entendues de nombreuses fois) qui représente pour eux des individus avec un long passé de rue ; complètement perdus. En somme les « clochards » sont des Outsiders²⁰⁸ par rapport à leurs normes ; ils leur apposent des attributs secondaires qui peuvent leur être aussi apposés par d'autres individus. « *là on dort là-bas c'est quand il y est par ce que c'est devenu des clochards*

²⁰⁵ Becker, H. S. (1985). Outsiders. A.-M. Métaillé, Paris. p61

²⁰⁶ Becker, H. S. (1985). Outsiders. A.-M. Métaillé, Paris. p62

²⁰⁷ Confirmé par L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p19.

²⁰⁸ Becker, H. S. (1985). Outsiders. A.-M. Métaillé, Paris.

comme les gens là tu comprends ? C'est des gens qui ont perdu leur vie, qui ont perdu leur tête tu comprends ? » (Ibrahim)

C'est d'ailleurs possiblement un des faits explicatifs du rejet des jeunes de structures d'accueil avec un public adulte, dans lequel entre un possible « *jeu de miroir mettant à mal l'image de soi* »²⁰⁹, une possible projection d'un risque futur de ressembler à des figures d'un groupe dont ils peuvent être critiques, ou bien une possible remise en cause de sa propre situation et de son propre statut. « *Les fréquentations ne sont pas bonnes. Il y a des clochards, de l'alcool. Il faut que je sorte d'ici !* » (Paul)²¹⁰

*« Les jeunes se méfient de ces structures [...] ces dispositifs – héritiers des asiles faut-il le rappeler – offrent une image peu congruente avec les postures identitaires que cherchent à tenir ces jeunes qui ne veulent pas s'identifier aux pauvres chroniques, clochards ou autres sans-abris qui – selon eux – ont perdu toute dignité. »*²¹¹

Nous pouvons donc nous demander ; si le groupe « zonard »²¹² qui est pourtant parfois présenté comme la figure typique des « jeunes en errance » n'est pas celui qui est à l'étape trois de la carrière déviante de sans chez-soi. Sa marginalité est revendiquée ; l'insertion par le travail moins valorisée du fait d'un rejet des normes conventionnelles ; et un renversement des stigmates est fait en se réappropriant des termes péjoratifs apposés à leur situation en les retournant, en les tournant à leur avantage de manière provocatrice ou valorisante.²¹³

*« Enfin, des jeunes expliquent avoir fait le choix de l'errance : modes de vie alternatifs, combats politiques, rejet de la société moderne, rejet des normes, refus de la sédentarité, etc. [...] les professionnels envisagent l'éventualité que certains jeunes puissent se construire dans l'errance. Des solidarités se font et des groupes évoluent ensemble à la rue. »*²¹⁴

²⁰⁹ Grand, D. (2015). Être chez soi en hébergement ? Les paradoxes de l'hébergement pour les personnes sans domicile. VST - Vie sociale et traitements, 128(4), 69.

²¹⁰ *Idem*

²¹¹ Langlois, E. (2014). De l'inconvénient de n'être le problème de personne : Cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance. Pensée plurielle, 35(1), 89.

²¹² Tel que défini par Pimor, T. (2013). Auto et exodéfinitions des « zonards ». Ethnologie française, 3(3), 515-524.

²¹³ Voir pour plus d'informations Pimor, T. (2013). Auto et exodéfinitions des « zonards ». Ethnologie française, 3(3), 515-524.

²¹⁴ L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p25.

5. Une possible étape 4 dans la carrière de sans chez-soi ?

Nous nous demandons s'il ne serait pas nécessaire dans le cas de la carrière de personne sans chez-soi, mais aussi peut-être de manière générale sur l'analyse de la déviance ; d'envisager de rajouter une quatrième étape à ce concept.

Celle-ci serait la pré-retraite²¹⁵ ; la phase de possible sortie du comportement déviant.

En l'occurrence, par rapport à notre sujet, cette phase serait celle de l'entrée dans un logement non-soumis à un aspect de conditionnalité de temps, par exemple par la location d'un logement, d'un logement social ou une entrée dans le programme Housing First.²¹⁶

Ce logement permettrait d'envisager une appropriation par l'individu, le faisant devenir ainsi son chez-soi. En revanche, nous parlons bien ici d'une pré-retraite car nous considérons qu'il existe un risque réel de retour en situation de sans chez-soi si un travail de suivi et d'affiliation sociale n'est pas réalisé.²¹⁷

En effet les personnes entrant dans un nouveau logement font face à de nombreuses épreuves. L'individu a en rue ou dans des milieux alternatifs des formes de soutien et de reconnaissances qu'il peut plus difficilement mobiliser. Sortir d'une situation de sans chez-soi c'est aussi perdre un statut durement acquis par la socialisation dans celle-ci. La solitude peut facilement s'installer.²¹⁸

De la même manière, l'entrée dans l'autonomie pour tout jeune peut être source de problème. Réussir à garder en ordre son appartement, manger sainement, avoir un rythme de vie correspondant à la norme etc impliquent une prise en main qu'il peut être difficile à mettre en place. Nous pouvons cependant émettre l'idée que du fait parfois d'un environnement instable et d'un parcours de sans chez-soi ou de sans-abri ; cette prise en main est encore plus difficile à réaliser pour certains individus. *« je passais mon temps à nettoyer, à faire le ménage, à payer mes factures de téléphone, des trucs ainsi quoi ou même Netflix. En fait, quand je suis rentré à Relogeas, c'était toute une organisation, j'ai dû apprendre à gérer mon budget pour faire mes courses, savoir payer mon abonnement de téléphone, Netflix, ... Je passais mon temps à nettoyer, j'allais faire 2-3 courses, je ne dépensais pas plus de 5 euros par jour pour manger. Moi une pizza, une lasagne ou un truc ainsi ça suffit quoi. C'est comme ça, ça été toute une organisation. C'est vrai que ça m'a déboussolé toute cette organisation parce que quand vous êtes dans la rue beh vous n'avez pas tout ce ménage à faire parce que c'est dormir dehors »* (Adrien)

²¹⁵ Terme utilisé en le sortant de sa conception purement salariale.

²¹⁶ [Non Publié] Wagener, M. Hermans, K. et al. Evaluation collaborative des processus de réaffiliation sociale dans le Housing First Belgium.

²¹⁷ *Idem* Voir aussi Achard, C. (2016). Sans-abrisme et errance : Entre causes et conséquences. Le Sociographe, 53(1), 95.

²¹⁸ Ce paragraphe repose principalement sur [Non Publié] Wagener, M. Hermans, K. et al. Evaluation collaborative des processus de réaffiliation sociale dans le Housing First Belgium.

En revanche, mon enquête ne portant pas spécialement sur la remise en logement, nous ne nous permettrons pas de pousser le raisonnement plus loin pour le moment.

Pour finir, nous devons préciser que ces étapes ne sont pas forcément envisagées de façon linéaires. L'individu n'est pas obligé de passer par la phase trois pour ensuite atteindre la quatre par exemple.

De la même manière donc, il est possible qu'un individu passe donc d'une étape, pour revenir ensuite à une étape antérieure.

*« tout individus surpris en train d'accomplir un acte déviant et qualifiés de déviants ne sont pas conduits inévitablement à accentuer leur déviance selon le processus que suggèrent les remarques précédentes »*²¹⁹

²¹⁹ Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métaillé, Paris. p59.

IV. Pistes de prévention et de prise en charge

Le fait d'analyser de manière rigoureuse²²⁰ les différentes étapes de cette carrière permet de pouvoir envisager des pistes de prévention et de prise en charge adaptées aux multiples phases du processus de sans chez-soi ; c'est-à-dire par des pistes de prévention primaires, par des actions sur le milieu de vie ; secondaires, à propos de publics à risque et tertiaires à propos de publics étant déjà catégorisés comme transgressant la norme²²¹.

Dans la même idée que celle de développer une quatrième étape au niveau de la carrière de sans chez-soi ; nous pouvons émettre l'idée d'envisager des pistes de prévention quartenaire, c'est-à-dire des pistes de préventions cherchant à avoir un impact sur la phase 4 du processus, sur celle de la pré-retraite de la carrière de sans chez-soi.²²²

A. L'école

Un point qui nous semble crucial ici est le rôle que pourrait jouer l'école ; en effet celle-ci est perçue comme pouvant être plus efficace dans la prise en charge des situations menant à des parcours de sans chez-soi chez les jeunes. Nous allons ici aborder la question sous trois points, qui se veulent processuels.

Tout d'abord un problème de détection des situations vécues par les jeunes. Les écoles se rendent compte des problèmes lorsque ceux-ci sont déjà à un stade avancé et qui nuisent déjà gravement aux possibilités de réussite scolaire du jeune. En particulier en abordant ce point : les jeunes mettent en place différentes stratégies afin de dissimuler leur situation²²³ et que celles-ci n'ont pas les outils pour la repérer. *« je devais attacher mes cheveux parce que je savais pas les lisser, c'était compliqué je me baladais toujours avec tous mon sac ou j'allais les planquer derrière l'école pour arriver devant l'école comme si j'étais toujours chez mes parents au bout d'un moment ça devenait compliqué les gens posaient des questions et j'ai préféré vite tout quitter avant qu'on me pose trop de questions parce que j'avais pas envie de leur expliquer »* (Patricia) *« Pour ça si ils veulent agir plus facilement, il faudrait déjà remarquer plus souvent les comportements de l'enfant »* (Mike)

Ensuite un problème au niveau de l'intervention ; même lorsqu'une situation problématique pour le jeune est repérée, l'école ne réagit pas nécessairement. Nous pouvons prendre comme exemple la non-réaction face à un cas de violences parentales en face d'éducateurs²²⁴, la non-

²²⁰ Dans le cadre de cette enquête exploratoire nous n'avons pas la prétention de pouvoir le prétendre. Un approfondissement analytique des différentes étapes de sans chez-soi serait d'ailleurs nécessaire.

²²¹ Clifford Shaw présentant un programme, the Chicago Area Project, afin de réduire la délinquance juvénile.

²²² Comme c'est fait dans [Non Publié] Wagener, M. Hermans, K. et al. Evaluation collaborative des processus de réaffiliation sociale dans le Housing First Belgium.

²²³ En accord avec De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, *Pauvreté*, 26, 15.

²²⁴ « Plusieurs [jeunes] parlent aussi de non-protection » Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p48

réaction face à des cas de harcèlements scolaires et autres. Il semble être montré que l'école et l'équipe pédagogique semble parfois impuissante face à ces phénomènes, où qu'elle ne cherche pas à s'en mêler ; disant au jeune de prendre sur lui, ou prenant en compte la situation mais ne sachant pas réellement quoi faire. « *Je suis arrivé dans le bureau des éducateurs tu vois [...] bref ils me faisaient la moral et mon père à un moment donné il s'énerve il devient rouge ; han j'ai vu ça j'ai fait c'est bon ça y est je suis mort et les éducateurs ils ont rien fait je te jure, mon père il m'a massacré, il m'a envoyé des patates, il me giflait, il m'a tué ce jour là vraiment. Dis toi c'est même pas son bureau, il a fermé le bureau il m'a enculé et aucun éducateur a bougé. Aucun éducateur a réagi. [...] Ils ont rien dit c'est resté pour eux* » (Abdel)

Le dernier point, est le problème du suivi. Lorsqu'il y a détection des problèmes, puis intervention de la part de l'école, c'est le point du suivi qui semble pêcher. Ce suivi semble – du moins dans les cas étudiés – se limiter à un suivi par le PMS qui n'est pas régulier, espacé dans le temps, et aux dires des jeunes, qui semble particulièrement inefficace. « *Même avec le PMS, c'était un petit centre dans l'école qui faisait aussi médecin, psychologue et tout ça, une fois que tu allais parler avec eux, tu devais attendre 3-4 mois avant d'avoir un pseudo suivi. Et ça n'a jamais abouti à quelque chose non plus* » (Hugo) « *essayer de faire en sorte qu'il y ait beaucoup plus de psychologues à l'école* » (Mike)

Tout ceci peut facilement créer pour le jeune, un rapport à l'école sous le prisme de la fuite, du rejet voir du dégoût menant à un décrochage plus ou moins progressif de l'institution.

Par rapport à cela, nous pouvons émettre quelques propositions envisageables qui pourraient déjà aider l'école à remplir de manière différente son rôle d'institution efficace dans la prise en charge des situations menant à une vie en errance. Nous envisageons ces pistes de prévention comme de l'ordre de la prévention secondaire.

Tout d'abord, nous pouvons proposer ici que des rendez-vous individuels avec les élèves soient fait de manière régulière chaque année avec des professionnels – sous forme de personne de référence restant au sein de l'école - formés aux problématiques en jeu (harcèlement, précarité, violences familiales et sexuelles, assuétudes etc). Nous parlons ici de rendez-vous peu importe le rapport qu'entretient l'élève à l'école ; nous sommes bien ici dans une volonté de prévention bien en amont, même si le jeune ne semble pas avoir de problème apparent au sein de l'institution. Le but ici serait que le jeune puisse tisser des liens de confiance avec une personne référente – que ce soit avant l'apparition de situations problématiques pour lui ou au cours d'une période problématique - ; afin qu'il puisse être amené à plus facilement se confier s'il en ressent le besoin à un moment. Nous pouvons émettre comme hypothèse que ce lien de confiance est d'autant plus nécessaire du fait que la confiance du jeune a possiblement déjà été trahie par le passé et que par conséquent celui-ci sera plus réticent à la donner. « *Après 6 mois, un an, parfois 2 ans, quand la question vient, alors, peut-être, le travail peut-il « commencer ».* Ce ne sera

*possible que parce que, pendant tout ce temps, le travailleur aura été là. Parce qu'il aura été là, dans une vraie présence, parce que les jeunes auront pu tester et retester le lien, en vérifier la fiabilité »*²²⁵

Ensuite, nous pouvons envisager aussi un travail en réseau renforcé au sein des écoles, avec la venue de professionnels renseignés sur – de nouveau – les thématiques en jeu dans un but de sensibilisation des élèves, mais aussi de formation du personnel pédagogique. « *Il s'agit de soutenir un réel changement culturel dès la formation des travailleurs psychosociaux et dans les pratiques institutionnelles* »²²⁶

De la même manière, le travail en réseau avec d'autres services compétents en la matière pourrait permettre une prise en charge plus rapide des situations vécues par le jeune.

*« Les capitaux scolaires vont bien sûr avoir une importance non négligeable dans leurs histoires, il est donc important d'y veiller. »*²²⁷

B. Le logement en premier

Comme nous l'avons montré, le fait d'avoir un logement est revendiqué par les jeunes comme un « *tremplin* »²²⁸ afin d'atteindre leurs objectifs. La première chose qui est recherchée, c'est la stabilité qui puisse leur permettre d'entamer d'autres démarches d'insertion par la suite. « *L'absence de logement stable et officiel constitue le marqueur le plus fort des jeunes en errance* »²²⁹ « *seul un hébergement de longue durée offre la sécurité qui permet de se (re)construire* »²³⁰

Nous considérons ici le fait d'avoir un chez-soi ; donc un espace que le jeune peut s'approprier, qui ne peut donc pas être astreint sur une période de temps afin que celui-ci puisse s'y projeter dans le long terme ; comme un possible facteur favorisant grandement le bien-être du jeune et donc son retour dans une norme d'insertion sédentaire par le travail ; nous sommes ici dans l'optique d'une prévention tertiaire du phénomène.

L'aspect de vie en collectivité peut être vécue comme un frein à l'appropriation du lieu, par conséquent, nous pensons que laisser le choix au jeune de son mode d'habitation est une condition de son appropriation de l'espace.

Nous ne cherchons pas ici à faire la critique des logements de transits sur lesquels les jeunes rencontrés semblent avoir un retour plutôt positif ; et qui semble jouer un rôle majeur vers leur

²²⁵ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p58

²²⁶ *Idem*. 132

²²⁷ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p51

²²⁸ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p94.

²²⁹ Langlois, E. (2014). De l'inconvénient de n'être le problème de personne : Cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance. *Pensée plurielle*, 35(1), 89.

²³⁰ Dequiré, A.-F., & Jovelín, E. (2012). Les jeunes sans domicile fixe face aux dispositifs d'accompagnement. *Informations sociales*, 169(1), 126.

sortie d'une situation de sans chez-soi en raison d'une forme de stabilité permettant aux jeunes de plus facilement se projeter dans l'avenir. Cependant, l'aspect qui est valorisé au sein des logements de transit est celui du suivi, d'une aide au niveau de l'autonomie dans le logement et des démarches administratives, mais aussi d'une forme de lien avec des travailleurs. Nous considérons donc que cet aspect de suivi peut ne pas forcément être astreint à des logements de transit et que celui-ci pourrait se retrouver dans des hébergements sans condition de temps.

Par rapport au logement, nous pouvons de nouveau envisager des pistes de « *réformes défendables* »²³¹

Nous pouvons dans un premier temps parler d'un développement du parc de logements sociaux. « *Renforcer l'accès au logement social tout en questionnant les procédures actuelles d'accessibilité.* »²³²

En effet, les listes d'attente sont particulièrement longues. Nous pouvons prendre ici l'exemple de Mike qui était premier sur la liste d'attente UTAS²³³ et qui pourtant a mis au minimum²³⁴ un mois avant de pouvoir se voir attribuer son logement. « *Et tout ce qui est logement sociaux, c'est pareil, tu as une longue liste. Je sais que mon oncle, ça fait 20-30 ans qu'il est dessus, il n'a toujours pas réussi à avoir son appartement social.* » (Hugo)

Nous pouvons aussi ici envisager d'augmenter « *globalement les solutions offertes dans le cadre de l'habitat accompagné et/ou du Housing First.* »²³⁵

Dans un deuxième temps nous pouvons aussi évoquer le problème pour les jeunes touchant le revenu d'intégration sociale de perdre leur statut de personne isolée si ceux-ci deviennent cohabitants. L'une des raisons des jeunes – au-delà du lien social évident – de se mettre en colocation est issue du fait de vouloir dépenser moins d'argent dans un loyer. En cela, une fracture est présente entre un jeune touchant le RIS, et un jeune qui n'en a pas le besoin en raison d'un soutien familial ou une rentrée suffisante d'argent par le travail. « *En co-location la personne obtient difficilement de garder un statut isolé et ses allocations sociales diminuent fortement.* »²³⁶

²³¹ Hopper, K. (2003). *Reckoning with Homelessness (The anthropology of Contemporary Issues)* (3e éd). Cornell University Press.

²³² Wagener, M. (2015). *Les personnes sans-abri à Bruxelles – le logement comme point de départ et d'arrivée?* p5.

²³³ Unité Territoriale d'Action Sociale

²³⁴ Nous disons ici « au minimum » car nous ne connaissons pas sa situation actuelle en raison de la sortie du terrain d'observation.

²³⁵ Wagener, M. (2015). *Les personnes sans-abri à Bruxelles – le logement comme point de départ et d'arrivée?* p5.

²³⁶ Briké, X., & Verbist, Y. (2013). *La majorité un passage redouté ?* p26

C. L'importance du revenu d'intégration sociale

Dans un aspect comparatif avec la situation française, nous tenons à souligner l'importance du RIS pour les jeunes de plus de 18 ans dans une volonté de prévention aussi bien secondaire, tertiaire que quaternaire. *« En matière d'aide sociale, une première constatation nous vient d'une comparaison avec ce qui se passe en France : l'aide sociale pour les jeunes de moins de 25 ans doit être maintenue ! »*²³⁷

En effet, en France le revenu de solidarité active (RSA) n'est pas disponible en dessous de l'âge de 25 sauf sous des conditions particulières.²³⁸ Cette situation met de fait des jeunes en situation difficile qui ne peuvent se reposer que sur de l'aide ponctuelle et d'urgence.

*« L'assistance n'étant pas accessible en deçà de 25 ans, ceux qui ne seront pas en mesure de mobiliser les ressources nécessaires à une bonne insertion sont, dans ce contexte, particulièrement exclus de toute forme de protection publique. Ils échappent alors au filet de la protection sociale et une trappe s'ouvre, les précipitant dans le secteur de la lutte contre l'exclusion et de l'urgence sociale. »*²³⁹

Nous pouvons cependant questionner ce RIS au vu de l'enquête, nous pouvons tout d'abord questionner sa conditionnalité à une insertion par le travail. Comme nous l'avons vu il peut être difficile pour un jeune de se projeter dans des projets concrets d'avenir au vu de sa situation.

Mais aussi, nous pouvons questionner ici la condition d'avoir atteint la majorité afin de toucher ce revenu.²⁴⁰ Considérant que cette situation pour les jeunes mineurs n'étant pas pris en charge en foyer ou en famille d'accueil pose les mêmes problèmes qu'en France en dessous de 25 ans. (Comme c'était le cas pour Abdel, Samantha ou Paul par exemple) *« peut-être un revenu pour les mineurs je sais pas »* (Gabrielle)

²³⁷ *Idem*. P64

²³⁸ Le fait d'être parent isolé, ou de pouvoir justifier d'un travail à temps plein pendant deux ans sur les trois dernières années. Voir le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19775>

²³⁹ Rothé, C. (2018). Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, 143, p165

²⁴⁰ Sauf si mineur émancipé par le mariage, mineur célibataire qui a la charge d'au moins un enfant, mineure enceinte : Mes Aides Financières (2022). Montant du revenu d'intégration sociale 2022

D. Le développement de structures pour jeunes

L'observation a clairement relevé le manque de places, et donc le manque de structures pour jeunes dans une volonté de prévention tertiaire.

Nous pouvons parler ici des structures d'hébergement, dans le type d'@Home dont les jeunes « *regrettent le manque de places disponibles* »²⁴¹ qui se doivent de refuser de nombreux individus chaque année car étant complets. Cet état de fait, créé de manière logique une possible sélection plus forte des individus ; et ainsi, des jeunes en situation plus complexe se voient refuser l'accès à ce type de structure, ou encore peuvent s'en faire exclure. Nous pouvons d'ailleurs parler de la « *contribution financière qui leur semble trop importante par rapport au montant du RIS.* »²⁴² Au vu des entretiens avec les jeunes d'@Home, il est ici clair que l'institution semble remplir son rôle de facilitateur de projection des individus, de développement de l'autonomie et de comportements de responsabilisation (niveau budget, entretiens etc). A l'instar donc des logements de transits, nous envisageons cette solution comme complémentaire à la mise en logement afin d'envisager des solutions individualisées aux besoins et aux envies des jeunes.

Mais c'est aussi le cas de structures d'accueil de jour à bas-seuil comme celle de Macadam. En effet, les travailleurs dans une volonté compréhensible de pouvoir garder un contrôle sur la structure mais aussi de pouvoir créer un lien nécessaire avec les jeunes, limitent l'accès à une quinzaine de personne. De ce que nous en avons vu, cette limite est très régulièrement atteinte. Nous considérons au vu de l'observation et du discours des jeunes que les structures à bas-seuil d'exigence sont une importante source de soutien et d'accompagnement de ces jeunes²⁴³ Elles sont source de résolution de besoin primaires, mais aussi d'un possible partenariat en réseau, d'une redirection – cependant plus compliquée au vu du public de Macadam - des jeunes vers d'autres structures sortant du cadre de l'urgence.

Pour conclure avec les pistes de prévention et de prise en charge, nous devons préciser ici que nous sommes bien conscients que de nombreuses autres options peuvent être présentées. De la même manière que celle citées auparavant mériteraient un approfondissement. En revanche, en raison des contraintes imposées à l'exercice de rédaction d'un mémoire, nous ne pouvons pas le faire ici. Nous allons cependant ici parler de quelques idées de manière bien sûr non-exhaustive :

²⁴¹ De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, *Pauvreté*, 26, 27-28.

²⁴² De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, *Pauvreté*, 26, 27-28.

²⁴³ En accord avec Rothé, C. (2018). Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion. *Formation emploi. Revue française de sciences sociales*, 143, p165. Voir aussi Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p108-112 Voir aussi Pattegay, P. (2001). L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance: Analyse critique d'une catégorie d'action publique. *Déviance et Société*, 25, 264-265

- Un développement du travail en réseau et du partenariat entre différents services.²⁴⁴
- Un développement de l'accompagnement médico-social dans les structures.²⁴⁵
- Travailler de manière structurelle sur le prix des loyers.²⁴⁶
- Valoriser les équivalences de diplômes étrangers²⁴⁷ et envisager une extension du permis de travail.
- Développer les structures d'accueil d'urgence à destination des jeunes majeurs, mais aussi ceux des majeurs²⁴⁸
- Un développement du travail en rue²⁴⁹

²⁴⁴ En accord avec Rothé, C. (2018). Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, 143, p168. Voir aussi L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p27 Voir aussi Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p60 Voir aussi Dequiré, A.-F., & Jovelin, E. (2012). Les jeunes sans domicile fixe face aux dispositifs d'accompagnement. Informations sociales, 169(1), 131. Voir aussi De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, Pauvreté, 26, 4.

²⁴⁵ En accord avec L'Utile-Chevalier, J. (2020). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p12

²⁴⁶ En lien avec Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p73 Voir aussi Wagener, M. (2015). Les personnes sans-abri à Bruxelles – le logement comme point de départ et d'arrivée? P5.

²⁴⁷ En lien avec Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p87

²⁴⁸ En lien avec Briké, X., & Verbist, Y. (2013). La majorité un passage redouté ? p94. Idée en lien aussi avec De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, Pauvreté, 26, 23.

²⁴⁹ En lien avec De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). L'errance racontée par les jeunes, Pauvreté, 26, 31..

Conclusion

Nous nous sommes intéressés au cours de cette enquête à la manière dont le processus de carrière d'une personne sans chez-soi se crée, se perpétue ou à l'inverse tend vers la retraite ; et dès lors, à comment envisager des pistes de prévention et de prise en charge adaptées à ce phénomène.

Pour cela ; nous avons mené une enquête exploratoire par observations et entretiens dans la ville de Bruxelles. Ayant participé à une enquête « Youth Homelessness » ; les entretiens menés personnellement ont pu être étayés par ceux d'autres chercheurs.

Cherchant à développer le terme de « jeune sans chez-soi » pour le moment peu utilisé dans la littérature scientifique, nous avons dû d'abord partir de certaines définitions préexistantes du phénomène afin de dresser une revue concise de certaines représentations sur celui-ci. Nous avons ensuite expliqué pourquoi pour nous il est intéressant d'utiliser cette terminologie ; en mettant l'accent sur l'appropriation du logement des individus comme facteur de stabilité et de projection dans l'avenir.

L'angle d'analyse de cette enquête est celui de l'interactionnisme symbolique ; nous nous sommes intéressés à la manière dont les interactions réciproques entre un individu et son environnement agissent sur l'entrée et le développement du processus d'une carrière déviante, celle du sans chez-soi. Pour cela, il a donc fallu dans un premier temps développer la théorisation de l'interactionnisme symbolique, puis montrer en quoi nous considérons qu'analyser le processus de sans chez-soi sous le prisme de la sociologie de la déviance est pertinent.

Mais aussi, en raison du fait que le processus méthodologique d'une enquête sociologique ne peut pas faire l'économie d'un développement du déroulement de son enquête, d'un retour réflexif sur celui-ci et d'une réflexion sur les positionnements du chercheur ; nous avons dû donc expliciter notre démarche.

Considérant le recueil de parole des acteurs, en l'occurrence des jeunes, comme particulièrement digne d'intérêt dans le cadre de l'enquête sociologique au niveau de l'interactionnisme ; afin d'obtenir les représentations, la perception des individus sur le phénomène ; mais aussi en partant du constat que ces jeunes n'ont qu'une faible représentation dans l'espace public, en particulier au niveau d'un espace de parole ; nous avons décidé ici de

leur donner une place majeure dans le développement de cette enquête et de ce processus de rédaction. C'est ainsi, que nous nous sommes basés sur l'analyse de leurs discours, afin de chercher à décrire mais aussi comprendre le processus en vigueur, tout en cherchant à le relier au cadre théorique en lien avec le sujet. Ce développement partant du discours des jeunes nous a donc permis de mettre en perspective le processus de jeune sans chez-soi avec la conceptualisation de la carrière déviante de Becker ; nous avons par conséquent cherchés à mettre en lien la compréhension du parcours, avec les différentes étapes émises du processus d'une carrière déviante.

Enfin, l'intérêt d'envisager le phénomène de sans chez-soi comme un processus est de permettre d'émettre des pistes de prévention et de prises en charge adaptées aux différentes phase de la carrière déviante.

Nous pouvons dire que le processus de carrière de sans chez-soi est un processus complexe pouvant être analysé sous un prisme multifactoriel. En effet différents facteurs de création du phénomène, mais aussi de prolongation de celui-ci entrent en jeu ; tout comme différents facteurs peuvent en permettre d'en apercevoir une possible sortie. Cependant, et ceci est important de le souligner, nous pouvons de manière légitime émettre l'idée que les stigmates d'une période sans chez-soi – comme pour un blessé de guerre en retraite – puissent rester ancrés au niveau des individus pour une grande partie de leur vie, voire pour la vie entière. C'est pour cette raison que nous envisageons la prévention primaire ; sur le milieu de vie, sur des réductions des inégalités et sur le travail du lien au sein des communautés ; comme particulièrement cruciale afin d'éviter des situations de sans chez-soi, bien que nous ne l'ayons que très peu ou pas évoqué.

Nous pouvons exprimer comme regret le fait que la phase d'observation, aussi bien au niveau de sa méthodologie, de son déroulement que de son aspect descriptif et analytique ; n'a au final pu n'être que peu développée.

Il serait intéressant dans un contexte de la sociologie de la déviance, d'essayer de développer de manière plus poussée et explicite les différentes phases du concept de carrière de sans chez-soi.

De la même manière il serait intéressant d'approfondir le processus de l'imposition des normes à propos du phénomène de sans chez-soi ou de sans abri. De réfléchir dans une perspective plus contextualisée, aussi bien dans celui actuel, que dans un contexte plus historicisé.

Le fait d'être sans chez-soi est relié à d'autres types déviances comme nous l'avons vu, et une étude approfondie de chacune et des liaisons entre elles serait pertinente.

Il nécessiterait de faire une revisite des deux terrains afin de confirmer ou infirmer des théories ; de les approfondir ; ou possiblement d'y entrer avec une approche différente. Mais surtout de pouvoir mener une réelle ethnographie de longue durée sur ces terrains. De la même manière, une observation de longue durée sur les pratiques des personnes en rue ; permettrait d'éclairer de manière plus importante certains phénomènes.

En guise de phrase finale nous pouvons citer l'utile-Chevallier : « *Un regard sur le passé, ainsi que sur les perspectives de futurs partenariats encore à construire, force à l'optimisme. Nul doute que des initiatives pour améliorer l'accompagnement des jeunes à la rue sont encore à concevoir, à expérimenter et à pérenniser.* »²⁵⁰_μ

²⁵⁰ L'utile-Chevallier, J. (2020, décembre). Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris (Mémoire). p28

Bibliographie

Livres

- Avramov, D. et al. (1998). Les jeunes sans abri dans l'union européenne. Feantsa.
- Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain* (LA DECOUVERTE éd.). LA DECOUVERTE, 59-82.
- Becker, H. S. (1985). *Outsiders*. A.-M. Métailié, Paris.
- Blumer, H. (1937) *Social psychology*, in E. P. Schmidt (dir.), *Man and Society: A Substantive Introduction to the Social Science*, Prentice-Hall, New York, 1937, pp. 144-198 (p. 158).
- Blumer, H. *Symbolic Interaction: perspective, and method*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, 1969
- Bourdieu, P. (1997). La connaissance par corps. Dans *Méditations pascalienne*. Seuil. p186-234.
- Chobeaux, F.(1996) *Les nomades du vide*, Arles, Actes Sud.
- Chobeaux, F. (2011). I. Les jeunes en errance, approche d'une définition. Dans : , F. Chobeaux, *Les nomades du vide: Des jeunes en errance, de squats en festivals, de gares en lieux d'accueil* (pp. 33-60). Paris: La Découverte.
- Elias, N. (1993). Les pêcheurs dans le Maelström. Dans *Engagement et distanciation*. Fayard
- Goffman, E. (1975). *Stigmate, les usages sociaux des handicaps*. Minuit.
- Habermas, J. (1987). *Théorie de l'agir communicationnel Tome I : Rationalité de l'agir et rationalisation de la société* (0 éd.). FAYARD.
- Hopper, K. (2003). *Reckoning with Homelessness* (The anthropology of Contemporary Issues) (3e éd). Cornell University Press.
- James, W. (2014). *Pragmatism : A New Name For Some Old Ways Of Thinking*. CreateSpace Independent Publishing Platform.
- Luhmann, N., & Schmutz, J. (1999). *Politique et complexité* (0 éd.). CERF.
- Paugam, S. (2010). *La pratique de la sociologie*. Paris, Presses Universitaires de France. p.147-183.
- Sellin, T. (2022). *Culture Conflict and Crime* (1st US Edition 1st Printing éd.). Social Science Research Coun.
- Thomas, W.I & F. Znaniecki, F. (1927) *The Polish Peasant in Europe and America*. Badger, Knopf, New York, 2e éd.
- Weber, F. (1989). Le travail à-côté : Étude d'ethnographie ouvrière (Studies in history and the social sciences) (French Edition). Editions de l'Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Weber, M. (1919). Le métier et la vocation de savant. Dans *Le savant et le politique*. p49-83.
- Whyte, W. F. (1967). *Street Corner Society* (First Edition). The University of Chicago Press. p327.

Articles

- Achard, C. (2016). *Sans-abrisme et errance : Entre causes et conséquences*. Le Sociographe, 53(1), 85-96. <https://doi.org/10.3917/graph.053.0085>
- Briké, X., & Verbist, Y. (2013). *La majorité un passage redouté ?*

- Castel R., « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation. Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », Face à l'exclusion. Le modèle français, J. DONZELOT (dir.), Paris, Ed. Esprit, 1991, p.137-168
- Chazy O. (1999). Les enfants et les jeunes à la rue en France, in Programme pour l'enfance. Groupe d'experts sur les enfants en errance, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 30-33.
- Cressey, D. R. (1960). The Theory of Differential Association : An Introduction. Social Problems, 8(1), 2-6. <https://doi.org/10.2307/798624>
- De Muylder, B., & Wagener, M. (2020). *L'errance racontée par les jeunes*, Pauvreté, 26, 1-33.
- Dequiré, A.-F., & Jovelín, E. (2012). Les jeunes sans domicile fixe face aux dispositifs d'accompagnement. *Informations sociales*, 169(1), 126-133. <https://doi.org/10.3917/inso.169.0126>
- Feryn, M. (2017). Howard S. Becker, La Bonne focale. De l'utilité des cas particuliers en sciences sociales. *Questions de communication*, 31, P541-543.
- Foucault, M. (1976). *La fonction politique de l'intellectuel*. Politique-Hebdo. p109-114.
- Genard, J. L. (2011). Expliquer, comprendre, critiquer. *SociologieS*. <https://doi.org/10.4000/sociologies.3555>
- Grand, D. (2015). Être chez soi en hébergement ? Les paradoxes de l'hébergement pour les personnes sans domicile. *VST - Vie sociale et traitements*, 128(4), 67-72. <https://doi.org/10.3917/vst.128.0067>
- Grell, P. (2001). Sur les conditions d'existence des jeunes dans un monde précaire. *Sociétés*, 73(3), 99-108. <https://doi.org/10.3917/soc.073.0099>
- Hovelacque, A. (1876). Ethnologie et ethnographie. *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 11(1), 298-306. <https://doi.org/10.3406/bmsap.1876.9622>
- Hughes, E. C. (1945). Dilemmas and contradictions of status. *American Journal of Sociology*, p353-359.
- Lacaze, L. (2013). *L'interactionnisme symbolique de Blumer revisité*. *Sociétés*, 121(3), 41-52. <https://doi.org/10.3917/soc.121.0041>
- Langlois, E. (2014). *De l'inconvénient de n'être le problème de personne : Cécité institutionnelle et vulnérabilité sociale des jeunes en errance*. *Pensée plurielle*, 35(1), 83-99. <https://doi.org/10.3917/pp.035.0083>
- Loison, M., & Perrier, G. (2019). Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre : Entre vulnérabilité et protection. *Déviance et Société*, 43(1), 77-110. <https://doi.org/10.3917/ds.431.0077>
- Martin, O. *Induction-déduction*, in Paugam Serge (dir.), *Les 100 mots de la sociologie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que Sais-Je ? », p13-14
- Mauger, G. (Décembre 1991) *Enquêter en milieu populaire*, Genèses, n°6 . In Yohana, E. (1995). *Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue*. Genèses. Sciences sociales et histoire, 20(1), p126.
- Noblet, P. (2015). *Maltraiter les sans-abri au nom de l'égalité*, Vie sociale et Traitements, 27, 27-32
- Pattegay, P. (2001). L'actuelle construction, en France, du problème des jeunes en errance : Analyse critique d'une catégorie d'action publique. *Déviance et Société*, 25, 257-277. <https://doi.org/10.3917/ds.253.0257>

Paugam, S. (2009). La disqualification sociale: Essai sur la nouvelle pauvreté. Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.paug.2009.01>

Persyn-Vialard, S. (2011). La conception fonctionnelle du langage chez Karl Bühler. *La linguistique*, 47, p151-162. <https://doi.org/10.3917/ling.472.0151>

Pimor, T. (2013). Auto et exodéfinitions des « zonards ». *Ethnologie française*, 3(3), 515-524. <https://doi.org/10.3917/ethn.133.0515>

Rothé, C. (2018). *Accompagner les « jeunes en errance » ou adapter les normes de l'insertion*. Formation emploi. Revue française de sciences sociales, 143, 161-182. <https://doi.org/10.4000/formationemploi.6302>

Rothé, C. (2010). « Jeunes en errance ». Les effets pervers d'une prise en charge adaptée. *Agora débats/jeunesses*, 54(1), 87-99. <https://doi.org/10.3917/agora.054.0087>

Wagener, M. (2015). Les personnes sans-abri à Bruxelles – le logement comme point de départ et d'arrivée? p1-5. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:188277>

Yohana, E. (1995). *Relations d'enquête et positions sociales. Une enquête auprès de jeunes d'une cité de banlieue*. Genèses. Sciences sociales et histoire, 20(1), p126. <https://doi.org/10.3406/genes.1995.1313>

Rapports

Fondation Roi Baudoin. (2022, mars). *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi*. https://media.kbs-frb.be/fr/media/9229/2022_Denombrementsansabrisme2021_RapportGlobal

Project BR/154/A4/MEHOBEL. (2018). *Measuring Homelessness in Belgium* https://www.belspo.be/belspo/brain-be/projects/FinalReports/MEHOBEL_summ_fr.pdf

[Non publié] Roets, G et al. (2022) *Sans-abrisme et absence de chez-soi parmi les jeunes adultes : chiffres et expériences vécues*, Edition Fondation Roi Baudoin.

[Non Publié] Wagener, M. Hermans, K. et al. *Evaluation collaborative des processus de réaffiliation sociale dans le Housing First Belgium*.

Mémoires

De Brabanter, J. (2019) *La mise en place d'une salle de consommation à moindre risque - Analyse comparative socio-politique entre Liège et Bruxelles*. Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université catholique de Louvain. Prom. : Wagener, Martin. <http://hdl.handle.net/2078.1/thesis:20977>

L'Utile-Chevalier, J. (2020). *Les réalités des jeunes rencontrés la nuit par les équipes mobiles d'aide du Samusocial à Paris* (Mémoire).

Sites internet

Page de présentation d'@Home : <https://petitsriens.be/actions-sociales/home18-24/> [site internet]

Page de présentation de Macadam : <https://pro.guidesocial.be/associations/macadam-asbl.222911.html>

PopulationStat. (2022). *Charleroi, Belgium Population (2022) - Population Stat*. <https://populationstat.com/belgium/charleroi>

Jeunes en errance : *À la recherche d'une nouvelle réponse intersectorielle*. – Prospective Jeunesse. (s. d.). Consulté 14 août 2022, à l'adresse https://prospective-jeunesse.be/cpt_article/jeunes-en-errance-a-la-recherche-dune-nouvelle-reponse-intersectorielle/

Mes Aides Financières (2022). *Montant du revenu d'intégration sociale 2022* : https://mes-aides-financieres.be/sociale/ris/#Revenu_dintegration_sociale_Montant_du_RIS_en_2022

Observatoire de Namur. (2022). *Namur Observatoire - Namur en chiffres — Namur - OpenData*. <https://data.namur.be/pages/namur-observatoire/>

(2015, août 13). *On a tant contrarié les gauchers*. France Tv Info. https://www.francetvinfo.fr/societe/on-a-tant-contrarie-les-gauchers_1040617

Sartre, JP : *L'écrivain, l'intellectuel et le politique* (Interview à Radio-Canada). (2012, 3 décembre). [Vidéo]. YouTube. <https://www.youtube.com/watch?v=2j87vUSadHg>

Shaw, C. The Chicago Area Project. <https://www.chicagoareaproject.org/>

Site du service public Français : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N19775>

Définitions

Définition de groupe social : <https://ses.webclass.fr/notions/groupe-social/>

Résumé

Nous nous sommes intéressés au cours de cette enquête à la manière dont le processus de carrière d'une personne sans chez-soi se crée, se perpétue ou à l'inverse tend vers la retraite ; et dès lors, à comment envisager des pistes de prévention et de prise en charge adaptées à ce phénomène.

Cherchant à développer le terme de « jeune sans chez-soi » pour le moment peu utilisé dans la littérature scientifique, nous avons dû d'abord partir de certaines définitions préexistantes du phénomène afin de dresser une revue concise de certaines représentations sur celui-ci. Nous avons ensuite expliqué pourquoi pour nous il est intéressant d'utiliser cette terminologie ; en mettant l'accent sur l'appropriation du logement des individus comme facteur de stabilité et de projection dans l'avenir.

Nous avons cherché par le biais de cet enquête à montrer que le sans chez-soi peut être analysé sous le prisme de la déviance. De la même manière nous avons relié notre théorie et notre terrain empirique au concept de Becker.

Le recueil de la parole des enquêtés fut particulièrement important et mis en valeur dans l'optique de travailler sur leurs perceptions de leur trajectoire, et ainsi d'identifier différents facteurs du processus de carrière.

L'objectif de montrer le phénomène de sans chez-soi en tant que processus est celui d'envisager à la suite des pistes de réventions pertinentes à différentes phases de l'évolution de ce processus.

Mots clés : Sans chez-soi ; sans-abris ; carrière déviante ; interactionnisme symbolique ; précarité